



Public Inquiry Into Foreign Interference in Federal  
Electoral Processes and Democratic Institutions

Enquête publique sur l'ingérence étrangère dans les  
processus électoraux et les institutions démocratiques  
fédérales

**Public Hearing**

**Audience publique**

**Commissioner / Commissaire  
The Honourable / L'honorable  
Marie-Josée Hogue**

**VOLUME 8  
INTERPRÉTATION FRANÇAISE**

**Held at :**

Library and Archives Canada  
Bambrick Room  
395 Wellington Street  
Ottawa, Ontario  
K1A 0N4

Tuesday, April 2, 2024

**Tenue à:**

Bibliothèque et Archives Canada  
Salle Bambrick  
395, rue Wellington  
Ottawa, Ontario  
K1A 0N4

Le mardi 2 avril 2024

**INTERNATIONAL REPORTING INC.**

<https://www.transcription.tc/>

(800)899-0006

## II Appearances / Comparutions

Commission Lead Counsel /  
Procureure en chef de la commission

Shantona Chaudhury

Commission Counsel /  
Avocat(e)s de la commission

Gordon Cameron  
Erin Dann  
Matthew Ferguson  
Hubert Forget  
Howard Krongold  
Hannah Lazare  
Jean-Philippe Mackay  
Kate McGrann  
Lynda Morgan  
Siobhan Morris  
Annie-Claude Poirier  
Gabriel Poliquin  
Natalia Rodriguez  
Guillaume Rondeau  
Nicolas Saint-Amour  
Daniel Sheppard  
Maia Tsurumi  
Leila Ghahhary  
Emily McBain-Ashfield  
Hamza Mohamadhossen

Commission Research Council /  
Conseil de la recherche de la  
commission

Geneviève Cartier  
Nomi Claire Lazar  
Lori Turnbull  
Leah West

Commission Senior Policy Advisors /  
Conseillers principaux en politiques de la  
commission

Paul Cavalluzzo  
Danielle Côté

### III

## Appearances / Comparutions

Commission Staff / Personnel de la commission	Annie Desgagné Casper Donovan Michael Tansey
Ukrainian Canadian Congress	Donald Bayne Jon Doody
Government of Canada	Gregory Tzemenakis Barney Brucker
Office of the Commissioner of Canada Elections	Christina Maheux Luc Boucher Nancy Miles
Human Rights Coalition	Hannah Taylor Sarah Teich
Russian Canadian Democratic Alliance	Mark Power Guillaume Sirois
Michael Chan	John Chapman Andy Chan
Han Dong	Mark Polley Emily Young Jeffrey Wang
Michael Chong	Gib van Ert Fraser Harland
Jenny Kwan	Sujit Choudhry Mani Kakkar

## IV Appearances / Comparutions

Churchill Society

Malliha Wilson

The Pillar Society

Daniel Stanton

Democracy Watch

Wade Poziomka  
Nick Papageorge

Canada's NDP

Lucy Watson

Conservative Party of Canada

Nando de Luca

Chinese Canadian Concern Group on  
The Chinese Communist Party's  
Human Rights Violations

Neil Chantler

Erin O'Toole

Thomas W. Jarmyn  
Preston Lim

Senator Yuen Pau Woo

Yuen Pau Woo

**V**  
**Table of Contents / Table des matières**

	<b>PAGE</b>
Preliminary Matters by/Matières préliminaires par Ms. Erin Dann	1
Preliminary Matters by/Matières préliminaires par Ms. Kate McGrann	7
<b>MR. AZAM ISHMAEL, Sworn/Assermenté</b>	8
<b>MS. ANNE McGRATH, Sworn/Assermentée</b>	8
<b>MR. WALIED SOLIMAN, Sworn/Assermenté</b>	9
Examination in-Chief by/Interrogatoire en chef par Ms. Kate McGrann	9
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Thomas Jarmyn	57
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Fraser Harland	62
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Sujit Choudhry	68
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Nando De Luca	72
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Prabjot Singh	76
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Me Guillaume Sirois	84
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Sarah Teich	88
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Gregory Tzemenakis	92
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Laura Dougan	95
<b>MR. HAN DONG, Sworn/Assermenté</b>	98
Examination in-Chief by/Interrogatoire en chef par Mr. Howard Krongold	98
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Gib van Ert	126
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Nando de Luca	138
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Sarah Teich	147
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Mark Polley	149

**VI**  
**Table of Contents / Table des matières**

	<b>PAGE</b>
<b>MR. TED LOJKO, Sworn/Assermenté</b>	156
Examination in-Chief by/Interrogatoire en chef par Mr. Howard Krongold	156
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Nando de Luca	171
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Sarah Teich	176
<b>MR. MICHAEL CHAN, Affirmed/Sous affirmation solennelle</b>	181
Examination in-Chief by/Interrogatoire en chef par Mr. Howard Krongold	181
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Gib van Ert	193
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. Nando de Luca	196
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Ms. Sarah Teich	203
Cross-Examination by/Contre-interrogatoire par Mr. John Chapman	207

**VII**  
**Exhibit List / Liste des pièces**

<b>No.</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>PAGE</b>
WIT 32_EN	Interview Summary: Azam Ishmael	7
WIT 32_FR	Résumé d'entrevue : Azam Ishmael	7
WIT 22_EN	Interview Summary: Walied Soliman	11
WIT 22_FR	Résumé d'entrevue : Walied Soliman	11
WIT 23_EN	Interview Summary: Anne McGrath	12
WIT 23_FR	Résumé d'entrevue : Anne McGrath	12
CAN 2323	Classified Briefing to Political Parties: CSIS Mandate and Threat Landscape	20
CAN 18041	SITE TF Briefing to Secret Cleared Federal Political Parties	31
CAN 13124	CPC Concerns around Foreign Election Interference 2021	38
COM 104	First Report - Independent Special Rapporteur on Foreign Interference	64
CAN.DOC 13	Institutional Report - Prime Minister's Office	73
RCD 9	Tweet by Walied Soliman - 17 February 2023	84
WIT 10_EN	Statement of Anticipated Evidence: Han Dong	98
WIT 10_FR	Déclaration de preuve anticipée : Han Dong	98
HDD 6	Supplementary Information to Statement of Anticipated Evidence of Han Dong	99
CAN 4728	Foreign Interference in the 2019 Federal Campaign of Dong Han - CNSB 23/19	113
CAN.SUM 1	Topical Summary: Don Valley North Liberal Party Nomination Race in 2019	116

**VIII**  
**Exhibit List / Liste des pièces**

<b>No.</b>	<b>DESCRIPTION</b>	<b>PAGE</b>
CAN.SUM 2	Topical Summary: Intelligence Relating to Han Dong and Communication with PRC Officials Regarding the “Two Michaels”	126
WIT 21.EN	Interview Summary: Ted Lojko	176
WIT 21.FR	Résumé d’entrevue : Ted Lojko	176
WIT 17.EN	Interview Summary: Michael Chan	181
WIT 17.FR	Résumé d’entrevue : Michael Chan	181
COM 67	Article: CSIS warned Trudeau about Toronto-area politician's alleged ties to Chinese diplomats [The Globe and Mail]	194
COM 101	Article: Hong Kong Canadians question alleged pro-Beijing backing for prominent Liberal candidate [Global]	200



Ottawa, Ontario

--- L'audience débute le mardi 2 avril 2024 à 9 h 53

**LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

Cette séance de la Commission sur l'ingérence étrangère est maintenant en cours. La commissaire Hogue préside.

Il est 9 h 53.

**COMMISSAIRE HOGUE:** Bonjour. Encore une fois, je vous prie de m'excuser pour le délai. C'est toujours la même chose s'il y a des questions techniques à régler.

Nous sommes prêts à procéder.

Maitre McGrann va vous rappeler certaines règles.

**--- REMARQUES D'OUVERTURE PAR Me ERIN DANN:**

**Me ERIN DANN:** Bonjour et merci, Madame la commissaire.

Erin Dann, conseillère, et avant de débiter le dépôt de preuves aujourd'hui, la Commission veut faire l'annonce suivante au sujet de la production de résumés topiques.

Le gouvernement du Canada a produit, pour la Commission, un nombre de documents non classés, des résumés techniques de rapports de renseignements et qui seront présentés comme preuve dans le cadre des procédures de cette Commission.

Le gouvernement du Canada a ajouté l'explication suivante à chacun de ces documents – je lis :

« Le présent document est un résumé

1 non classé de renseignements détenus  
2 par les agences de renseignement de  
3 sécurité du Canada. Il a été créé  
4 principalement par le SCRS avec  
5 l'accord d'Affaires mondiales, le  
6 Bureau du Conseil privé et la GRC, et  
7 l'établissement de communication en  
8 réponse à une demande du commissaire  
9 du Conseil sur l'ingérence étrangère,  
10 la direction et les élections pour un  
11 résumé non classé pour de  
12 l'information touchant le sujet en  
13 particulier et ne devrait pas être  
14 utilisé comme base d'une  
15 compréhension de quelque autre sujet  
16 que ce soit. Le document est fondé  
17 sur des renseignements recueillis et  
18 évalués sur une période de temps et  
19 ne fait pas nécessairement état de la  
20 compréhension totale du gouvernement  
21 du Canada sur le sujet à un moment  
22 quelconque. Les renseignements sous-  
23 jacents ont été fournis à la  
24 Commission. En employant des résumés  
25 et des documents caviardés, ce  
26 document rend les renseignements  
27 communiqués possibles pour enlever la  
28 possibilité de torts aux relations et

1 à la sécurité du Canada, ne révèle  
2 pas des activités, des méthodes et  
3 des sources de renseignements  
4 sensibles qui pourraient poser un  
5 tort possible au Canada, et respecte  
6 les lois canadiennes pertinentes. Le  
7 document ne fournit pas toutes les  
8 mises en garde ou limites qui sont  
9 dans le document original ni ne donne  
10 une évaluation de la fiabilité ou de  
11 la crédibilité de quelque  
12 renseignement que ce soit, car cela  
13 pourrait révéler des renseignements  
14 qui pourraient causer du tort.

15 Il s'agit d'un résumé de  
16 renseignements qui sont disponibles à  
17 la communauté de sécurité et de  
18 renseignement du Canada sur un sujet,  
19 présenté de sorte pour le diffuser au  
20 public sans pouvoir divulguer le  
21 renseignement qui pourrait causer des  
22 torts à la sécurité nationale et aux  
23 relations internationales. Alors, ce  
24 titre a certaines limites très  
25 importantes. Le résumé doit être lu à  
26 la lumière de ces renseignements  
27 sinon le résumé peut induire en  
28 erreur le lecteur. Voici certaines de

1                   ces limites :

2                   Le résumé pourrait être incomplet. Il

3                   s'agit d'en résumer une partie, mais

4                   pas nécessairement de la totalité de

5                   l'information sur le renseignement

6                   dont dispose le milieu de la sécurité

7                   nationale et du renseignement du

8                   Canada. Ainsi, il ne contient que

9                   l'information pertinente qu'il a été

10                  possible d'épurer adéquatement pour

11                  en permettre la diffusion publique.

12                  Le résumé n'indique pas le moment où

13                  le renseignement a été recueilli. Le

14                  résumé n'indique pas, sauf indication

15                  contraire, quand l'information a été

16                  recueillie ou obtenue. Il s'agit de

17                  renseignements recueillis et analysés

18                  au cours d'un certain laps de temps

19                  et n'ont peut-être pas été mis à la

20                  disposition de tous les décideurs du

21                  gouvernement du Canada pendant la

22                  période électorale. Et à ce titre, il

23                  ne faut pas présumer par exemple que

24                  le renseignement a été recueilli peu

25                  de temps avant les évènements

26                  décrits.

27                  Le résumé peut contenir de

28                  l'information qui vient d'une source

1 unique. Donc, puisque le résumé  
2 n'indique pas la source  
3 d'informations, on ne sait pas si ça  
4 vient d'une source unique ou de  
5 sources multiples.

6 Le résumé peut contenir de  
7 l'information dont le degré de  
8 fiabilité est inconnu ou variable,  
9 ainsi que de l'information qui peut  
10 avoir été fournie pour influencer  
11 autant que pour informer ses  
12 destinataires.

13 Le résumé n'indique pas la source de  
14 l'information. Le résumé peut  
15 présenter de l'information tirée de  
16 différents types de sources sans  
17 préciser le type de sources, à  
18 savoir : sources ouvertes, sources  
19 humaines, interception par des moyens  
20 techniques, ou autres. Il n'indique  
21 pas non plus si l'information a été  
22 traduite d'une autre langue que celle  
23 dans laquelle elle est présentée.

24 Le résumé n'indique aucune  
25 collaboration ni absence de  
26 corroboration. Le résumé n'indique  
27 pas s'il s'agit de l'information  
28 supplémentaire susceptible de

1 corroborer l'information résumée ni  
2 s'il n'existe aucune information  
3 supplémentaire pouvant corroborer.

4 Le résumé n'analyse pas  
5 l'information. Le document est un  
6 résumé du renseignement et non pas  
7 une analyse globale de l'importance  
8 de la signification du poids de ces  
9 renseignements.

10 La Commission a reçu tous les  
11 éléments de renseignement pertinents  
12 ainsi que les évaluations pertinentes  
13 qui précisent le degré de fiabilité  
14 de la corroboration ou l'absence de  
15 corroboration de l'information dans  
16 ces documents. »

17 Ensuite, je vais parler de l'utilisation des  
18 résumés thématiques lors des audiences publiques :

19 « Sous réserve des règles et du  
20 pouvoir discrétionnaire de la  
21 Commission à diriger les audiences  
22 conformément aux principes  
23 directeurs, les avocats peuvent se  
24 référer au résumé thématique lors des  
25 contre-interrogatoires. Lorsqu'ils le  
26 font, les avocats doivent formuler  
27 leurs questions de manière à ce qu'il  
28 soit clair pour les témoins que les

1 informations contenues dans les  
2 résumés thématiques représentent un  
3 résumé produit par le gouvernement du  
4 Canada sur la base de certains  
5 renseignements que détiennent les  
6 ministères et organismes responsables  
7 de la sécurité du renseignement et  
8 non pas des faits avérés. »

9 Merci, Madame la commissaire.

10 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et je vous remercie  
11 aussi.

12 **--- MATIÈRES PRÉLIMINAIRES PAR Me KATE McGRANN:**

13 **Me KATE McGRANN:** Bonjour. Je m'appelle Kate  
14 McGrann, avocate de la Commission.

15 Nous allons débiter avec quelques questions  
16 préliminaires. Je vais demander à l'opérateur d'afficher le  
17 document WIT-32\_EN. Pour dossier seulement, la version  
18 française de ce document se trouve à WIT-32\_FR.

19 **--- PIÈCE No. WIT 32 EN:**

20 Interview Summary: Azam Ishmael

21 **--- PIÈCE No. WIT 32 FR:**

22 Résumé d'entrevue : Azam Ishmael

23 **Me ERIN DANN:** Madame McGrann, il nous faut  
24 assermenter les témoins.

25 **Me KATE McGRANN:** Oui, d'accord. Merci de me  
26 le rappeler.

27 **LE GREFFIER:** On va débiter avec vous.

28 Azam Ishmael, désirez-vous être assermenté ou

1 affirmé?

2 **M. AZAM ISHMAEL:** Assermenté, ça va.

3 **LE GREFFIER:** Énoncez votre nom au complet.

4 **M. AZAM ISHMAEL:** Azam Ishmael est mon nom  
5 complet. Ishmael, c'est épelé I-S-H-M-A-E-L.

6 **LE GREFFIER:** Jurez-vous que les éléments de  
7 preuve que vous allez soumettre aujourd'hui est la vérité,  
8 toute la vérité, et rien que la vérité?

9 **M. AZAM ISHMAEL:** Oui.

10 **--- M. AZAM ISHMAEL, Sous affirmation solennelle:**

11 **LE GREFFIER:** Merci beaucoup.

12 Madame McGrath, voulez-vous être assermentée?

13 **Mme ANNE McGRATH:** Oui, assermentée, ça va.

14 **LE GREFFIER:** Veuillez énoncer votre nom et  
15 épelez votre nom.

16 **Mme ANNE McGRATH:** Je m'appelle Geraldine  
17 Anne McGrath, c'est M-C-G-R-A-T-H.

18 **LE GREFFIER:** Est-ce que vous jurez que les  
19 preuves que vous allez déposer seront la vérité, toute la  
20 vérité, et rien que la vérité?

21 **Mme ANNE McGRATH:** Oui, je le jure.

22 **--- Mme ANNE McGRATH, Sous affirmation solennelle:**

23 **LE GREFFIER:** Merci beaucoup.

24 Madame la conseillère, vous pouvez aller de  
25 l'avant.

26 **Me KATE McGRANN:** Nous avons un troisième  
27 témoin qui est avec nous par Zoom, monsieur Walied Soliman.

28 **LE GREFFIER:** Mr Walied Soliman, voulez-vous



1 être affirmé ou jurer? Veuillez épeler votre nom.

2 **M. WALIED SOLIMAN:** Je m'appelle Walied  
3 Soliman - S-O-L-I-M-A-N.

4 **LE GREFFIER:** Est-ce que vous jurez que les  
5 preuves que vous allez déposer est la vérité, rien que la  
6 vérité, et toute la vérité?

7 **M. WALIED SOLIMAN:** Oui.

8 **--- M. WALIED SOLIMAN, Sous affirmation solennelle:**

9 **LE GREFFIER:** Merci beaucoup.

10 Madame la comm... Madame...

11 **Me KATE McGRANN:** Faites demander à  
12 l'opérateur d'afficher le document WIT-32\_EN, et il s'agit  
13 d'une entrevue de l'étape 1, et c'est un résumé de l'entrevue  
14 avec monsieur Ishmael.

15 **--- INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me KATE McGRANN:**

16 **Mme KATE McGRANN:** Monsieur Ishmael, vous  
17 avez été interviewé le 5 mars 2024. Est-ce que vous vous  
18 rappelez de cette entrevue?

19 **M. AZAM ISHMAEL:** Oui.

20 **Me KATE McGRANN:** Un résumé a été préparé et  
21 il est affiché maintenant à l'écran, avez-vous eu l'occasion  
22 d'examiner ce résumé?

23 **M. AZAM ISHMAEL:** Oui.

24 **Me KATE McGRANN:** Êtes-vous d'accord que ce  
25 document est un résumé précis de l'entrevue que vous avez  
26 fourni aux conseillers de la Commission?

27 **M. AZAM ISHMAEL:** Oui.

28 **Me KATE McGRANN:** Est-ce que vous considérez

1 que ça fait partie des éléments de preuve déposés devant par  
2 vous à la Commission?

3 **M. AZAM ISHMAEL:** Oui.

4 **Me KATE McGRANN:** Vous avez servi comme  
5 directeur du Parti libéral depuis 2017?

6 **M. AZAM ISHMAEL:** Oui.

7 **Me KATE McGRANN:** Et vous l'êtes encore  
8 aujourd'hui?

9 **M. AZAM ISHMAEL:** Oui.

10 **Me KATE McGRANN:** Vous avez également servi  
11 comme le directeur de campagne pour les élections 2021. Est-  
12 ce exact?

13 **M. AZAM ISHMAEL:** Oui.

14 **Me KATE McGRANN:** Vous étiez l'un des  
15 représentants du Parti libéral désignés pour recevoir des  
16 breffages par rapport aux menaces à la sécurité ou des  
17 renseignements par rapport aux élections de 2019?

18 **M. AZAM ISHMAEL:** Oui.

19 **Me KATE McGRANN:** Pendant le reste de la  
20 discussion aujourd'hui, quand on va parler des menaces à la  
21 sécurité du groupe de travail là-dessus comme le Groupe de  
22 travail... Monsieur Ishmael, vous étiez un des représentants du  
23 Parti désignés pour recevoir ces breffages du groupe de  
24 travail pour les élections de 2021?

25 **M. AZAM ISHMAEL:** Oui.

26 **Me KATE McGRANN:** On peut baisser le document  
27 et je demande de mettre le document WIT-22\_EN, et la version  
28 française se trouve WIT-22-FR, et nous avons ici un résumé de

1 Walied Soliman.

2 --- PIÈCE No. WIT 22 EN:

3 Interview Summary: Walied Soliman

4 --- PIÈCE No. WIT 22 FR:

5 Résumé d'entrevue : Walied Soliman

6 **Me KATE McGRANN:** Monsieur Soliman, vous avez  
7 été interviewé par les conseils de... le 7 mars 2021. Est-ce  
8 que vous vous rappelez de cette entrevue?

9 **M. WALIED SOLIMAN:** Oui.

10 **Me KATE McGRANN:** Le sommaire a été préparé,  
11 qui est affiché maintenant à l'écran. Avez-vous eu l'occasion  
12 d'examiner ce résumé?

13 **M. WALIED SOLIMAN:** Oui.

14 **Me KATE McGRANN:** Est-ce que vous êtes  
15 d'accord que ce document est un résumé précis de l'entrevue  
16 que vous avez fourni aux conseillers de la Commission?

17 **M. WALIED SOLIMAN:** Oui.

18 **Me KATE McGRANN:** Est-ce que vous adoptez ce  
19 résumé d'entrevue comme étant une partie de votre preuve  
20 devant cette Commission?

21 **M. WALIED SOLIMAN:** Oui.

22 **Me KATE McGRANN:** Vous êtes le président de  
23 la société Norton Rose Fullbright au Canada?

24 **M. WALIED SOLIMAN:** Oui.

25 **Me KATE McGRANN:** Vous n'avez pas joué de  
26 rôle dans le parti, la campagne du Parti conservateur du  
27 Canada dans l'élection de 2019?

28 **M. WALIED SOLIMAN:** Oui.

1                   **Me KATE McGRANN:** Vous avez servi comme  
2 coprésident de la campagne générale de 2021 lors de  
3 l'élection générale?

4                   **M. WALIED SOLIMAN:** Oui.

5                   **Me KATE McGRANN:** Vous étiez le représentant  
6 du Parti conservateur désigné pour recevoir des breffages du  
7 groupe de travail pour l'élection de 2021?

8                   **M. WALIED SOLIMAN:** Exact.

9                   **Me KATE McGRANN:** Est-ce qu'on peut  
10 maintenant afficher le document 23, et pour dossier, la  
11 version française se trouve à WIT-23\_FR.

12                   **--- PIÈCE No. WIT 23 EN:**

13   Interview Summary: Anne McGrath

14                   **--- PIÈCE No. WIT 23 FR:**

15   Résumé d'entrevue : Anne McGrath

16                   **Me KATE McGRANN:** Vous avez ici un résumé  
17 d'entrevue de Anne McGrath.

18   Madame McGrath. Vous avez passé une entrevue  
19 avec les conseillers de la Commission le 24 février 2024,  
20 c'est ce que (inintelligible)?

21                   **M. WALIED SOLIMAN:** Oui.

22                   **Me KATE McGRANN:** Le résumé a été préparé de  
23 cette entrevue qui est maintenant affiché à l'écran. Avez-  
24 vous eu l'occasion d'examiner ce résumé?

25                   **M. WALIED SOLIMAN:** Oui.

26                   **Me KATE McGRANN:** Êtes-vous d'accord que ce  
27 document est un résumé précis de l'entrevue que vous avez  
28 fournir à la Commission à l'époque?

1 **M. WALIED SOLIMAN:** Oui.

2 **Me KATE McGRANN:** Est-ce que vous adoptez ce  
3 résumé d'entrevue comme élément de votre témoignage ici?

4 **M. WALIED SOLIMAN:** Oui.

5 **Me KATE McGRANN:** Vous avez servi comme  
6 directeur national du NPD depuis peu après l'élection  
7 provinciale de l'Alberta en avril 2019 jusqu'à janvier 2024?

8 **M. WALIED SOLIMAN:** Exact.

9 **Me KATE McGRANN:** Vous étiez donc le  
10 représentant du NDP désigné pour recevoir des breffages de  
11 sécurité du groupe de travail pour l'élection générale de  
12 2021?

13 **M. WALIED SOLIMAN:** Oui.

14 **Me KATE McGRANN:** On peut maintenant baisser  
15 le document.

16 Dans chacun de vos rôles à titre de  
17 représentants désignés pour recevoir des breffages de  
18 sécurité du groupe de travail, vous avez obtenu une cote de  
19 sécurité de secret, et subséquemment, vous avez reçu des  
20 breffages classés secrets en tant que groupe lors de ces  
21 breffages. Ça fera l'objet de mes questions aujourd'hui.  
22 Certains d'entre vous avez peut-être reçu d'autres breffages  
23 qui vous ont été livrés personnellement ou à votre parti sur  
24 une base individuelle par rapport aux partis que vous  
25 représentez. Je ne vous poserai aucune question au sujet de  
26 ces autres breffages.

27 Le gouvernement produit des copies de  
28 documents par rapport au groupe... des breffages faits par le

1 groupe de travail, des informations adéquates pour une  
2 divulgation publique, et nous allons les examiner  
3 aujourd'hui.

4 Il y a de l'information dans ces documents  
5 qui a été caviardée en accord avec les obligations de la  
6 Commission de protéger l'information classée. Je ne vous  
7 poserai pas de questions visant à obtenir de vous de  
8 l'information classifiée que vous avez reçue et je crois que  
9 vous ne voudrez pas répondre certains aspects des questions  
10 que je vais poser pour la même raison. Dans tel cas,  
11 simplement indiquez que vous ne pouvez pas répondre à ces  
12 questions dans un cadre public et je passerai à d'autres  
13 choses.

14 Avant d'aller à votre expérience à titre de  
15 représentants désignés de vos partis respectifs pour le  
16 groupe de travail sur la sécurité, je veux toucher dans le  
17 processus de candidatures pour les partis.

18 Je vais débiter avec des questions pour vous,  
19 Monsieur Ishmael.

20 Je crois comprendre que les représentants du  
21 Parti libéral ont reçu un breffage classé, par exemple aux  
22 candidats à l'investiture dans Don Valley North et que vous  
23 n'étiez en position aujourd'hui à nous fournir quelque  
24 information que ce soit à ce sujet.

25 Madame la commissaire, nous nous attendons à  
26 ce que d'autres témoins qui témoigneront ici pourront parler  
27 de cela.

28 Monsieur Ishmael, êtes-vous au courant du

1 rapport médiatique débutant en 2023 alléguant qu'il y a eu  
2 des irrégularités dans les candidatures à l'investiture dans  
3 la circonscription libérale de Don Valley North pour le Parti  
4 libéral et que les étudiants internationaux avec des  
5 documents falsifiés avaient... ont été amenés au site et ont  
6 été forcés à voter pour un candidat?

7 **M. AZAM ISHMAEL:** Je suis au courant des  
8 rapports médiatiques, oui.

9 **Me KATE McGRANN:** Je comprends que du point  
10 de vue du Parti libéral, il n'y a pas eu d'enjeux  
11 d'irrégularités dans le processus de nomination de Don Valley  
12 North?

13 **M. AZAM ISHMAEL:** C'est exact.

14 **Me KATE McGRANN:** Avez-vous expliqué pourquoi  
15 le Parti libéral a cette opinion?

16 **M. AZAM ISHMAEL:** Le Parti libéral du groupe  
17 opérait un peu comme les autres partis politiques. Nous avons  
18 un processus très rigoureux autour des réunions  
19 d'investiture, y compris des règles publiées, et ainsi que...  
20 et dans notre Constitution qui sont approuvées par les  
21 administrateurs du Parti. Le processus, tel que voulu, doit  
22 être transparent et respectueux des règles établies et leur  
23 président de la réunion pour cette réunion d'investiture n'a  
24 pas indiqué qu'il y a eu la moindre irrégularité, mais aucun  
25 des participants à la réunion ne se sont prévalus du  
26 processus d'appel disponible à quiconque fait partie de cette  
27 réunion de candidats à l'investiture.

28 **Me KATE McGRANN:** Et j'aimerais me rappeler à

1 moi-même et vous aussi que nous devons tâcher de nous  
2 ralentir lorsque nous parlons parce qu'il y a de  
3 l'interprétation simultanée qui a cours. Je vais tâcher de me  
4 le rappeler moi-même.

5 Monsieur Ishmael, vous savez que la  
6 Commission a reçu un énoncé supplémentaire de preuve  
7 anticipée?

8 **M. AZAM ISHMAEL:** Oui.

9 **Me KATE McGRANN:** Cet énoncé de documents  
10 anticipé dit que monsieur Dong se rappelle que les étudiants  
11 internationaux qui étaient dans une école privée, vivant dans  
12 une résidence, ont voté dans la séance des candidats à  
13 l'investiture de Don Valley North en 2017. Cet énoncé... cette  
14 question de preuve anticipée a dit qu'un autobus organisé par  
15 l'école a transporté ces étudiants à la réunion de  
16 candidature.

17 **M. AZAM ISHMAEL:** Oui.

18 **Me KATE McGRANN:** En supposant que monsieur  
19 Dong confirme cette information comme étant ses preuves, est-  
20 ce que cela changera votre opinion qu'il... pour savoir s'il y  
21 a eu des problèmes ou des irrégularités dans la séance  
22 d'investiture dans Valley North en 2019?

23 **M. AZAM ISHMAEL:** Non. Les gens qui résident  
24 dans la circonscription ont le droit d'assister à une  
25 réunion. La seule chose qui me semble particulière, c'est que  
26 ç'a été organisé par l'école de participer à un évènement  
27 politique.

28 **Me KATE McGRANN:** En prenant un peu de recul



1 de la course de 2019 pour l'investiture, je considère plus  
2 généralement le rôle et les règles du Parti libéral de qui  
3 peut voter dans ces courses à l'investiture. Vous en avez  
4 parlé. Avez-vous une opinion à savoir si le processus de  
5 candidatures est ouvert à l'ingérence étrangère?

6 **M. AZAM ISHMAEL:** J'ai une opinion et je ne  
7 crois vraiment que ces réunions-là sont susceptibles de subir  
8 de l'ingérence étrangère.

9 **Me KATE McGRANN:** Expliquez.

10 **M. AZAM ISHMAEL:** Le processus pour  
11 l'identification des électeurs dans les réunions  
12 d'investiture sont une reproduction des règles de Élections  
13 Canada avec des exceptions normales par rapport aux gens qui  
14 ont 14 ans qui ont droit de vote dans nos réunions de camp,  
15 mais... d'investiture, ainsi que quelqu'un peut se porter  
16 garant pour une autre personne lors de ces réunions.

17 Donc, au-delà de ça, il faut prouver que l'on  
18 vit dans la circonscription par une pièce d'identité, une  
19 avec l'adresse ou avec une pièce d'identité, un peu semblable  
20 au processus électoral d'Élections Canada.

21 **Me KATE McGRANN:** Monsieur Soliman  
22 maintenant.

23 Avez-vous une opinion de savoir si les  
24 courses à l'investiture sont susceptibles d'ingérence  
25 étrangère?

26 **M. WALIED SOLIMAN:** Je ne connais pas la  
27 réponse. Ce serait plutôt une question pour les responsables  
28 de la sécurité.



1                   **M. AZAM ISHMAEL:** Nous savions par rapports  
2 médiatiques qu'il pouvait y avoir de l'ingérence étrangère  
3 que... on l'a vu dans l'élection américaine en 2019, il y avait  
4 des attaques sur le candidat démocratique qui avaient eu  
5 lieu.

6                   **Me KATE McGRANN:** Donc, je vais rester avec  
7 vous, Monsieur Ishmael, en vous demandant de décrire votre  
8 expérience comme représentant désigné du Parti pour les  
9 breffages avant l'élection de 2019 de la chaire de sécurité.

10                   **M. AZAM ISHMAEL:** Mon expérience. Règle  
11 générale, oui, c'était une expérience intéressante où  
12 (inintelligible) de l'information était partagée. À certains  
13 égards, c'était un peu décevant quant aux recommandations ou  
14 au manque de recommandations, mais règle générale, comme on  
15 peut s'attendre d'un établissement public, ç'a été très... mené  
16 très professionnellement et réfléchi.

17                   **Me KATE McGRANN:** Vous avez dit que certains  
18 aspects étaient décevants. Qu'entendez-vous?

19                   **M. AZAM ISHMAEL:** Souvent, sans divulguer le  
20 contenu de ces breffages, comme tout le monde en général, les  
21 partis politiques avaient demandé de l'aide. La technologie,  
22 si ça pouvait être approuvé ou appuyé par le gouvernement du  
23 Canada pour savoir si on utilise telle technologie, ce serait  
24 le meilleur, et le gouvernement était très réticent à fournir  
25 quelque information là-dessus, bien qu'il ait fourni de  
26 l'information générale au sujet de la cybersécurité et la  
27 façon de se protéger. Donc, des éléments de base : la  
28 cybersécurité.

1                   **Me KATE McGRANN:** Outre cette question par  
2 rapport aux recommandations de la technologie, est-ce qu'il y  
3 avait d'autres éléments de votre expérience avec le groupe de  
4 travail sur la sécurité en 2019 que vous avez trouvés  
5 décevants?

6                   **M. AZAM ISHMAEL:** Non.

7                   **Me KATE McGRANN:** Je demande qu'on produise  
8 le document CAN-2323.

9                   **--- PIÈCE No. CAN 2323:**

10                                   Classified Briefing to Political  
11                                   Parties: CSIS Mandate and Threat  
12                                   Landscape

13                   **Me KATE McGRANN:** Il s'agit d'un document  
14 intitulé « Breffages aux partis politiques : Paysage des  
15 menaces selon le SCRS ». Page 22, s'il vous plaît.

16                   **M. WALIED SOLIMAN:** Je ne le vois pas à  
17 l'écran, s'il vous plaît, Madame l'avocate.

18                   **Me KATE McGRANN:** Donnez-moi un instant.

19                   **M. WALIED SOLIMAN:** D'accord, je le vois.  
20 Merci beaucoup.

21                   **Me KATE McGRANN:** Je reviens au document à  
22 l'écran que tous vous voyez. Si vous regardez en haut de la  
23 page, on voit : « Aperçu des menaces – Élections 2019 :  
24 Tendances ». On voit l'identification de quatre tendances. Je  
25 vous donne un instant pour lire les quatre points. On y parle  
26 de la perception des menaces au Canada à cette date.

27                                   **(COURTE PAUSE)**

28                   **Me KATE McGRANN:** Monsieur Ishmael, est-ce

1 que cela correspond à la nature de l'information dont vous  
2 vous souvenez avoir reçu du Groupe de travail des menaces  
3 électorales?

4 **M. AZAM ISHMAEL:** Oui.

5 **Me KATE McGRANN:** De l'information de cette  
6 nature a-t-elle été intéressante pour votre parti, utile pour  
7 votre parti?

8 **M. AZAM ISHMAEL:** Oui, ça a aidé à savoir  
9 comment déployer des ressources pour contrer les menaces,  
10 notamment les cybermenaces à cause des activités aux États-  
11 Unis, mais je dirais que ç'a été utile pour mieux nous  
12 positionner.

13 **Me KATE McGRANN:** La prochaine section de ce  
14 document s'intitule : « Ce que sont les IE (ingérences  
15 étrangères) et qui sont les acteurs ». Ensuite, on décrit qui  
16 sont ces acteurs et pourquoi. J'aimerais voir quelques  
17 exemples avec vous. Passons à la page 4 du même document.

18 En ce qui concerne la menace d'ingérence  
19 étrangère dans les élections générales de 2019, le premier  
20 point sur cette page dit :

21 « Les opérations contre les  
22 établissements démocratiques  
23 continueront à avoir un impact sur  
24 les institutions démocratiques  
25 partout dans le monde. »

26 Et je vais passer votre attention au  
27 troisième point qui dit :

28 « Tandis que le Canada n'est pas

1 immunisé contre cette menace, nous ne  
2 connaissons aucune menace importante  
3 aux élections canadiennes pour  
4 l'instant. Nous n'avons pas  
5 d'informations pour déterminer que  
6 des acteurs non étatiques effectuent  
7 ou planifient d'effectuer des  
8 opérations cybernétiques. Nous ne  
9 sommes pas au courant de l'ampleur de  
10 l'ingérence étrangère d'états  
11 hostiles au Canada. »

12 C'est le dernier point. Je comprends que vous  
13 ne pouvez pas nous donner de l'information classifiée que  
14 vous auriez reçue, mais pouvez-vous nous dire si ce breffage  
15 et les exemples que je vous ai soulignés correspondent à la  
16 nature de l'information dont vous vous souvenez aux séances  
17 d'information du groupe de travail?

18 **M. AZAM ISHMAEL:** Oui.

19 **Me KATE McGRANN:** De l'information de cette  
20 nature a-t-elle été utile?

21 **M. AZAM ISHMAEL:** Oui.

22 **Me KATE McGRANN:** Pourquoi?

23 **M. AZAM ISHMAEL:** Comme le groupe de travail  
24 sur les menaces électorales examinait ces menaces et  
25 l'information, le parti savait qu'il fallait avoir des  
26 systèmes robustes sur la cybersécurité, les cybermenaces, et  
27 prendre d'autres étapes, d'autres mesures pour sensibiliser  
28 le personnel et les candidats.

1 Prochaine section du document, si on pouvait  
2 monter à « Acteurs principaux au Canada qui ont des activités  
3 d'ingérence étrangère : la Chine et la Russie », premier  
4 paragraphe. On y lit :

5 « La République populaire de la Chine  
6 et la Fédération russe sont les  
7 principales menaces selon les  
8 activités observées. Nous croyons que  
9 ces états peuvent fonctionner au  
10 Canada avec beaucoup d'impunité. Les  
11 activités d'IE augmentent avant et  
12 après les élections. »

13 Voyons quelques exemples d'informations sur  
14 les acteurs. On commence avec la Chine. « La Chine, point  
15 stratégique », premier point :

16 « Les acteurs principaux d'ingérence  
17 étrangère en ce qui concerne la  
18 Chine, la menace provient de  
19 responsables chinois qui utilisent  
20 des outils de médias sociaux, des  
21 groupes communautaires, des contacts  
22 de confiance, du personnel  
23 d'affaires, des permanents, des  
24 citoyens – on ferme la parenthèse –,  
25 des membres du personnel, d'élus et  
26 de journaux et de médias chinois pour  
27 faire progresser la cause du Parti  
28 communiste. »

1                   On a aussi d'autres exemples à la page 5.  
2           J'attire votre attention au troisième point sur cette page :  
3                   « Les élus et candidats, à tous les  
4                   paliers du gouvernement ciblé, la  
5                   Chine effectue du soutien financier  
6                   direct et caché pour les candidats,  
7                   les partis, les politiques pour faire  
8                   progresser les intérêts stratégiques  
9                   de la Chine. On y voit aussi des  
10                  réflexions sur l'Inde, le Pakistan et  
11                  l'Iran. »

12                   De façon générale, pouvez-vous nous dire si  
13           cette information correspond à la nature de l'information que  
14           vous avez reçue au groupe de travail sur les menaces  
15           électorales que vous avez reçues?

16                   **M. AZAM ISHMAEL:** Oui.

17                   **Me KATE McGRANN:** Est-ce que cette  
18           information a été utile pour votre parti?

19                   **M. AZAM ISHMAEL:** Et c'était intéressant de  
20           le savoir, mais très difficile d'y réagir, donc ce n'était  
21           pas énormément utile pour mettre en œuvre des mesures.

22                   **Me KATE McGRANN:** Pouvez-vous nous expliquer  
23           pourquoi vous dites que cette information était difficile à  
24           appliquer en réalité?

25                   **M. AZAM ISHMAEL:** Le premier point dit que  
26           c'est fait de façon secrète et avec impunité, donc c'est  
27           difficile de détecter quelque chose qui est secret, caché, et  
28           beaucoup des suppositions ici dépendent des agences de



1 respect d'application de la loi si elles voyaient des choses  
2 inappropriées. Le processus canadien est assez rigoureux et  
3 il y a le Commissaire des élections du Canada et Élections  
4 Canada, donc nous faisons confiance à Élections Canada et au  
5 commissaire d'enquêter des menaces et des doutes, le cas  
6 échéant.

7 **Me KATE McGRANN:** Vous avez parlé de la  
8 nature secrète et du fait que les acteurs sentent qu'ils  
9 peuvent agir en toute impunité. Y a-t-il d'autres raisons  
10 pour lesquelles ç'a été difficile d'agir pour votre parti?

11 **M. AZAM ISHMAEL:** C'est très général comme  
12 énoncé.

13 **Me KATE McGRANN:** Passons maintenant à ce qui  
14 s'est passé après les élections de 2019. Pourriez-vous  
15 décrire votre expérience comme représentant du parti au  
16 groupe de travail sur les menaces électorales après 2019.

17 **M. AZAM ISHMAEL:** En ce qui concerne les  
18 élections de 2019 ou de façon générale comme observations? Je  
19 pensais que ce groupe de travail sur les menaces électorales  
20 était un bon effort du gouvernement pour sauvegarder les  
21 élections. Je n'ai pas compris pourquoi il y avait des gens  
22 qui surveillaient activement, ça aurait dû être fait depuis  
23 toujours, et s'il y avait eu quelque chose, ça aurait dû être  
24 rapporté aux médias et les mesures nécessaires prises. Donc,  
25 à ce point de vue, c'était assez intéressant et je félicite  
26 le gouvernement de l'avoir fait.

27 En ce qui concerne l'information qui nous a  
28 été donnée, comme vous le voyez, sans divulguer quoi que ce

1        soit, la nature de l'information qu'on a reçue était très  
2        générale. Il était très difficile d'agir sans preuve de  
3        menaces crédible. Donc, je dirais que c'est ce que nous avons  
4        perçu, mais de ma perception, étant donné les protocoles, le  
5        gouvernement tentait de voir quel était le bon niveau de  
6        divulgation aux partis politiques et qu'il fallait garder de  
7        l'information classifiée.

8                    **Me KATE McGRANN:** Si on ne parle plus de  
9        votre expérience comme représentants au groupe de travail sur  
10       les menaces électorales, je veux demander à vous, Madame  
11       McGrath, de l'information sur ce que vous avez entendu des  
12       gens qui travaillaient pour vos partis respectifs pendant les  
13       élections.

14                    Monsieur Ishmael, vous, le parti libéral a-t-  
15       il reçu des préoccupations de quelqu'un qui travaillait sur  
16       la campagne électorale, la mise en candidatures, sur  
17       l'ingérence étrangère potentielle?

18                    **M. AZAM ISHMAEL:** Non, je n'ai pas reçu  
19       d'informations.

20                    **Me KATE McGRANN:** Madame McGrath, est-ce que  
21       le NPD a reçu des préoccupations de la part de quelqu'un  
22       travaillant pour les mises en candidatures ou les campagnes  
23       électorales sur l'ingérence étrangère potentielle?

24                    **Mme ANNE McGRATH:** Non.

25                    **Me KATE McGRANN:** Passons maintenant aux  
26       élections générales de 2021. Je commence avec des questions  
27       sur la sensibilisation de vos partis sur l'ingérence  
28       étrangère comme préoccupation dans ces élections.

1 Madame McGrath, décrivez la sensibilisation  
2 de l'ingérence étrangère du NPD à l'arrivée des élections de  
3 2021.

4 **Mme ANNE McGRATH:** Je pense qu'on était au  
5 courant que c'était une menace potentielle à cause de  
6 l'expérience, mais dans tous les cas, toute information sur  
7 l'ingérence étrangère dans les élections se voit après coup  
8 et c'est surtout les médias, dans les médias.

9 **Me KATE McGRANN:** Vous avez parlé  
10 d'expériences précédentes. De quoi parlez-vous, « expériences  
11 précédentes »?

12 **Mme ANNE McGRATH:** Par exemple, il y a  
13 quelqu'un pendant la campagne de 2019 qui s'est fait arrêter  
14 en Norvège, je crois qu'il s'est fait accuser d'être un  
15 espion russe qui avait été bénévole pendant une de nos  
16 campagnes. Donc, je pense que c'est ressorti dans les médias  
17 plusieurs années après la fin de la campagne et ça s'est  
18 passé en Norvège et non pas au Canada.

19 **Me KATE McGRANN:** Est-ce que je comprends  
20 bien que vous avez appris que ces événements s'étaient  
21 produits dans les médias?

22 **Mme ANNE McGRATH:** Oui.

23 **Me KATE McGRANN:** Vous souvenez-vous de  
24 quand?

25 **Mme ANNE McGRATH:** Je crois que c'était après  
26 ou juste avant la campagne 2021. Je l'ai entendu à la radio  
27 et j'ai vu un article écrit là-dessus aussi.

28 **Me KATE McGRANN:** Le parti a-t-il pris des

1 mesures après cette information?

2 **Mme ANNE McGRATH:** Non, c'était des années  
3 après, il n'y avait rien à faire, aucune mesure, ç'a été  
4 divulgué. Généralement, il n'y avait pas d'informations, de  
5 ressources ou d'outils.

6 **Me KATE McGRANN:** Monsieur Soliman, pouvez-  
7 vous décrire la sensibilisation de l'ingérence étrangère du  
8 Parti conservateur comme préoccupation potentielle pendant la  
9 lancée des élections générales 2021?

10 **M. WALIED SOLIMAN:** C'était très bas sur  
11 notre radar.

12 **Me KATE McGRANN:** Monsieur Ishmael, pourriez-  
13 vous décrire la sensibilisation du potentiel du danger de  
14 l'ingérence étrangère pendant les élections de 2021?

15 **M. AZAM ISHMAEL:** Très faible sur notre  
16 radar.

17 **Me KATE McGRANN:** Comme représentants de vos  
18 partis au groupe de travail sur les menaces électorales en  
19 2021, Monsieur Soliman, je commence par quelques questions  
20 pour vous. Pourriez-vous décrire votre expérience comme  
21 représentant du Parti conservateur pour recevoir des  
22 breffages du groupe de travail avant l'élection générale de  
23 2021?

24 **M. WALIED SOLIMAN:** C'est un rôle qu'Erin,  
25 qui était notre chef du parti à ce moment-là, a pris très au  
26 sérieux. On a eu un processus de cote de sécurité assez  
27 strict. J'ai eu l'impression généralement que je n'ai pas  
28 vraiment appris quoi que ce soit dans les breffages auxquels

1 j'ai assisté. Je pouvais lire la même chose dans le *Globe and*  
2 *Mail*, le *Toronto Star*. C'était un exercice à fort potentiel  
3 et j'appuie que ces types de groupe de travail se  
4 poursuivent, mais je n'en suis pas ressorti avec quelque  
5 chose que je n'aurais pas pu apprendre par les journaux. Je  
6 n'ai pas compris pourquoi il me fallait une si grande cote de  
7 sécurité pour écouter ces breffages.

8 **Me KATE McGRANN:** J'ai deux questions de  
9 suivi. Vous avez parlé d'Erin, je crois que c'est Erin  
10 O'Toole dont vous parliez?

11 **M. WALIED SOLIMAN:** Oui.

12 **Me KATE McGRANN:** Vous avez décrit votre  
13 expérience comme « expérience à fort potentiel ». Qu'est-ce  
14 que ça voulait dire?

15 **M. WALIED SOLIMAN:** Si le groupe de travail  
16 sur les menaces électorales pouvait être utilisé comme outil  
17 d'interface avec les membres de nos partis politiques ayant  
18 une forte cote de sécurité pour partager avec clarté  
19 l'information appropriée et aider les partis politiques à  
20 s'assurer que toute ingérence étrangère soit bien identifiée  
21 tôt et que tout acteur potentiel soit identifié tôt pour  
22 qu'on puisse y faire face de façon appropriée, selon moi, ce  
23 serait un résultat positif. C'était ce à quoi je m'attendais,  
24 en fait. Mais d'écouter des séances d'information sur des  
25 choses, comme Azam l'a dit, sur lesquelles on ne pouvait pas  
26 agir, et comme je le disais, qu'on connaissait complètement  
27 déjà, c'était... ce n'était pas une bonne utilisation de notre  
28 temps ni des ressources.

1                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Madame McGrath, j'ai une  
2 question pour monsieur Soliman.

3                   Avez-vous... aviez-vous l'occasion de poser des  
4 questions pendant ces séances de breffage ou vous receviez  
5 essentiellement de l'information?

6                   **M. WALIED SOLIMAN:** Oui, nous pouvions poser  
7 des questions. Souvent, je l'ai fait. J'étais très intéressé,  
8 j'étais assez curieux, mais à aucun moment n'ai-je ressenti  
9 obtenir de l'information qui soit utile ou sur laquelle on  
10 pouvait agir.

11                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

12                   **Me KATE McGRANN:** Madame McGrath, s'il vous  
13 plait, décrivez votre expérience comme représentante désignée  
14 du NPD au groupe de travail sur les menaces électorales avant  
15 les élections de 2021.

16                   **Mme ANNE McGRATH:** J'ai aussi dû subir le  
17 processus d'obtention de cote de sécurité assez strict et  
18 j'ai été frappée par la quantité de ressources dans la pièce  
19 parce qu'il y avait des représentants de haut niveau de  
20 chacune des agences. Je conviens que l'information qui a été  
21 donnée semblait très générique, encore une fois sur laquelle  
22 on ne pouvait pas agir. Beaucoup de questions ont été posées,  
23 mais les réponses données ne fournissaient pas de réponses  
24 qui pouvaient être utilisées comme, par exemple, s'il y avait  
25 eu ingérence étrangère dans cette campagne, comment le  
26 saurions-nous et ce qu'on pourrait en faire. Et c'était le  
27 genre de questions que les partis posaient et cette  
28 information n'existait pas ou ne nous a pas été donnée. Il y

1 a eu beaucoup de présentations PowerPoint sur différents  
2 aspects de l'ingérence étrangère dans les élections

3 **Me KATE McGRANN:** De façon générale, pensez-  
4 vous que vous aviez l'information nécessaire pour faire  
5 quelque chose, vers qui vous retourner si vous aviez eu plus  
6 d'informations?

7 **Mme ANNE McGRATH:** On m'a donné de  
8 l'information, des coordonnées de gens à contacter s'il y  
9 avait quelque chose, mais encore une fois, je n'ai jamais  
10 senti que j'avais les outils pour identifier des menaces  
11 potentielles réelles.

12 **Me KATE McGRANN:** Monsieur Ishmael, vous avez  
13 de l'expérience en 2019 avec le groupe de travail sur les  
14 menaces électorales. À propos de cette expérience, pourriez-  
15 vous nous donner votre impression sur votre participation  
16 avant les élections de 2019 au groupe de travail sur les  
17 menaces électorales?

18 **M. AZAM ISHMAEL:** Lorsque nous sommes allés  
19 en 2021, il n'y avait pas beaucoup de nouvelles informations,  
20 même si certaines années s'étaient écoulées. Donc, j'ai eu  
21 l'impression de participer à des séances d'information que  
22 j'avais reçues déjà en 2019.

23 **Me KATE McGRANN:** Passons maintenant à  
24 certains exemples de séances d'information données en 2021  
25 par le groupe de travail, CAN 18041.

26 **--- PIÈCE No. CAN 18041:**

27 SITE TF Briefing to Secret Cleared  
28 Federal Political Parties

1                   **Me KATE McGRANN:** Voici un document datant de  
2 juillet 2021 intitulé « Séances d'information des membres du  
3 groupe de travail sur les menaces électorales ». Ça dit  
4 pourquoi l'ingérence étrangère est importante, qu'est-ce que  
5 c'est, et ce que sont les acteurs d'ingérence étrangère.  
6 Page 2, au bas de la page, en-tête : « Leçons apprises de  
7 2019 », il y a trois points, les voici :

8                   « Le groupe de travail n'a vu aucune  
9 information définitive pour indiquer  
10 que des acteurs étatiques étrangers  
11 ciblaient Élections Canada, le  
12 système électoral et les réseaux.  
13 Nous n'avons eu aucune campagne  
14 concrète d'ingérence dans  
15 l'écosystème d'information numérique  
16 mais que des campagnes de  
17 mésinformation existaient et étaient  
18 difficiles à dénoter.  
19 Il n'y a eu aucune observation... il y  
20 a eu certaines observations  
21 d'interventions ciblées dans des  
22 circonscriptions de certains  
23 candidats à propos de la Chine, de  
24 l'Inde et du Pakistan.  
25 Aucune des activités n'ont pu  
26 engendrer d'enquêtes pénales. »

27                   De façon générale, pouvez-vous nous dire,  
28 Monsieur Soliman, si cette information correspond à la nature



1 de l'information que vous vous souvenez avoir reçue au groupe  
2 de travail sur les menaces électorales?

3 **M. WALIED SOLIMAN:** [...]

4 **Me KATE McGRANN:** Je dois vous interrompre.  
5 Votre micro est en sourdine.

6 **M. WALIED SOLIMAN:** Est-ce qu'on peut revenir  
7 en haut de la première page?

8 Je ne me souviens pas que le Canada ait été  
9 une cible pendant plusieurs années, et si vous passez aux  
10 paragraphes que vous avez lus, les trois, je me souviens de  
11 la discussion à l'effet que rien... qu'il n'y avait pas de  
12 préoccupations en 2019. Je ne me souviens pas qu'on ait parlé  
13 du Pakistan et je dois noter que je ne me souviens pas avoir  
14 reçu ce document. Donc, peut-être que quelqu'un l'utilisait  
15 pour parler, mais je ne me souviens pas d'avoir reçu ce  
16 document ou un document qui lui ressemblait. Peut-être que  
17 d'autres, mais moi, non.

18 **Me KATE McGRANN:** Pour ce qui est de votre  
19 souvenir sur ce qu'on vous a dit sur la menace potentielle,  
20 la nature de l'information qui vous a été fournie était-elle  
21 utile pour votre parti?

22 **M. WALIED SOLIMAN:** Bien, c'était  
23 réconfortant parce que cela confirmait nos perspectives  
24 préexistantes à l'effet que l'ingérence étrangère ne devait  
25 pas être vedette sur le radar parce qu'il n'y avait pas  
26 d'inquiétude en 2019.

27 **Me KATE McGRANN:** Madame McGrath, de façon  
28 générale encore, cette information correspond-elle à votre

1 souvenir de ce que vous avez appris au breffage du Groupe de  
2 travail sur les menaces électorales en 2021?

3 **Mme ANNE McGRATH:** Oui, il y avait eu des  
4 tentatives, mais que peu de preuves étayaient un impact sur  
5 nos élections. Je dirai aussi que je ne me souviens pas avoir  
6 vu ce document à quelque point que ce soit. En fait, la  
7 plupart des breffages du groupe de travail sur les menaces  
8 électorales se faisait verbalement avec des PowerPoint et  
9 nous n'avions pas de crayon ou de papier pour prendre des  
10 notes ou quoi que ce soit.

11 **Me KATE McGRANN:** Merci de nous donner ce  
12 contexte. De l'information de cette nature était-elle utile  
13 pour votre parti?

14 **Mme ANNE McGRATH:** Oui, c'était utile de  
15 savoir que ce n'était pas une grande préoccupation dont il  
16 fallait s'inquiéter dans notre campagne. Il fallait en tenir  
17 compte, mais ne pas investir beaucoup de ressources pour s'en  
18 occuper.

19 **Me KATE McGRANN:** Monsieur Ishmael, avec ce  
20 qu'on a vu dans ce document, est-ce que cela correspond à la  
21 nature de l'information que vous vous souvenez avoir reçue  
22 des breffages en 2021 par le groupe de travail?

23 **M. AZAM ISHMAEL:** Oui.

24 **Me KATE McGRANN:** Et de l'information de  
25 cette nature a-t-elle été importante, utile pour votre parti?

26 **M. AZAM ISHMAEL:** Ç'a été utile parce que ça  
27 nous a permis d'être rassurés et de savoir où positionner nos  
28 ressources pour faire face à la menace.

1                   **Me KATE McGRANN:** Page 3 du même document,  
2           j'aimerais attirer votre attention au haut de la page,  
3           « Environnement des menaces d'ingérence étrangère en 2021 ».   
4           On voit :

5                                   « La pandémie de 2019 a eu un impact  
6                                   négatif sur la capacité des acteurs  
7                                   étatiques de s'engager dans  
8                                   l'ingérence étrangère grâce à  
9                                   l'interaction humaine, mais a ouvert  
10                                  des portes pour la cyberactivité et  
11                                  la mésinformation en ligne.  
12                                  L'ingérence étrangère continuera  
13                                  probablement à sa même intensité,  
14                                  surtout avant les élections fédérales  
15                                  au Canada. »

16                   Ensuite :

17                                  « La République populaire de la Chine  
18                                  sera la menace principale dans les  
19                                  prochaines élections fédérales à  
20                                  cause de tensions dans les relations  
21                                  bilatérales et les activités de la  
22                                  République politique (sic) de Chine,  
23                                  les activités de la Chine contre le  
24                                  Canada et ses députés, on perçoit  
25                                  leurs activités comme pro-République  
26                                  politique (sic) de Chine ou contre. »

27                   Pouvez-vous nous dire, Monsieur Ishmael, si  
28           ça correspond à la nature de l'information dont vous vous

1 souvenez des séances d'information du groupe de travail sur  
2 les menaces?

3 **M. AZAM ISHMAEL:** Je ne me souviens pas de  
4 ces paragraphes. Comme Anne le disait, nous n'avons pas vu ce  
5 document, mais en général, c'était la nature des  
6 commentaires.

7 **Me KATE McGRANN:** Est-ce que l'information de  
8 cette nature... est-ce que cette information était utile pour  
9 votre parti?

10 **M. AZAM ISHMAEL:** Comme ç'a été dit  
11 auparavant, comme c'était une faible menace en 2019,  
12 l'évolution de la menace en 2021 ne nous a... surprenait pas.

13 **Me KATE McGRANN:** Monsieur Soliman, de façon  
14 générale, cette information correspond-elle à la nature de  
15 l'information dont vous vous souvenez avoir reçue aux séances  
16 d'information du groupe de travail sur les menaces  
17 électorales?

18 **M. WALIED SOLIMAN:** Non. Si les mots appuient  
19 la République populaire de Chine ou contre la République  
20 politique... populaire de Chine, tout parti politique aurait  
21 été alarmé par cet énoncé et aurait posé encore beaucoup plus  
22 de questions ou aurait développé une stratégie pour  
23 institutionnaliser la surveillance de cette disponibilité.  
24 Donc, non, je ne me souviens pas de cela, et je dois vous  
25 rappeler que je ne me souviens pas du tout, comme mes  
26 collègues l'ont dit, avoir reçu ce document.

27 **Me KATE McGRANN:** Est-ce que je comprends  
28 bien, donc, que si vous aviez reçu de l'information de cette

1 nature, similaire à l'information montrée à l'écran, vous  
2 pensez que ça aurait été utile?

3 **M. WALIED SOLIMAN:** Absolument. Bien sûr.

4 **Me KATE McGRANN:** Madame McGrath, de façon  
5 générale, l'information qu'on a vue ici correspond-elle à la  
6 nature de l'information que vous vous souvenez avoir reçue  
7 aux réunions du groupe de travail sur les menaces électorales  
8 où vous avez été?

9 **Mme ANNE McGRATH:** C'est beaucoup plus précis  
10 que ce dont je me souviens. Je sais que pendant la campagne  
11 2021, que ce soit avec le groupe de travail ou en général, la  
12 menace principale à la sécurité publique, c'était d'avoir une  
13 élection pendant la pandémie et c'était notre principale  
14 préoccupation pendant cette campagne.

15 **Me KATE McGRANN:** À votre avis, et je crois  
16 comprendre que vous ne vous rappelez pas avoir reçu de  
17 l'information aussi spécifique, est-ce que de l'information  
18 avec ce niveau de précision aurait été utile à votre parti?

19 **Mme ANNE McGRATH:** Je crois que oui.

20 **Me KATE McGRANN:** Veuillez expliquer.

21 **Mme ANNE McGRATH:** S'il y avait le moindre  
22 sentiment ou idée qu'il allait y avoir des activités de par  
23 la République populaire de Chine contre le Parlement ou  
24 certains députés et de l'ingérence dans certaines  
25 circonscriptions, ça aurait été utile de le savoir. Ça aurait  
26 été utile de savoir dans quelles circonscriptions, quel genre  
27 d'ingérence on anticipait, et ce qu'il nous faut faire  
28 contre. Cela revient à l'autre question que le parti a

1 demandée dans les réunions du groupe de travail sur la  
2 sécurité : comment savons-nous ou qui va nous laisser savoir,  
3 si quelqu'un le sait, et qu'est-ce qu'on doit faire?

4 **Me KATE McGRANN:** Je vais demander qu'on  
5 affiche le document CAN-103134... 124.

6 **--- PIÈCE No. CAN 13124:**

7 CPC Concerns around Foreign Election  
8 Interference 2021

9 **Me KATE McGRANN:** C'est un document qui a le  
10 titre : « Bureau de... bordereau de transmission :  
11 préoccupations au sujet de l'ingérence étrangère », et je  
12 veux vous amener à un paragraphe très spécifique dans ce  
13 document, ben, le document annexé à cela, page 18, s'il vous  
14 plait. Il s'agit d'un document qui porte comme titre :  
15 « Appel avec Walied Soliman et Tausha Michaud :  
16 préoccupations au sujet de l'ingérence électorale ».

17 Je ne vous poserai aucune question au sujet  
18 de l'appel, mais je veux attirer votre attention à un point  
19 précis en bas de page sous le titre « Cas précis », et la  
20 première puce décrit deux séances d'information de la  
21 sécurité livrées aux partis politiques et j'aimerais le  
22 regarder avec vous.

23 On y lit que :

24 « Vous vous rappellerez peut-être que  
25 lors des deux dernières réunions  
26 d'information sur la sécurité que  
27 nous avons tenues avec les partis, le  
28 groupe de travail a souligné le fait

1 que les médias chinois avaient donné  
2 suite à une critique des médias  
3 canadiens publiés dans le *Hill Times*  
4 et avaient des histoires sur leur  
5 plateforme des conservateurs et leurs  
6 incidences sur les relations entre la  
7 Chine et le Canada. »

8 Je ne vous demande pas au sujet du document,  
9 mais la description des deux réunions du groupe de travail de  
10 sécurité. Alors, on parle en termes généraux et en débutant  
11 avec monsieur Soliman.

12 Est-ce que vous pouvez nous dire si oui ou si  
13 non que l'information de cette nature est en accord avec la  
14 nature de l'information que vous vous rappelez avoir reçue  
15 lors des séances d'information du groupe de travail sur la  
16 sécurité.

17 **M. WALIED SOLIMAN:** Malheureusement, non, ce  
18 n'est pas le cas.

19 **Me KATE McGRANN:** Alors, pour m'aider à bien  
20 comprendre ce que signifie ce « non », non, vous ne pouvez  
21 pas nous le dire?

22 **M. WALIED SOLIMAN:** Non, ce n'est pas en  
23 accord. Je ne me rappelle pas avoir reçu de l'information  
24 aussi spécifique que cela sur quelque enjeu que ce soit et  
25 encore moins quelque chose qui pourrait avoir une incidence  
26 sur la plateforme du parti.

27 **Me KATE McGRANN:** Est-ce que de l'information  
28 de cette nature aurait été utile à votre parti?

1 **M. WALIED SOLIMAN:** Bien sûr. Bien sûr.

2 **Me KATE McGRANN:** Pouvez-vous expliquer  
3 pourquoi?

4 **M. WALIED SOLIMAN:** Comme je viens de  
5 répondre, s'il y a une menace spécifique ou le potentiel  
6 d'une menace spécifique qui a été identifié, cela aurait été  
7 une utilisation... une bonne utilisation du groupe de travail  
8 sur la sécurité avec les personnes, mais nous aurions  
9 (inaudible) au moins une méthode de suivi de ce qui se passe.  
10 Donc, certainement, ça aurait été fort utile.

11 **Me KATE McGRANN:** Madame McGrath, en parlant  
12 en termes « généraux », est-ce que vous êtes en mesure de  
13 nous dire si ce que vous voyez là est en accord avec  
14 l'information que vous vous rappelez avoir reçue lors des  
15 séances d'information du groupe de travail sur la sécurité?

16 **Mme ANNE McGRATH:** Je ne me rappelle pas une  
17 discussion à ce niveau de précision.

18 **Me KATE McGRANN:** À votre vue, est-ce que de  
19 l'information aussi précise que ... aurait pu vous aider, vous  
20 et votre parti?

21 **Mme ANNE McGRATH:** Il me semble que c'est... ça  
22 touche principalement la plateforme du Parti conservateur,  
23 mais ça aurait été bon de savoir que ça se produisait, et  
24 encore une fois, s'il y avait des préoccupations par rapport  
25 à l'incidence d'autres partis, comment il fallait réagir.

26 **Me KATE McGRANN:** Monsieur Ishmael, de façon  
27 générale, pouvez-vous nous dire qu'est-ce que vous voyez là  
28 est en accord avec l'information que vous avez reçue lors des



1 séances d'information du groupe de travail sur la sécurité?

2 **M. AZAM ISHMAEL:** Je ne me rappelle pas de ce  
3 cas précis là, bien qu'en 2021, j'ai manqué plus de réunions  
4 qu'en 2019 étant donné les responsabilités comme directeur  
5 national de la campagne et directeur du parti. Donc, comme  
6 réponse générale, je vous dirais que c'est le genre  
7 d'informations qui a été partagé, mais pas au niveau de  
8 spécificité que l'on voit là.

9 **Me KATE McGRANN:** Et par rapport à la  
10 spécificité que l'on voit dans le résumé ici, est-ce que  
11 l'information avec ce niveau de détails aurait pu être utile  
12 à votre parti?

13 **M. AZAM ISHMAEL:** Tout à fait. Comme Monsieur  
14 Soliman, on aurait été plus alerte et plus attentif à la  
15 situation et l'aurions suivie de façon appropriée.

16 **Me KATE McGRANN:** Donc, on peut faire baisser  
17 le document. Merci.

18 Maintenant, j'aimerais vous poser des  
19 questions au sujet de l'information que vous avez peut-être  
20 entendue de gens qui étaient bénévoles dans votre parti  
21 pendant l'élection générale de 2021 ou un peu avant.

22 Je vais débiter avec vous, Monsieur Ishmael.  
23 Comme directeur national de la campagne de 2021 pour votre  
24 parti, est-ce exact que vous n'avez reçu aucune plainte ou  
25 expression de préoccupation au sujet de l'ingérence étrangère  
26 pour les candidats libéraux?

27 **M. AZAM ISHMAEL:** C'est exact.

28 **Me KATE McGRANN:** Madame... Monsieur Soliman,

1       plutôt, je crois comprendre que les organisateurs ont  
2       commencé à faire état de préoccupations au sujet de  
3       l'ingérence étrangère aux partis pendant la campagne  
4       électorale. Est-ce exact?

5                   **M. WALIED SOLIMAN:** C'est exact.

6                   **Me KATE McGRANN:** Est-ce que vous vous  
7       rappelez quand ces préoccupations vous ont été signalées pour  
8       la première fois?

9                   **M. WALIED SOLIMAN:** Je me rappelle pas  
10       exactement. Ça aurait été pendant la campagne, peut-être vers  
11       la fin.

12                   **Me KATE McGRANN:** Voulez-vous décrire les  
13       préoccupations qui vous ont été signalées?

14                   **M. WALIED SOLIMAN:** Oui, ils sont dans ma  
15       déclaration de témoin. Je crois que je n'ai rien à ajouter  
16       par rapport à ce que j'ai précisé dans mon témoignage.

17                   **Me KATE McGRANN:** Alors, pouvez-vous nous  
18       aider à nous le rappelant? Je crois comprendre que c'est dans  
19       votre déclaration, mais ce serait bien de vous l'entendre  
20       dire aujourd'hui.

21                   **M. WALIED SOLIMAN:** On a commencé à recevoir  
22       de l'information sur quelques circonscriptions bien ciblées  
23       où il semblait y avoir des campagnes de mésinformation qui  
24       semblaient être montées par des acteurs que les campagnes  
25       locales ne pouvaient pas identifier.

26                   **Me KATE McGRANN:** Vous avez parlé de quelques  
27       circonscriptions ciblées. Est-ce que vous vous rappelez  
28       lesquelles?

1                   **M. WALIED SOLIMAN:** Je ne les ai pas devant  
2 moi en ce moment.

3                   **Me KATE McGRANN:** Est-ce que c'est de  
4 l'information que vous pouvez nous donner si vous en avez  
5 l'occasion?

6                   **M. WALIED SOLIMAN:** Je crois que c'est dans  
7 la liste que, en fin de compte, nous avons fournie au groupe  
8 de travail sur la sécurité et c'est une de vos pièces.

9                   **Me KATE McGRANN:** Vous avez parlé d'une  
10 campagne de désinformation. Est-ce que vous pouvez nous  
11 rappeler quelques détails de cette campagne de  
12 désinformation?

13                   **M. WALIED SOLIMAN:** On s'attend que pendant  
14 le brouillard d'une campagne électorale on reçoive des appels  
15 de quelques circonscriptions où il y avait des messages de  
16 désinformation, par exemple par rapport aux politiques de  
17 monsieur O'Toole sur le crime et la sécurité et les enjeux de  
18 politique étrangère, notamment touchant les Ouïghours.

19                   **Me KATE McGRANN:** Est-ce que vous vous  
20 rappelez avoir vu certains éléments de cette désinformation?

21                   **M. WALIED SOLIMAN:** Pas pendant la campagne.

22                   **Me KATE McGRANN:** Est-ce que vous vous  
23 rappelez avoir vu quelques exemples après la campagne?

24                   **M. WALIED SOLIMAN:** Oui.

25                   **Me KATE McGRANN:** Est-ce que vous pouvez  
26 décrire ce que vous vous rappelez avoir vu?

27                   **M. WALIED SOLIMAN:** C'est dans les pièces que  
28 nous vous avons communiquées. Vous pouvez les mettre à

1 l'écran, si vous le souhaitez.

2 **Me KATE McGRANN:** Un petit résumé avant que  
3 je l'affiche?

4 **M. WALIED SOLIMAN:** J'aimerais mieux référer  
5 au document exact que de faire appel à ma mémoire d'un  
6 évènement d'il y a trois ans.

7 **Me KATE McGRANN:** Donc, vous n'avez pas de  
8 rappel clair et détaillé de cet élément?

9 **M. WALIED SOLIMAN:** Non, pas maintenant.

10 **Me KATE McGRANN:** Alors, allons donc vers le  
11 document qui précise un résumé de détails au sujet de ces  
12 préoccupations dans un instant, mais avant, comment le parti  
13 a-t-il répondu aux préoccupations qui ont été signalées?

14 **M. WALIED SOLIMAN:** Initialement, pendant la  
15 campagne, j'avais confiance (inintelligible) aux séances  
16 d'information à l'effet que rien n'avait mal fonctionné  
17 pendant 2019 et que je n'avais rien... aucune raison de  
18 soupçonner qu'il y avait des problèmes en 2021. Et aussi,  
19 j'avais confiance que s'il se passait vraiment quelque chose,  
20 comme Anne l'a dit, qu'il y avait des gens très importants  
21 qui passaient du temps avec nous et que s'il y avait quelque  
22 chose de sérieux qui se produisait, je me serais attendu à ce  
23 que quelqu'un nous le laisserait savoir.

24 Donc, en pleine campagne, ma réponse est,  
25 bon, je retourne au travail, je retrousse mes manches. C'est  
26 seulement après la campagne que l'on a commencé à entendre  
27 parler de ce genre de choses, de nombres de circonscriptions,  
28 et on a recueilli beaucoup d'informations que l'on a fini par

1 livrer au groupe de travail sur la sécurité. On trouvait que  
2 c'était la façon appropriée de procéder.

3 **Me KATE McGRANN:** Est-ce qu'on peut afficher  
4 le document 1314... 124... 13124?

5 Il s'agit du bordereau de transmission que  
6 l'on a regardé il y a quelques instants. Alors,  
7 préoccupations au sujet de ces questions, alors c'est un  
8 bordereau de transmission daté le 24 mars 2023,  
9 « Préoccupations du Parti conservateur au sujet de  
10 l'ingérence électorale pour l'élection générale de 2021 ».

11 Pouvons-nous tourner à la page 3, s'il vous  
12 plait? Ah non, à la page 2 du document.

13 Donc, on voit que c'est une note de service  
14 pour le greffier du Conseil privé : « Préoccupations du Parti  
15 conservateur du Canada au sujet d'ingérences électorales dans  
16 l'élection générale 2021 ». Est-ce que vous vous rappelez  
17 avoir vu copie de ce document en 2021 ou peu de temps après?

18 **M. WALIED SOLIMAN:** Non. Bien sûr que non.  
19 Pas du tout. Je ne l'ai jamais vu. En fait, je l'ai lu ce  
20 matin seulement.

21 **Me KATE McGRANN:** Merci beaucoup.

22 Tournons à la page 3, s'il vous plait.

23 Sous le titre « Contexte », on voit un résumé  
24 des préoccupations exprimées par le Parti conservateur au  
25 groupe de travail sur la sécurité après l'élection de 2021.  
26 Le document nous dit que le Bureau du Conseil privé :

27 « ...a été abordé avec des  
28 préoccupations d'ingérence étrangère

1 par le Parti conservateur le 24 de  
2 septembre 2021. L'élection venait  
3 d'avoir lieu quelques jours  
4 auparavant, le 20 septembre 2021.  
5 Le Parti conservateur a fourni un  
6 document précisant leurs  
7 préoccupations et leurs soupçons  
8 qu'un acteur étranger de la  
9 communauté chinoise a eus de  
10 l'influence sur le rendement du Parti  
11 conservateur dans 13 circonscriptions  
12 électorales.  
13 Le Parti conservateur a exprimé sa  
14 préoccupation qu'il y avait une  
15 prolifération de contenu média, sur  
16 WeChat et autres plateformes de  
17 médias sociaux, qui étaient contre le  
18 Parti conservateur et exprimaient  
19 leur appui pour le Parti libéral du  
20 Canada et (inintelligible) et  
21 supprimait les articles en faveur du  
22 Parti conservateur. »

23 Il y a aussi un document annexé à l'onglet C,  
24 mais on ne le regardera pas.

25 Ensuite, ça dit que :

26 « Le Parti conservateur a essayé de  
27 préciser d'autres incidents  
28 soupçonnés d'influence ou

1 d'interférence du gouvernement  
2 chinois. »

3 Et les détails se trouvent à l'onglet 1, mais  
4 avec un résumé. Ça comprenait :

5 « Des annonces contre le Parti  
6 conservateur sur un écran numérique  
7 dans une épicerie chinoise;  
8 Des robots automatisés faisant des  
9 sondages;  
10 Des allégations que les organisateurs  
11 de certaines communautés demandaient  
12 et que l'on demande... que l'on vote en  
13 faveur de certaines personnes; et  
14 Des rapports que des propriétaires  
15 d'entreprises incitent leurs employés  
16 à voter pour leur Parti libéral du  
17 Canada, et autres intimidations et  
18 influences. »

19 Est-ce que ce résumé est en accord avec votre  
20 rappel de l'information que vous nous avez fournie suite aux  
21 préoccupations qui vous ont été exprimées par les gens du  
22 parti?

23 **M. WALIED SOLIMAN:** Alors, je vais vous  
24 préciser encore. Je vais vous dire que j'ai reçu cette note  
25 de service à 2 heures du matin et j'ai eu l'occasion de la  
26 regarder pour la première fois plus tôt ce matin en me  
27 préparant pour mon témoignage ici. Il est rare que je sois  
28 dérangé lorsque je lis quelque chose, mais cette fois-ci,

1       cette note de service est dans la catégorie rare de ceux qui  
2       m'ont vraiment dérangé.

3                   Donc, comme point de départ, la note de  
4       service dit que Tausha Michaud et moi menacions d'exprimer  
5       publiquement nos opinions sur le sujet, et je vais vous dire  
6       très clairement ici : en aucun temps – en aucun temps – est-  
7       ce que Erin O'Toole ou aucun autre membre de son équipe a  
8       essayé de faire une affirmation à l'effet que l'élection a  
9       été perdue à cause d'ingérence étrangère.

10                   Nous croyons qu'il y a eu... nous croyons à ce  
11       moment-là qu'il y a eu quelque chose qui clochait, mais nous  
12       ne comprenions pas très bien ce qui se passait et nous avons  
13       donc abordé le groupe de travail sur la sécurité à cause de  
14       la quantité d'informations reçue dans les jours qui ont suivi  
15       l'élection.

16                   L'intention était alors de dire : voici ce  
17       que nous avons reçu, et dans mon cas à moi, je suis bénévole,  
18       mais une personne qui se soucie du processus politique, le  
19       fait qu'on reçoive tant de préoccupations de tant de  
20       circonscriptions me semble indiquer que l'endroit d'en  
21       discuter, c'est avec vous, pas avec la presse, pas avec Erin,  
22       devant une caméra ou autre.

23                   Vous, je cite le groupe de travail sur  
24       l'ingé... la sécurité, nous avons suivi le processus que nous  
25       voyons approprié, avons fourni l'information du mieux qu'on  
26       pouvait le décrire, sans jamais affirmer qu'il y avait même  
27       de l'ingérence étrangère (inintelligible) qu'on ne savait  
28       pas.



1                   La deuxième chose que j'aimerais aborder  
2           parce que je ne sais pas quelle question vous allez me poser,  
3           c'est important de faire figurer au dossier ce que j'ai à  
4           dire, c'est que dans les conclusions du rédacteur de cette  
5           note de service, elle dit que nous n'étions pas heureux du  
6           résultat. C'est complètement ridicule. Nous n'avons jamais  
7           été malheureusement du résultat.

8                   Je ne suis pas expert en sécurité et je n'ai  
9           pas la moindre idée quand quelqu'un traverse la ligne et  
10          devient de l'ingérence étrangère plutôt que d'être des  
11          membres de la communauté qui affichent leurs opinions dans  
12          des plateformes de médias sociaux, mais ce qui me décevait en  
13          fait, c'est quand j'ai lu la note de service et que je me  
14          suis dit qu'il y avait un manque d'intentionnalité, un manque  
15          de sérieux, et un manque de respect pour le processus que  
16          tous les partis ont suivi et au cours duquel nous avons reçu  
17          des séances d'information assez sommaires quelques jours  
18          avant le bref électoral. Donc, on n'a rien trouvé, on n'a pas  
19          d'explications et pas de problèmes. Alors, je voulais vous  
20          dire ces choses-là.

21                  Pour ce qui est du résumé devant nous, je  
22          vous renvoie à la lettre que je vous ai envoyée pour une  
23          description complète des points que nous avons simplement  
24          présentés. On n'essayait pas de défendre des intérêts, ça n'a  
25          pas été créé par moi – je suis un avocat. Non, ç'a été écrit  
26          par l'équipe politique disant « voici les informations,  
27          dites-nous ce que vous en pensez parce qu'on reçoit beaucoup  
28          de plaintes ». Il n'y avait pas un seul tweet à ce sujet, pas

1 une seule discussion publique là-dessus, et franchement,  
2 quand j'ai lu la note de service, je croyais que ça disait  
3 que nous étions gérés plutôt que les gens regardent  
4 sérieusement ce qui était en fait des questions très  
5 préoccupantes.

6 Bon, alors, excusez-la si c'est long, mais  
7 c'est comme ça.

8 **Me KATE McGRANN:** Je vais demander à mes  
9 collègues de m'aider pour trouver le numéro de la page où la  
10 lettre à laquelle vous réferez figure dans le document.  
11 Alors, un instant, s'il vous plait.

12 Je crois comprendre que vous dites que plutôt  
13 que de fournir un résumé des préoccupations que vous avez  
14 exprimées, la note de service était claire et que vous  
15 préférez qu'on la regarde.

16 **M. WALIED SOLIMAN:** S'il vous plait.

17 **Me KATE McGRANN:** Pendant que nous attendons  
18 l'information, tournons à la réponse que vous avez par la  
19 suite reçue à votre plainte.

20 Descendons plus bas. Oui. On regarde la  
21 dernière puce sur la page qui se lit comme suit :

22 « Affaires mondiales Canada,  
23 l'Établissement de sécurité des  
24 communications et le SCRS ont examiné  
25 toute l'information fournie par le  
26 Parti conservateur du Canada et ont  
27 fait mener des analyses  
28 supplémentaires en utilisant de

1 l'information qu'ils avaient  
2 recueillie. Selon leurs mandats  
3 respectifs, sur la base des preuves  
4 disponibles et de l'information, les  
5 agences n'ont pas pu conclure qu'il y  
6 avait une campagne clandestine pour  
7 influencer les résultats dans les  
8 13 circonscriptions identifiées par  
9 le Parti conservateur du Canada. »

10 Est-ce que ce résumé est encore à votre  
11 souvenir de la réponse reçue en réponse à l'information que  
12 vous avez fournie au groupe de travail sur la sécurité?

13 **M. WALIED SOLIMAN:** Oui.

14 **Me KATE McGRANN:** Vous avez déjà donné un peu  
15 d'informations au sujet de la question que je vais maintenant  
16 poser, mais s'il vous plaît décrivez votre réaction à la  
17 réponse que vous avez reçue.

18 **M. WALIED SOLIMAN:** Notre réaction en a été,  
19 une, de demander plus et la réponse a été assez frustrante en  
20 disant « on n'est pas sûr qu'on peut vous parler après que le  
21 gouvernement est assermenté », mais je ne peux pas m'imaginer  
22 que le gouvernement de lors aurait été opposé à un dialogue  
23 pour essayer de comprendre ce qui se passait. Et c'était là  
24 tout. On a rappelé à nos amis que les partis politiques, tous  
25 sont là pour lever des fonds et obtenir des votes. Nous ne  
26 sommes pas des agents de sécurité, nous ne sommes pas là pour  
27 identifier l'ingérence étrangère, mais on compte sur eux pour  
28 faire cela.

1                   Bon, l'idée à l'époque devant cette réponse,  
2                   c'est qu'il y avait un manque de sérieux dans l'approche et  
3                   la réponse tout en gardant à l'esprit qu'à ce moment-là, nous  
4                   ne savions pas qu'il y avait eu des problèmes en 2019, ce qui  
5                   rend la chose encore pire.

6                   **Me KATE McGRANN:** Je prends note de trois  
7                   mots que vous avez décrits en décrivant votre réaction à leur  
8                   réponse et je vais vous donner l'occasion d'en parler plus  
9                   long.

10                  Alors, le premier, c'est votre observation  
11                  que vous croyiez qu'il y avait un manque d'intentionnalité.  
12                  Qu'entendez-vous par là?

13                  **M. WALIED SOLIMAN:** J'avais pas l'impression  
14                  qu'il y avait un processus robuste qui aurait mené à la  
15                  conclusion qui nous a été présentée. Nous avons fourni de  
16                  l'information qu'à notre avis, provenant de différentes  
17                  circonscriptions, de différentes personnes, et nous l'avons  
18                  abordé d'une façon que nous croyions respectueuse en suivant  
19                  les règles précisées et on a reçu « hey, on peut-tu faire une  
20                  petite conférence vidéo deux jours avant l'assermentation du  
21                  gouvernement pour entendre quelques mots pour vous dire ce  
22                  qu'on en pense? »

23                  Vous noterez, donc, la note de service – ce  
24                  n'est pas surprenant – qu'il y a une personne qui a été  
25                  amenée là pour nous assurer qu'il y avait des lignes de  
26                  communication appropriées, comme s'il s'agissait d'un  
27                  exercice de communication plutôt qu'une séance d'information  
28                  pour recueillir la vérité et un exercice de politique

1 importante, ce qui était notre intention en fournissant  
2 l'information.

3 **Me KATE McGRANN:** Vous avez également noté...  
4 vous avez également dit qu'il y avait un manque de sérieux.  
5 Est-ce qu'il y a quelque chose que vous ajouterez à la  
6 réponse que vous dites pour nous aider à comprendre pourquoi  
7 vous trouvez qu'il y avait... vous avez formulé votre opinion?

8 **M. WALIED SOLIMAN:** Non.

9 **Me KATE McGRANN:** Par rapport à la note de  
10 service fournie...

11 Est-ce qu'on peut tourner la page, s'il vous  
12 plait?

13 Je vais vous donner un instant pour regarder.  
14 Ici, ma seule question pour vous ici, c'est : est-ce bien le  
15 document auquel vous référiez quand vous nous avez souligné...  
16 parlé d'informations spécifiques?

17 **M. WALIED SOLIMAN:** Je n'ai pas l'original,  
18 mais si vous me dites que c'est une copie exacte de ce qui a  
19 été livré, je l'accepte.

20 **Me KATE McGRANN:** Madame McGrath, on parle de  
21 préoccupations soulignées après l'élection. Je crois  
22 comprendre que Jenny Kwan a soulevé des préoccupations au  
23 sujet d'ingérences étrangères auprès de votre parti. Pouvez-  
24 vous décrire votre compréhension de ce qu'elle a exprimé?

25 **Mme ANNE McGRATH:** Il y avait les rapports  
26 médiatiques que le fait que certains membres du Parlement  
27 avaient été ciblés par le gouvernement chinois et l'un des  
28 députés nommés dans ces rapports médiatiques était Jenny

1 Kwan. Je crois qu'il y avait d'autres députés et elle était  
2 préoccupée à ce sujet.

3 **Me KATE McGRANN:** Quand est-ce que le NDP a  
4 appris ces préoccupations?

5 **Mme ANNE McGRATH:** Il n'y a pas tellement  
6 longtemps. Je vous dirais un an. Quand cela a commencé à  
7 attirer l'attention des médias, il y a eu un rapport  
8 justement au sujet de députés qui ont été nommés, Michael  
9 Chong et Jenny Kwan, les deux noms qui avaient... des personnes  
10 ciblées par l'État chinois.

11 **Me KATE McGRANN:** Décrivez la réaction du NPD  
12 en apprenant ces préoccupations de votre député.

13 **Mme ANNE McGRATH:** Nous étions préoccupés. On  
14 n'avait aucune information au-delà de ces énoncés que eux  
15 avaient été identifiés et ciblés et nous ne savions pas ce  
16 que cela signifiait de façon concrète et quoi en faire. Une  
17 des choses que l'on a donc faites à ce moment-là, c'est que  
18 le rapporteur spécial David Johnston avait déjà été nommé à  
19 cette époque, il a demandé une réunion avec notre chef  
20 Jagmeet Singh. J'y assistais. Et Jagmeet a invité Jenny à  
21 venir... Jenny Kwan à venir exprimer ses préoccupations au  
22 sujet notamment de l'incidence que cela avait sur elle et sa  
23 communauté.

24 **Me KATE McGRANN:** Je crois comprendre  
25 également que le député fédéral a fait une plainte à  
26 Élections Canada ou le commissaire des élections du Canada  
27 par rapport à la campagne de Jenny Kwan en 2021. Est-ce que  
28 vous vous rappelez laquelle des deux entités a reçu votre

1        plainte? Est-ce que vous vous rappelez laquelle de ces deux  
2        entités a reçu votre plainte? Élections Canada ou la  
3        commissaire aux élections?

4                    **Mme ANNE McGRATH:** Je ne me rappelle pas  
5        lequel des deux, mais ça aurait sans doute été la  
6        commissaire.

7                    **Me KATE McGRANN:** Que savez-vous au sujet du  
8        résultat de cette plainte?

9                    **Mme ANNE McGRATH:** Je crois comprendre qu'on  
10       n'a pas jugé cela comme étant... comme de grande importance. On  
11       a jugé qu'il y avait problème, mais ça n'a pas été identifié  
12       comme une grande priorité.

13                   **Me KATE McGRANN:** J'ai une dernière question  
14       que je vais poser à chacun de vous et la question est la  
15       suivante : outre ce que vous avez déjà expliqué, tant par  
16       votre témoignage écrit ou aujourd'hui, qu'est-ce que le  
17       gouvernement aurait pu faire pour mieux aider votre parti à  
18       lutter contre l'ingérence étrangère tant dans les réunions  
19       d'investiture aux élections? Et je débute avec vous, Madame  
20       McGrath.

21                   **Mme ANNE McGRATH:** Ou bien on prend ça au  
22       sérieux ou non. Si on veut le prendre au sérieux, bien, en  
23       fait, c'est mon intérêt principal de la chose. Il faut, comme  
24       je l'ai dit, il y a beaucoup de ressources qui ont été  
25       consenties. Il y a des gens très importants dans la pièce et  
26       je crois que les représentants des partis ont besoin d'un  
27       niveau de sécurité supérieur pour pouvoir recevoir de  
28       l'information classée et non classée et je crois qu'il doit y

1 avoir de l'information donnée aux partis politiques au sujet  
2 de la façon d'identifier l'ingérence étrangère, quoi en  
3 faire, et à qui parler, ou quoi faire par rapport à des  
4 enjeux qui peuvent se présenter. Et comme je l'ai dit, il m'a  
5 semblé qu'on a passé à travers tout ce processus d'obtenir  
6 des cotes de sécurité, on a eu ces réunions avec ces agents  
7 importants, ces agents de sécurité, mais j'avais l'impression  
8 que c'était simplement un exercice de style, en effet.

9 **Me KATE McGRANN:** Monsieur Ishmael, même  
10 question, est-ce qu'il y a quelque chose que vous voulez  
11 ajouter au sujet de ce que le gouvernement aurait pu faire  
12 pour aider votre parti à se protéger contre l'ingérence  
13 étrangère tant de ces réunions d'investiture que dans les  
14 élections?

15 **M. AZAM ISHMAEL:** Alors, pour élargir sur ce  
16 qu'il y avait dans ma déclaration écrite qui parlait de faire  
17 des séances d'informations aux leaders et aussi de nous  
18 donner l'information sur la technologie qu'on peut utiliser,  
19 je serais d'accord avec l'idée de Anne de soit augmenter la  
20 cote de sécurité des participants pour qu'ils puissent en  
21 avoir plus long et avoir des conversations plus songées, mais  
22 règle générale, comme on l'a entendu des trois partis ce  
23 matin, bon, il y a eu des précisions et c'est de nous donner  
24 des informations spécifiques qu'il faudrait qu'ils nous  
25 guident là-dessus.

26 **Me KATE McGRANN:** Alors, Monsieur Soliman,  
27 voulez-vous ajouter quelque chose par rapport à ce que le  
28 gouvernement aurait pu faire pour aider votre parti à se



1 protéger contre l'ingérence étrangère dans les réunions de  
2 candidats à l'investiture ou de l'élection?

3 **M. WALIED SOLIMAN:** Rien à ajouter à ce que  
4 mes amis viennent de dire.

5 **Me KATE McGRANN:** Voilà mes questions.  
6 Madame la Commissaire, peut-être c'est le  
7 moment approprié pour la pause matinale.

8 **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui, tout à fait.  
9 Pause matinale, on revient vers 11 h 30 ou  
10 35.

11 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.  
12 La séance est en pause jusqu'à 11 h 35.

13 --- L'audience est suspendue à 11 h 16

14 --- L'audience est reprise à 11 h 37

15 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.  
16 Cette séance de la Commission sur l'ingérence  
17 étrangère a repris.

18 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, nous recommençons.  
19 Il s'agit du contre-interrogatoire. Ce sera l'avocat pour  
20 Erin O'Toole.

21 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me THOMAS W. JARMYN:**

22 **Me THOMAS JARMYN:** Merci, Madame la  
23 commissaire.

24 Je suis Tom Jarmyn. Je représente Erin  
25 O'Toole. J'allais vous présenter des documents et vous  
26 demander si vous vous souveniez d'incidents en particulier,  
27 mais ce serait une perte de temps étant donné ce que vous  
28 avez dit ce matin. Je vais poser des questions en général.

1 D'abord, en ce qui concerne les élections de  
2 2019 et les séances d'informations, Madame McGrath, Monsieur  
3 Ishmael, vous souvenez-vous d'informations sur des incidents  
4 spécifiques d'ingérence étrangère pendant les élections?

5 Madame McGrath?

6 **Mme ANNE McGRATH:** Je ne me souviens d'aucune  
7 information à cet effet.

8 **Me THOMAS JARMYN:** Monsieur Ishamel?

9 **M. AZAM ISHMAEL:** Avec les séances  
10 d'information du groupe de travail, il n'y avait pas  
11 d'informations particulières.

12 **Me THOMAS JARMYN:** Et d'autres séances  
13 d'information du gouvernement du Canada?

14 **M. AZAM ISHMAEL:** Il y a une séance  
15 d'information, je ne peux pas vous donner des détails, qui  
16 nous a été faite personnellement avec de l'information qui a  
17 été partagée avec nous.

18 **Me THOMAS JARMYN:** En ce qui concerne les  
19 élections de 2021?

20 Madame McGrath, même question.

21 **Mme ANNE McGRATH:** Aucune information de la  
22 part du groupe de travail ou de quelque agence sur des  
23 problèmes précis.

24 **Me THOMAS JARMYN:** Monsieur Ishmael?

25 **M. AZAM ISHMAEL:** Même réponse. En groupe, il  
26 n'y a pas eu d'informations à cet effet.

27 **Me THOMAS JARMYN:** Monsieur Soliman?

28 **M. WALIED SOLIMAN:** Rien.

1                   **Me THOMAS JARMYN:** En ce qui concerne la  
2                   connaissance de l'existence d'ingérence étrangère, je conclus  
3                   de vos interventions ce matin que vous n'avez pas eu  
4                   d'indicateurs supplémentaires qu'il faudrait rechercher pour  
5                   2019 ou 2021 lors des élections?

6                   **M. AZAM ISHMAEL:** À part ce qui a été  
7                   présenté ce matin, vous avez raison.

8                   **Me THOMAS JARMYN:** Avez-vous eu des  
9                   indicateurs précis à rechercher et sur lesquels rapporter?  
10                  Madame McGrath?

11                  **Mme ANNE McGRATH:** On l'a demandé, mais non.

12                  **Me THOMAS JARMYN:** Même question pour vous,  
13                  Monsieur Soliman, pour les élections de 2021.

14                  **M. WALIED SOLIMAN:** Rien.

15                  **Me THOMAS JARMYN:** J'aimerais parler  
16                  brièvement de la question de capacité. Les partis politiques  
17                  ont des campagnes nationales et je suppose qu'il y a une  
18                  infrastructure nationale dans chaque circonscription ou une  
19                  infrastructure dans chaque circonscription. Est-ce vrai pour  
20                  les trois partis politiques?

21                  **M. AZAM ISHMAEL:** Dans toutes les  
22                  circonscriptions où on a un candidat, oui.

23                  **Me THOMAS JARMYN:** Madame McGrath?

24                  **Mme ANNE McGRATH:** Oui, où on a un candidat.

25                  **Me THOMAS JARMYN:** Monsieur Soliman?

26                  **M. WALIED SOLIMAN:** Oui.

27                  **Me THOMAS JARMYN:** Et chacune de ces  
28                  circonscriptions où il y a un candidat, un agent officiel, et

1 un gestionnaire de campagne?

2 Madame McGrath?

3 **Me KATE McGRANN:** Oui.

4 **Me THOMAS JARMYN:** Monsieur Ishmael?

5 **M. AZAM ISHMAEL:** Oui.

6 **Me THOMAS JARMYN:** Et Monsieur Soliman?

7 **M. WALIED SOLIMAN:** Oui.

8 **Me THOMAS JARMYN:** Il y a des communications  
9 régulières avec chacune de ces personnes, donc le  
10 gestionnaire de campagne et l'agence officielle? Bien sûr,  
11 vous avez autre chose à faire, mais le gestionnaire de  
12 campagne et les agents officiels sont en communication  
13 régulière avec votre campagne nationale?

14 Madame McGrath?

15 **Mme ANNE McGRATH:** Oui.

16 **Me THOMAS JARMYN:** Monsieur Ishmael?

17 **M. AZAM ISHMAEL:** Oui.

18 **Me THOMAS JARMYN:** Et Monsieur Soliman?

19 **M. WALIED SOLIMAN:** Oui.

20 **Me THOMAS JARMYN:** Et si... est-ce que votre  
21 campagne a donné des directives à ces gens de faire rapport  
22 de cas de mauvaises pratiques face à la *Loi sur les*  
23 *élections*, par exemple des panneaux détruits ou accepter des  
24 non-respects de la *Loi sur les élections*? Aviez-vous  
25 l'instruction de rapporter?

26 Madame McGrath?

27 **Me KATE McGRANN:** Oui, nous communiquons

28 régulièrement avec tous nos candidats, nos agents officiels

1 et nous faisons preuve de diligence sur ce qu'il faut  
2 rechercher et s'assurer que ce soit bien rapporté, le cas  
3 échéant.

4 **Me THOMAS JARMYN:** Monsieur Ishmael?

5 **M. AZAM ISHMAEL:** Oui, même réponse.

6 **Me THOMAS JARMYN:** Monsieur Soliman?

7 **M. WALIED SOLIMAN:** Je n'ai pas participé aux  
8 opérations quotidiennes, mais j'ose présumer que la même  
9 chose s'applique.

10 **Me THOMAS JARMYN:** Merci.

11 Lors des breffages qui vous ont été faits par  
12 le groupe de travail sur les menaces électorales ou d'autres  
13 membres du gouvernement du Canada, ont-ils expliqué la  
14 lentille qu'ils utilisent pour voir l'ingérence étrangère?  
15 Autrement, vous ont-ils dit il s'agit d'un problème national,  
16 d'un problème de circonscriptions, par circonscription ou  
17 régional? Est-ce que quelqu'un vous a remis cette information  
18 en contexte?

19 Madame McGrath?

20 **Me KATE McGRANN:** Je ne me souviens de rien à  
21 cet effet.

22 **Me THOMAS JARMYN:** Monsieur Ishmael?

23 **M. AZAM ISHMAEL:** Je suis d'accord avec  
24 madame McGrath.

25 **Me THOMAS JARMYN:** Monsieur Soliman?

26 **M. WALIED SOLIMAN:** Je suis d'accord avec  
27 madame McGrath.

28 **Me THOMAS JARMYN:** Je n'ai plus de questions.

1       Merci.

2                       **COMMISSAIRE HOGUE:**  Merci.

3                       Maintenant, l'avocat de Michael Chong.

4       **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me FRASER HARLAND:**

5                       **Me FRASER HARLAND:**  Bonjour, Madame la  
6       commissaire. Fraser Harland pour Michael Chong. Je n'ai que  
7       10 minutes. Je poserais mes questions surtout à monsieur  
8       Ishmael ce matin.

9                       Monsieur Ishmael, j'ai des questions à vous  
10      poser sur les règles de mise en candidatures pour le Parti  
11      libéral. D'abord, pour dire ce qui est évident, les mises en  
12      candidatures sont importantes parce que la personne mise en  
13      candidature peut devenir député.

14                      **M. AZAM ISHMAEL:**  Oui.

15                      **Me FRASER HARLAND:**  Et dans une  
16      circonscription où un parti historiquement s'en tire très  
17      bien, le candidat deviendra fort probablement le député.  
18      N'est-ce pas?

19                      **M. AZAM ISHMAEL:**  Oui.

20                      **Me FRASER HARLAND:**  Donc, pour voter dans une  
21      mise en candidature, la personne doit faire partie du Parti  
22      libéral, n'est-ce pas?

23                      **M. AZAM ISHMAEL:**  Ils doivent être inscrits  
24      au Parti libéral.

25                      **Me FRASER HARLAND:**  Et pour être inscrite au  
26      Parti libéral, la personne doit avoir au moins 14 ans d'âge?

27                      **M. AZAM ISHMAEL:**  Exact.

28                      **Me FRASER HARLAND:**  Et ne pas faire partie

1 d'un autre parti politique fédéral.

2 **M. AZAM ISHMAEL:** Oui.

3 **Me FRASER HARLAND:** Et résider au Canada.

4 **M. AZAM ISHMAEL:** Il faut résider dans la  
5 circonscription où la course à la candidature,

6 **Me FRASER HARLAND:** Et pour prouver sa  
7 résidence, on peut utiliser un document reçu par la poste.

8 **M. AZAM ISHMAEL:** Les critères ressemblent à  
9 ceux d'Élections Canada, c'est-à-dire soit une preuve  
10 d'identité, photo, adresse, deux preuves d'adresse avec  
11 l'adresse, ou on peut avoir quelqu'un qui justifie notre  
12 présence.

13 **Me FRASER HARLAND:** On est... on doit être  
14 résident ordinaire?

15 **M. AZAM ISHMAEL:** Oui.

16 **Me FRASER HARLAND:** Cela signifie que les  
17 étudiants étrangers respectent ces critères?

18 **M. AZAM ISHMAEL:** Oui.

19 **Me FRASER HARLAND:** Et même si un étudiant  
20 n'est ici que pour un an, pendant un programme d'études d'un  
21 an, ils peuvent aussi voter sur la candidature?

22 **M. AZAM ISHMAEL:** S'ils peuvent prouver leur  
23 résidence, oui.

24 **Me FRASER HARLAND:** Ça signifie que les gens  
25 qui n'ont pas l'intention de rester au Canada et qui  
26 planifient retourner à leur pays pour vivre pourraient être  
27 membres du Parti libéral.

28 **M. AZAM ISHMAEL:** Je ne pense pas qu'on

1 suppose que ces gens ne restent pas au pays, ne participeront  
2 pas aux questions politiques. On suppose qu'on veut avoir un  
3 processus inclusif qui accueille les nouveaux chez nous,  
4 c'est pour ça que des gens de 14 ans ont le droit de voter  
5 sur les candidats et c'est pour ça que nous avons des règles  
6 ouvertes et inclusives.

7 **Me FRASER HARLAND:** Mais vous avez dit que  
8 quelqu'un qui n'est ici que pendant un an, s'il peut prouver  
9 son adresse, pourra voter à une mise en candidature.

10 **M. AZAM ISHMAEL:** Oui.

11 **Me FRASER HARLAND:** Est-ce que ça ne crée pas  
12 de préoccupations pour le Parti libéral sur l'ingérence  
13 étrangère potentielle avec un groupe d'étudiants étrangers  
14 qui voteraient sur une mise en candidature?

15 **M. AZAM ISHMAEL:** Je ne crois pas que ça crée  
16 de préoccupations parce que l'idée c'est qu'il s'agit d'un  
17 vote secret et c'est à une réunion de mise en candidatures et  
18 c'est fait de façon secrète.

19 **Me FRASER HARLAND:** Vous avez dit que pour  
20 voter, il faut être résident dans la circonscription.

21 **M. AZAM ISHMAEL:** Oui.

22 **Me FRASER HARLAND:** Si un candidat faisait  
23 venir des gens d'une autre circonscription, ce serait en non-  
24 respect des règles.

25 **M. AZAM ISHMAEL:** Si l'autobus part d'une  
26 autre circonscription, ça ne viole pas le règlement.

27 **Me FRASER HARLAND:** Oui, mais s'ils ne sont  
28 pas résidents de cette circonscription, ça irait à l'encontre



1 de vos règlements.

2 **M. AZAM ISHMAEL:** Oui.

3 **Me FRASER HARLAND:** Si les électeurs  
4 utilisaient des documents qui prouvent une adresse qui n'est  
5 pas réelle, qui n'est pas vraie, forgée, frauduleuse, ce  
6 serait à l'encontre de vos règles.

7 **M. AZAM ISHMAEL:** Oui.

8 **Me FRASER HARLAND:** Le président de la  
9 campagne nationale a le droit d'éliminer la candidature de  
10 quelqu'un pour l'intérêt du parti.

11 **M. AZAM ISHMAEL:** Oui.

12 **Me FRASER HARLAND:** Et on peut choisir de ne  
13 pas approuver un candidat.

14 **M. AZAM ISHMAEL:** Selon la loi électorale,  
15 oui.

16 **Me FRASER HARLAND:** S'il y avait des preuves  
17 que quelqu'un vient de l'extérieur d'une circonscription,  
18 est-ce qu'on pourrait enlever la candidature de quelqu'un?

19 **M. AZAM ISHMAEL:** Le comité des appels devra  
20 en décider.

21 **Me FRASER HARLAND:** Les mêmes règles  
22 s'appliquent... je le dis autrement. Si vous êtes membres du  
23 parti, vous pouvez voter dans la course au leadership.

24 **M. AZAM ISHMAEL:** Oui.

25 **Me FRASER HARLAND:** Donc, ça...

26 **M. AZAM ISHMAEL:** Oui, en supposant... je  
27 devrais dire que les règles n'ont pas été rédigées à l'avance  
28 de la campagne, mais de façon générale, si quelqu'un était

1 candidat, oui, il peut voter à la course au leadership.

2 **Me FRASER HARLAND:** Ce qui signifie que des  
3 étudiants qui démontrent qu'ils sont résidents ordinaires  
4 pourraient voter?

5 **M. AZAM ISHMAEL:** S'ils répondent aux  
6 critères pour l'élection du chef.

7 **Me FRASER HARLAND:** J'ai des questions à  
8 poser sur le processus à Don Valley Nord. Vous pensez  
9 qu'aucunes irrégularités ne se sont produites pendant ce  
10 processus en 2019?

11 **M. AZAM ISHMAEL:** Autant que je le sache,  
12 non.

13 **Me FRASER HARLAND:** David Johnston a fait un  
14 rapport dont vous êtes au courant?

15 **M. AZAM ISHMAEL:** Oui.

16 **Me FRASER HARLAND:** Dans son rapport, il a  
17 déterminé que des irrégularités ont été observées dans la  
18 mise en candidature de monsieur Dong et qu'il y avait des  
19 doutes que les irrégularités étaient liées au consulat de la  
20 RPC.

21 **M. AZAM ISHMAEL:** Je n'ai pas lu ce passage  
22 de son rapport, mais en général, oui.

23 **Me FRASER HARLAND:** Êtes-vous en désaccord  
24 avec les conclusions de monsieur Johnston?

25 **M. AZAM ISHMAEL:** Je ne sais pas ce que  
26 monsieur Johnston a utilisé pour faire cette conclusion, donc  
27 ça serait difficile de dire je ne suis pas d'accord.

28 **COMMISSAIRE HOGUE:** Pouvez-vous parler plus

1 fort, s'il vous plait?

2 **L'INTERPRÈTE:** (Inaudible).

3 **COMMISSAIRE HOGUE:** Est-ce que nous avons le  
4 document?

5 **Me FRASER HARLAND:** Je sais que je manque de  
6 temps, Madame la commissaire, mais je peux le soumettre.  
7 C'est COM-0000104, page 23, au bas à droite. 23 du document  
8 et non pas du PDF. Au bas à droite, le dernier paragraphe.

9 **--- PIÈCE No. COM 104:**

10 First Report - Independent Special  
11 Rapporteur on Foreign Interference

12 **Me FRASER HARLAND:** Monsieur Ishmael, c'est  
13 celui dont je parlais.

14 **M. AZAM ISHMAEL:** Oui.

15 **Me FRASER HARLAND:** Donc, votre réponse..

16 **M. AZAM ISHMAEL:** Je ne sais pas sur quoi  
17 monsieur Johnston s'est fondé pour prendre ses conclusions,  
18 mais si c'est ce qu'il a écrit, c'est ce qu'il ressent.

19 **Me FRASER HARLAND:** Savez-vous qu'il y a une  
20 enquête de la part d'Élections Canada sur les élections à  
21 Down Valey North?

22 **M. AZAM ISHMAEL:** Je ne savais pas.

23 **Me FRASER HARLAND:** La commissaire l'a dit la  
24 semaine passée et, selon le rapport Johnston et les enquêtes  
25 du commissaire, je ne sais pas si le Parti libéral a fait ses  
26 enquêtes à l'interne sur la mise en candidature de Don Valley  
27 North.

28 **M. AZAM ISHMAEL:** Lorsque les rapports ont

1 fait surface dans les médias sur cette mise en candidature,  
2 nous avons demandé au président s'il avait entendu quelque  
3 chose d'irrégulier et la réponse que nous avons reçue, c'est  
4 qu'il n'avait rien remarqué d'irrégulier, qu'il était un  
5 bénévole avec beaucoup d'expérience avec le Parti libéral.  
6 Donc, c'est ce que nous avons comme information.

7 **Me FRASER HARLAND:** Dans ce cas, je me  
8 demande si vous pourriez dire pourquoi monsieur Don n'est pas  
9 dans le caucus libéral actuellement.

10 **M. AZAM ISHMAEL:** Je ne peux pas vous donner  
11 de réponse.

12 **Me FRASER HARLAND:** Je n'ai plus de  
13 questions, Madame. Merci.

14 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

15 L'avocat de Jenny Kwan.

16 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SUJIT CHOUDHRY:**

17 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Bonjour, Madame la  
18 commissaire. Je suis Sujit Choudhry, avocat pour Jenny Kwan.  
19 J'ai quelques questions pour le panel. Je suis désolé si  
20 c'est répétitif.

21 Madame McGrath, quelques questions qui  
22 surviennent de votre témoignage de ce matin. Je me souviens  
23 que l'avocate de la Commission vous a posé une question sur  
24 la plainte envoyée au CCE en septembre 2021 en ce qui  
25 concerne Vancouver-Est et je crois que dans votre réponse,  
26 vous avez peut-être dit que vous compreniez que la plainte  
27 n'était pas une forte priorité pour le groupe de travail sur  
28 les menaces électorales, ce n'était pas une priorité pour le

1 groupe de travail. Donc, lorsque vous avez dit que ce n'était  
2 pas une priorité, on vous l'a dit au groupe de travail sur  
3 les menaces électorales?

4 **Mme ANNE McGRATH:** On n'en a pas parlé.

5 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Merci de préciser, je  
6 l'apprécie.

7 Je veux revenir, et c'est une question pour  
8 tous les témoins, vous avez tous dit que vous aviez reçu peu  
9 ou pas d'informations précises à ce groupe de travail.  
10 Pouvez-vous dire que ça comprend – et je suis désolé, mais  
11 j'aimerais que ce soit versé au dossier – que vous n'avez  
12 reçu aucune information précise sur les préoccupations au  
13 niveau des circonscriptions en ce qui concerne l'ingérence  
14 étrangère.

15 Madame McGrath?

16 **Mme ANNE McGRATH:** Oui, vous avez raison.

17 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Monsieur Ishmael?

18 **M. AZAM ISHMAEL:** Sans donner le contenu,  
19 oui, c'est exact.

20 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Monsieur Soliman?

21 **M. WALIED SOLIMAN:** Exact.

22 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Merci.

23 Donc, dans le mandat de la Commission, il  
24 faut se tourner vers l'avenir pour comprendre ce à quoi le  
25 système devrait ressembler. J'aimerais vous poser des  
26 questions pour avoir vos réponses si ça pouvait aider la  
27 Commission.

28 Donc, une des préoccupations qu'il faudra

1 examiner, c'est comment les partis politiques interagissent  
2 avec le groupe de travail sur les menaces électorales,  
3 surtout dans les prochaines élections. Donc, pourriez-vous  
4 dire si vous convenez que les partis politiques devraient  
5 recevoir de l'information concrète au niveau des  
6 circonscriptions à propos du groupe de travail?

7 Madame McGrath?

8 **Mme ANNE McGRATH:** Oui, je le crois parce que  
9 ce serait le but de pouvoir faire quelque chose, donc il  
10 faudrait avoir de l'information précise au niveau des  
11 circonscriptions et des mesures à suivre.

12 **Me SUJIT CHOUDHRY:** De suivi? Pensez-vous que  
13 ce parti devrait pouvoir agir face à l'information de ce que  
14 leur permet la loi?

15 **Mme ANNE McGRATH:** Oui, avec ce que leur  
16 permet la loi. Nous sommes des partis politiques et non pas  
17 des agences de renseignement. Donc, je crois que les groupes  
18 sur les renseignements, l'information et les renseignements  
19 devraient s'en charger.

20 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Monsieur Soliman, voulez-  
21 vous que je réponde (sic) ou vous voulez répondre? Veuillez  
22 répondre, s'il vous plait, Monsieur.

23 **M. WALIED SOLIMAN:** Oui, je suis d'accord,  
24 tout à fait. Je suis d'accord avec madame McGrath.

25 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Monsieur Ishmael,  
26 pourriez-vous nous fournir une réponse aussi à ces mêmes  
27 questions?

28 **M. AZAM ISHMAEL:** Oui, je suis d'accord avec

1 madame McGrath, mais je n'envie pas la position du groupe de  
2 travail sur les menaces électorales. Ils essaient... ces  
3 préoccupations se produisent en temps réel, ça doit être  
4 déclassifié, ne pas mettre en danger les buts à long terme.  
5 Je fais preuve de beaucoup de sympathie face à leurs défis,  
6 mais des renseignements réels seraient très utiles.

7 **Me SUJIT CHOUDHRY:** La fragmentation  
8 institutionnelle, il y a comme une soupe d'alphabet de toutes  
9 les organisations, les branches du gouvernement qui  
10 participent à l'information : Affaires étrangères, GRC,  
11 Élections Canada, SCRS... il y en a plein, il y en a une  
12 dizaine. Je demanderais à chacun d'entre vous à quel point  
13 pensez-vous que la fragmentation institutionnelle est un  
14 problème en ce qui concerne comment faire face aux menaces  
15 d'ingérence étrangère et comment les recommandations  
16 pourraient être les plus positives?

17 **Mme ANNE McGRATH:** C'est très difficile. Je  
18 ne fais pas partie d'aucune de ces agences. Je ne sais pas ce  
19 qu'elles pourraient faire, mais comme je l'ai dit auparavant,  
20 il y a eu beaucoup de ressources qui étaient dévouées,  
21 beaucoup d'intervenants clés et il semble que peut-être moins  
22 de gens avec plus d'informations et plus d'informations de  
23 directives directes auraient été plus utiles.

24 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Merci.  
25 Monsieur Soliman?

26 **M. WALIED SOLIMAN:** [...]

27 **Me SUJIT CHOUDHRY:** Désolé, on ne vous entend  
28 pas, Monsieur.

1                   **M. WALIED SOLIMAN:** Je suis d'accord. Je n'ai  
2 pas d'idée sur cette question de fragmentation.

3                   **Me SUJIT CHOUDHRY:** Monsieur Ishmael?

4                   **M. AZAM ISHMAEL:** Je suis d'accord. Je n'ai  
5 pas de perspective sur la fragmentation, mais il semble que  
6 le groupe de travail pourrait être une tentative  
7 d'unification.

8                   **Me SUJIT CHOUDHRY:** Merci.

9                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Avocat de Han Dong.

10                  **Me SARAH TEICH:** Pas de questions.

11                  **COMMISSAIRE HOGUE:** Pas de questions?

12                  Avocat du Parti conservateur, Maître De Luca.

13                  **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NANDO de LUCA:**

14                  **Me NANDO de LUCA:**       Donnez-moi un instant.  
15                                    J'ai une question pour monsieur Ishmael.  
16                                    Pourriez-vous nous dire qui est Braeden  
17 Caley?

18                  **M. AZAM ISHMAEL:** L'ancien directeur en chef  
19 des communications pour le Parti libéral du Canada

20                  **Me NANDO de LUCA:**       Depuis les élections de  
21 2019, ai-je raison de dire qu'il était employé par le Parti  
22 libéral du Canada?

23                  **M. AZAM ISHMAEL:** Oui.

24                  **Me NANDO de LUCA:**       Et il n'était pas  
25 employé du gouvernement du Canada?

26                  **M. AZAM ISHMAEL:** Exact.

27                  **Me NANDO de LUCA:**       Vous êtes employé du  
28 Parti libéral du Canada, Monsieur?



1                   **M. AZAM ISHMAEL:** Oui, de l'Agence du parti  
2 libéral du Canada. C'est le nom officiel.

3                   **Me NANDO de LUCA:** Vous n'êtes pas employé  
4 du gouvernement du Canada?

5                   **M. AZAM ISHMAEL:** Exact.

6                   **Me NANDO de LUCA:** Est-ce que ç'a toujours  
7 été le cas?

8                   **M. AZAM ISHMAEL:** Non.

9                   **Me NANDO de LUCA:** Puis-je vous demander  
10 CAN doc 000013, qu'on voie ce document? Allez à la deuxième  
11 page.

12                   **--- PIÈCE No. CAN.DOC 13:**

13                                   Institutional Report - Prime

14                                   Minister's Office

15                   **Me NANDO de LUCA:** Monsieur Ishmael, il  
16 s'agit d'un rapport institutionnel préparé par ou pour le  
17 Bureau du premier ministre pour les fins de l'enquête  
18 actuelle. Je vous demanderais de passer à la page 8, s'il  
19 vous plait. On voit un entête qui dit : « Séance  
20 d'information pour le premier ministre et le BPC » et le  
21 résumé des réunions que les agences d'informations et de  
22 renseignement ont donné au Bureau du premier ministre.

23                                   On peut peut-être aller plus loin. Prochaine  
24 page.

25                                   J'aimerais porter votre attention sur deux  
26 séances. D'abord, le 28-29 septembre 2019; la deuxième, le  
27 12 septembre 2021. Vous le voyez?

28                   **M. AZAM ISHMAEL:** Oui.

1                   **Me NANDO de LUCA:**     Ai-je raison de dire que  
2                   dans ces deux séances de breffage, c'était sur les périodes  
3                   électorales des 42<sup>e</sup> et 43<sup>e</sup> élections? Si vous regardez les  
4                   notes de ces deux rangées, les colonnes, on indique que dans  
5                   ces cas, des responsables du SCRS et du BCP ont donné des  
6                   séances qui visaient le premier ministre dans sa capacité  
7                   comme chef du Parti libéral du Canada. Est-ce que vous voyez  
8                   ça?

9                   **M. AZAM ISHMAEL:**    Non, je ne le vois pas.

10                  **Me NANDO de LUCA:**     La quatrième rangée et  
11                  sous la section « Notes ».

12                  Peut-être qu'on peut remonter?

13                  Vous le voyez?

14                  **M. AZAM ISHMAEL:**    Pour la première réunion,  
15                  oui; pour la deuxième réunion, il y a une distinction parce  
16                  que ça ne dit pas que c'était pour le premier ministre.

17                  **Me NANDO de LUCA:**     Exact, mais vous  
18                  conviendrez avec moi que pour la deuxième réunion, le  
19                  12 septembre 2021, c'était fait pour les représentants du  
20                  Parti libéral du Canada.

21                  **M. AZAM ISHMAEL:**    Oui.

22                  **Me NANDO de LUCA:**     Et ai-je raison de dire  
23                  que dans les deux cas, c'était vous à Monsieur Cailey qui  
24                  étaient les gens qui étaient informés par le SCRS, le BCP, et  
25                  qui devaient communiquer l'information au premier ministre ou  
26                  aux représentants du Parti libéral du Canada?

27                  **M. AZAM ISHMAEL:**    On a reçu l'information et  
28                  on s'est fait dire de faire suivre conséquemment.

1                   **Me NANDO de LUCA:**        Pour la première réunion  
2                    en 2019, c'était pour le chef du Parti libéral du Canada à ce  
3                    moment-là?

4                   **M. AZAM ISHMAEL:**    Sans donner de détails  
5                    précis sur la réunion, je ne me souviens pas que l'intention  
6                    c'était d'informer le premier ministre.

7                   **Me NANDO de LUCA:**        La dernière partie m'a  
8                    échappé.

9                   **M. AZAM ISHMAEL:**    Je ne me souviens pas que  
10                    l'information était réservée au premier ministre du Canada.

11                   **Me NANDO de LUCA:**        Voyons si on peut  
12                    remonter plus haut.

13                                Est-ce que vous suggérez que la personne qui  
14                    a préparé ce rapport institutionnel était en erreur lorsqu'il  
15                    dit que cette séance d'information a été livrée au premier  
16                    ministre du Canada à titre de chef du Parti libéral du  
17                    Canada?

18                   **M. AZAM ISHMAEL:**    Non, la note est correcte.  
19                    Oui, il y a eu une note, une séance d'information livrée au  
20                    premier ministre à titre de leader du Parti libéral du  
21                    Canada.

22                   **Me NANDO de LUCA:**        Alors, vous ou monsieur  
23                    Cailey étaient les intermédiaires plutôt que les gens du  
24                    Bureau du premier ministre dans les deux autres occasions  
25                    parce que dans les deux autres occasions, l'information était  
26                    communiquée pour son intérêt politique plutôt que pour le  
27                    gouvernement?

28                   **M. AZAM ISHMAEL:**    Je ne peux pas vous dire

1 pourquoi nous avons été choisis, mais nous étions membres du  
2 comité de... du Task Group sur la sécurité. J'ai cru comprendre  
3 que les réunions étaient parce que nous étions membres de ce  
4 groupe de travail.

5 **Me NANDO de LUCA:** Question pour monsieur  
6 Soliman et madame McGrath.

7 **COMMISSAIRE HOGUE:** On me demande de vous  
8 ralentir, s'il vous plait.

9 **Me NANDO de LUCA:** Alors, mes prochaines  
10 questions seront pour monsieur Solimon et madame McGrath. Les  
11 voici :

12 Est-ce que l'un ou l'autre de vous êtes au  
13 courant d'incidents pendant la période du bref électoral des  
14 43<sup>e</sup> ou 44<sup>e</sup> élections générales où le Bureau du Conseil privé  
15 ou le SCRS a fourni des séances d'information sur l'ingérence  
16 étrangère au Parti conservateur ou au NPD dans leur capacité  
17 de parti... à titre de partis politiques?

18 **Mme ANNE McGRATH:** Et je vais débiter. Moi,  
19 je vous dirais que... donc, j'étais là, moi, à titre de membre  
20 du Parti NPD, en effet, mais pas à titre personnel.

21 **M. WALIED SOLIMAN:** Même chose que madame  
22 McGrath, j'étais là pour représenter le parti et pas à titre  
23 personnel.

24 **Me NANDO de LUCA:** Voilà mes questions.  
25 Merci beaucoup.

26 **COMMISSAIRE HOGUE:** J'invite maintenant le  
27 conseiller pour la Coalition sikhe.

28 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me PRABJOT SINGH:**

1                   **Me PRABJOT SINGH:** Bonjour, Madame la  
2 commissaire. Prabhjot Singh, conseiller pour la Coalition  
3 sikh.

4                   Monsieur Soliman, si je peux débiter avec  
5 vous avec ma question. Sur la base du témoignage que vous  
6 avez partagé avec mon collègue ce matin, est-ce que on peut  
7 dire que vous n'êtes pas un expert en questions de sécurité  
8 ou de renseignement pour analyser cette information?

9                   **M. WALIED SOLIMAN:** Vous avez raison.

10                  **Me PRABJOT SINGH:** Donc, vous comptiez sur  
11 l'information et les conseils qui vous ont informés pendant  
12 les réunions du groupe de travail sur la sécurité et le  
13 renseignement?

14                  **M. WALIED SOLIMAN:** Exact.

15                  **Me PRABJOT SINGH:** Donc, votre carrière  
16 politique, vous êtes impliqué avec le Parti conservateur aux  
17 niveaux provincial et fédéral depuis de nombreuses années?

18                  **M. WALIED SOLIMAN:** Exact.

19                  **Me PR PRABJOT AJOT SINGH:** Pendant ce temps-  
20 là, je suppose que vous avez discuté avec des intervenants de  
21 différents genres, des chefs d'affaires syndicales, groupes  
22 communautaires?

23                  **M. WALIED SOLIMAN:** Exact.

24                  **Me PRABJOT SINGH:** Est-ce qu'il y a eu des  
25 implications avec des gens qui sont identifiés comme indiens?  
26 Et si alors il s'agissait d'organismes de la diaspora  
27 canadienne ainsi que des responsables du consulat indien?

28                  **M. WALIED SOLIMAN:** Je ne me rappelle pas avoir

1 discuté avec des gens du consulat, mais d'organismes de la  
2 diaspora, oui.

3 **Me PRABJOT SINGH:** Lors de votre temps avec le  
4 Parti conservateur, des responsables du consulat indien ont-  
5 ils interagi avec vous ou vos collègues?

6 **M. WALIED SOLIMAN:** Je ne suis pas au courant.

7 **Me PRABJOT SINGH:** Donc, vous n'êtes pas au  
8 courant de communications avec vos collègues, est-ce exact?

9 **M. WALIED SOLIMAN:** Je n'ai aucune information  
10 à ce sujet.

11 **Me PRABJOT SINGH:** Dans le cadre de votre rôle  
12 au sein du Parti conservateur, je m'imagine que vous étiez  
13 impliqué avec le contrôle de candidats possibles lors d'étapes  
14 de mises en candidatures?

15 **M. WALIED SOLIMAN:** Cela ne faisait pas partie  
16 de mon travail.

17 **Me PRABJOT SINGH:** Est-ce que vous étiez  
18 impliqué dans ces conversations au sujet de candidats à  
19 l'investiture?

20 **M. WALIED SOLIMAN:** Non, pas pendant la  
21 campagne de 2021.

22 **Me PRABJOT SINGH:** Et à un moment donné, dans  
23 votre carrière politique, que ce soit au provincial ou au  
24 fédéral?

25 **M. WALIED SOLIMAN:** Au niveau provincial, oui.

26 **Me PRABJOT SINGH:** Et selon votre... au sujet de  
27 votre expérience, est-ce qu'il y a eu des parties prenantes  
28 indiennes qui avaient exprimé leur appui ou une réticence

1 enthousiaste au sujet d'un candidat ou l'autre?

2 **M. WALIED SOLIMAN:** Pas d'une façon qui me  
3 semblait plus ou moins enthousiaste. C'était... d'autres  
4 communautés exprimaient dans un concours à l'investiture.

5 **Me PRABJOT SINGH:** Mais ce genre de sentiment  
6 était communiqué?

7 **M. WALIED SOLIMAN:** Exact.

8 **Me PRABJOT SINGH:** Avez-vous été témoin ou  
9 avez-vous vécu des exemples que votre parti aurait subi des  
10 pressions d'écartier certains candidats à certains moments ou  
11 d'en favoriser d'autres?

12 **M. WALIED SOLIMAN:** Il a pu y en avoir, mais  
13 pas par rapport aux élections dont on parle ici.

14 **Me PRABJOT SINGH:** J'essaye de définir le  
15 contexte pour aider la Commission à pondérer la crédibilité du  
16 témoignage.

17 **M. WALIED SOLIMAN:** Pas en rapport avec  
18 l'élection de 2021 qui est le but de la discussion.

19 **Me PRABJOT SINGH:** Donc, il a pu y avoir  
20 d'autres exemples en dehors de ces deux élections fédérales?

21 **M. WALIED SOLIMAN:** Moi, je suis ici pour  
22 parler de cela à titre de coprésident de la campagne de 2021.

23 **Me PRABJOT SINGH:** Dois-je comprendre que ce  
24 n'est pas une question à laquelle vous voulez souhaiter  
25 répondre?

26 **M. WALIED SOLIMAN:** Non, c'est tout simplement  
27 pas partie du bref qui nous est confié ce matin, c'est  
28 seulement les élections de 2019 et 2021 et par rapport à

1 l'élection de 2021, je n'ai pas rencontré quoi que ce soit de  
2 la nature que vous indiquez.

3 **Me PRABJOT SINGH:** Opérateur, voulez-vous  
4 afficher le document CAN 018041? Au bas de la page 4, s'il  
5 vous plait.

6 Dans le bas ici, on voit dans ces notes de la  
7 réunion que l'Inde mène de l'ingérence étrangère en utilisant  
8 des responsables indiens qui :

9 « ...s'engagent dans des activités  
10 visant à influencer les communautés  
11 canadiennes et les politiciens  
12 canadiens pour faire avancer ses  
13 propres intérêts politiques. »

14 Et :

15 « L'Inde est intéressée à engager sa  
16 diaspora au Canada pour faciliter les  
17 résultats politiques en s faveur. »

18 Avez-vous reçu cette tierce information?

19 **M. WALIED SOLIMAN:** Comme dans les réponses  
20 antérieures, nous n'avons jamais reçu ni ce document et même  
21 si l'Inde aura été mentionnée, pas avec le niveau de précision  
22 que l'on retrouve ici.

23 **Me PRABJOT SINGH:** Et si vous aviez reçu ce  
24 niveau de précision, est-ce que cela aurait changé votre  
25 réaction, vous aurait amené à réagir?

26 **M. WALIED SOLIMAN:** Comme dans les réponses  
27 antérieures, je réponds oui.

28 **Me PRABJOT SINGH:** Merci, Monsieur Soliman.



1                   Madame McGrath maintenant, je me tourne vers  
2 vous. Est-ce vrai que le leader du parti fédéral de Jagmeet  
3 Singh a été ciblé par la désinformation depuis qu'il a été  
4 nommé chef en 2017, ce qui comprend les deux élections visées  
5 ici?

6                   **Mme ANNE McGRATH:** C'est exact.

7                   **Me PRABJOT SINGH:** Est-ce que vous pourriez  
8 comprendre ou avez-vous observé que beaucoup de cette  
9 désinformation vient de sources médiatiques indiennes et  
10 réseaux indiens?

11                  **Mme ANNE McGRATH:** Celles que je connais, oui,  
12 viennent de ces sources-là, les médias indiens.

13                  **Me PRABJOT SINGH:** Et cette désinformation  
14 qu'allègue monsieur Singh est dans une conspiration globale au  
15 sujet de la pandémie amplifiée par le Canada?

16                  **Mme ANNE McGRATH:** Oui, j'ai vu ces choses-là.

17                  **Me PRABJOT SINGH:** Pour ne pas aller dans les  
18 détails, un des messages ciblés, c'est quand monsieur Singh  
19 est lui-même un extrémiste ou a des sympathies pour les  
20 extrémistes. C'est l'un des messages ciblés.

21                  **Mme ANNE McGRATH:** Exact.

22                  **Me PRABJOT SINGH:** Mais monsieur Singh n'est  
23 pas un extrémiste.

24                  **Mme ANNE McGRATH:** Il n'a jamais été impliqué  
25 dans les genres de choses qu'on allègue.

26                  **Me PRABJOT SINGH:** Il a été critique des  
27 violations des droits de la personne en Inde, y compris le  
28 génocide des sikhs. Est-ce exact?

1 **Mme ANNE McGRATH:** Oui.

2 **Me PRABJOT SINGH:** Est-ce la raison possible  
3 pour laquelle il est ciblé?

4 **Mme ANNE McGRATH:** Je crois que c'est une  
5 raison possible ainsi que le fait qu'il ait des racines là.

6 **Me PRABJOT SINGH:** Donc, outre la  
7 désinformation, est-il vrai que monsieur Singh n'a pas pu avoir  
8 un visa pour aller en Inde?

9 **Mme ANNE McGRATH:** C'est exact.

10 **Me PRABJOT SINGH:** Sur la base du rapport  
11 médiatique, est-ce que vous pourriez comprendre que c'est à  
12 cause de ses défenses des droits de la personne?

13 **Mme ANNE McGRATH:** Je crois que c'est le cas,  
14 oui.

15 **Me PRABJOT SINGH:** Donc, naturellement, cela  
16 aurait un impact sur la communauté au sens large. Est-ce que  
17 vous croyez comprendre depuis qu'il est devenu chef en 2017  
18 que les membres de la communauté sikhe ont un sentiment de  
19 crainte ou de malaise pour appuyer le NPD à cause d'une crainte  
20 de représailles de la part de l'Inde?

21 **Mme ANNE McGRATH:** Oui.

22 **Me PRABJOT SINGH:** Après l'annonce du premier  
23 ministre Trudeau en septembre au sujet du rôle de l'Inde dans  
24 l'assassinat d'un chef sikh, êtes-vous au courant de rapports  
25 médiatiques à l'effet que les membres de la communauté sikhe  
26 ont reçu des avis de la GRC que des menaces à leur vie semblent  
27 divulguées de sources...

28 **Mme ANNE McGRATH:** Oui, j'ai vu de tels

1 rapports.

2 **Me PRABJOT SINGH:** Et monsieur Singh aussi a  
3 reçu un rapport semblable à l'effet qu'il faisait face à une  
4 menace potentielle à sa vie? Sans détails sur la source, est-  
5 ce exact?

6 **Mme ANNE McGRATH:** Je ne peux pas en parler.

7 **Me PRABJOT SINGH:** Est-ce pour des raisons de  
8 confidentialité et de sécurité?

9 **Mme ANNE McGRATH:** Oui.

10 **Me PRABJOT SINGH:** Je suppose que vous ne  
11 pouvez peut-être pas répondre à la question suivante, mais  
12 est-ce vrai que monsieur Singh a reçu une protection de  
13 sécurité à cause de cela?

14 **Mme ANNE McGRATH:** Je ne peux pas faire de  
15 réponse sur les arrangements de sécurité.

16 **Me PRABJOT SINGH:** Est-ce que vous comprenez  
17 que les membres du personnel du NTP qui proviennent de la  
18 communauté sikhe se sentent à risque plus élevé venant de  
19 l'Inde à cause de leur travail auprès du parti?

20 **Mme ANNE McGRATH:** Certaines personnes m'ont  
21 dit cela, oui.

22 **Me PRABJOT SINGH:** Est-ce vrai que les nouveaux  
23 membres du personnel de cette communauté sont avertis au sujet  
24 de la possibilité de ne pas pouvoir avoir de visa et autres  
25 répercussions du travail pour le NDP? Est-ce exact?

26 **Mme ANNE McGRATH:** Oui.

27 **Me PRABJOT SINGH:** Donc, dans ce portrait que  
28 vous nous dépeignez depuis 2007 qui couvre les deux élections

1 19 et 21, quelles incidences croyez-vous que cela a sur le  
2 processus électoral au Canada et nos établissements quand une  
3 communauté racialisée dont beaucoup ont fui la persécution  
4 religieuse et politique dans un autre pays ressentent la même  
5 intimidation et persécution à cause de leur engagement dans la  
6 politique canadienne à l'appui d'un parti politique canadien?

7 **Mme ANNE McGRATH:** Je crois que pour certains,  
8 plusieurs membres de la diaspora qu'ils sont préoccupés au  
9 sujet des conséquences de leur implication dans l'activité  
10 politique au Canada.

11 **Me PRABJOT SINGH:** Merci, Madame la  
12 commissaire. C'est tout.

13 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et maintenant, nous  
14 passons à l'avocat pour le RCDA.

15 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GUILLAUME SIROIS:**

16 **Me GUILLAUME SIROIS:** Bonjour. Je suis le  
17 conseiller de l'Alliance démocratique. Ma question sera pour  
18 monsieur Soliman.

19 RCD-0009, s'il vous plait, document affiché.

20 **OPÉRATEUR JUDICIAIRE:** Pouvez-vous répéter les  
21 chiffres?

22 **Me GUILLAUME SIROIS:** RCD-00009.

23 **--- PIÈCE No. RCD 9:**

24 Tweet by Walied Soliman - 17 February  
25 2023

26 **Me GUILLAUME SIROIS:** Alors, vous avez ici des..  
27 l'affichage que vous avez fait sur X en 2023.

28 Est-ce qu'on peut descendre, s'il vous plait?

1                   Donc, cela concerne votre déception avec le  
2 travail du groupe de travail sur la sécurité pendant les  
3 élections?

4                   **M. WALIED SOLIMAN:**     Pouvez-vous répéter la  
5 question?

6                   **Me GUILLAUME SIROIS:**    Ce document concerne  
7 votre déception par rapport au travail du groupe de travail  
8 sur la sécurité?

9                   **M. WALIED SOLIMAN:**    Cela a été fait soit le  
10 jour ou le lendemain du rapport médiatique confirmant qu'en  
11 fait il y a eu des problèmes dans les élections. Ç'a été  
12 affiché à ce moment-là en rappelant l'expérience de l'élection  
13 2021.

14                  **Me GUILLAUME SIROIS:**    Donc, c'est par rapport  
15 aux allégations par rapport à l'élection de 2019 dont vous  
16 parlez et vous parlez du travail du groupe de travail pendant  
17 les élections de 2021.

18                  **M. WALIED SOLIMAN:**    Principalement, parce  
19 qu'on n'a pas entendu parler des enjeux au cours de 2019. Avant  
20 2021, ce qui aurait pu porter à conséquence, comme on a déjà  
21 exprimé.

22                  **Me GUILLAUME SIROIS:**    Je vais vous lire le  
23 dernier point :

24                                   « Dans le dernier appel, nous leur  
25 avons dit que l'établissement de la  
26 sécurité a échoué dans son rôle par  
27 rapport à la démocratie. Les partis  
28 politiques ne peuvent pas faire de la

1 politique publique sous la menace  
2 qu'ils vont perdre des  
3 circonscriptions basé sur l'ingérence  
4 étrangère à cause d'un faible système  
5 de sécurité. »

6 Et je me tourne maintenant vers les autres  
7 témoins.

8 Madame McGrath, est-ce que vous êtes en accord  
9 avec cet énoncé fait par Monsieur Soliman, tel qu'affiché à  
10 l'écran?

11 **Mme ANNE McGRATH:** Je crois que c'est en fait  
12 l'accent même de l'enquête publique que nous menons et que ça  
13 sera déterminé par le processus de l'enquête et les  
14 recommandations qui en découleront.

15 **Me GUILLAUME SIROIS:** Et Monsieur Ishmael,  
16 avez-vous quelque chose à ajouter?

17 **M. AZAM ISHMAEL:** Je suis d'accord avec les  
18 affirmations de madame McGrath.

19 **Me GUILLAUME SIROIS:** En revenant vers vous,  
20 Monsieur Soliman, je crois comprendre que l'une de vos  
21 préoccupations c'est qu'on ne vous a pas présenté de  
22 l'information spécifique vous permettant d'agir par rapport à  
23 l'ingérence étrangère pendant l'élection de 2021. Est-ce  
24 exact?

25 **M. WALIED SOLIMAN:** C'est exact.

26 **Me GUILLAUME SIROIS:** Et cela fait partie de  
27 la plainte que l'on voit ici.

28 **M. WALIED SOLIMAN:** Ma plainte principale

1 c'est que deux années après l'élection de 2019, j'ai appris  
2 une nouvelle publiée dans le *Globe and Mail* que l'information  
3 que nous avons reçue en 2021 était par rapport à... la menace  
4 en 2019 n'était pas en accord avec ce qu'on nous avait dit à  
5 l'époque. Alors, étais-je frustré? Tout à fait.

6 **Me GUILLAUME SIROIS:** Et cela vous a fait  
7 croire que le niveau de la menace en 2021 pouvait aussi être  
8 en désaccord avec l'information qu'on vous communiquait à ce  
9 moment-là?

10 **M. WALIED SOLIMAN:** Je ne sais pas et je ne le  
11 savais pas. Ce que je sais, c'est que le 17 février 2023, c'est  
12 qu'il y a eu une menace en 2019 qui n'avait pas été divulguée  
13 à nous, et même en 2021 pendant les breffages.

14 **Me GUILLAUME SIROIS:** Ma dernière question. Je  
15 veux savoir s'il y avait de l'information spécifique en rapport  
16 avec de l'ingérence étrangère dans les élections de 2021 et je  
17 pose la question à tous.

18 Et on va commencer avec vous, Monsieur Soliman.

19 **M. WALIED SOLIMAN:** On n'a rien eu qui était  
20 vraiment intéressant. J'aimerais pouvoir vous raconter, mais  
21 je n'ai rien.

22 **Mme ANNE McGRATH:** Pas par le groupe de travail  
23 sur la sécurité ni par un autre organisme gouvernemental.

24 **Me GUILLAUME SIROIS:** Monsieur Ishmael?

25 **M. AZAM ISHMAEL:** Je suis d'accord avec madame...  
26 monsieur Soliman et madame McGrath.

27 **Me GUILLAUME SIROIS:** Merci beaucoup.

28 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et le suivant, c'est la

1 Coalition des droits de la personne.

2 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SARA TEICH:**

3 **Me SARA TEICH:** Mes questions seront pour vous,  
4 Monsieur Ishmael.

5 Je voudrais parler du processus d'appel. Qui  
6 peut l'invoquer?

7 **M. AZAM ISHMAEL:** Ce sont des gens qui font  
8 partie de la décision.

9 **Me SARA TEICH:** Qu'est-ce que ça veut dire  
10 « partie à la décision »?

11 **M. AZAM ISHMAEL:** Je ne sais pas. Si vous êtes  
12 dans un camp du candidat à l'investiture, le candidat gagnant  
13 ou le candidat opposé ou une personne qui croit... bien, le  
14 Conseil d'appel a un mandat de réviser toute décision du parti  
15 et ça peut être n'importe qui qui est intéressé au sein du  
16 parti d'avoir une réponse.

17 **Me SARA TEICH:** Est-ce qu'un électeur  
18 particulier peut avoir accès à ce mécanisme?

19 **M. AZAM ISHMAEL:** Honnêtement, je n'ai jamais  
20 vu de tels cas. Ce sera au comité d'appel permanent de décider  
21 si c'est possible.

22 **Me SARA TEICH:** Donc, ce serait à la discrétion  
23 du comité?

24 **M. AZAM ISHMAEL:** Oui.

25 **Me SARA TEICH:** Comment est-ce que les  
26 électeurs ou électeurs potentiels sont censés savoir qu'ils  
27 peuvent demander d'avoir accès à ce comité d'appel.

28 **M. AZAM ISHMAEL:** Pour les électeurs



1 individuels, les partis opèrent de façon transparent. Tous nos  
2 documents sont sur le site, les règles des séances  
3 d'investiture sont là, les gens peuvent les examiner, et nous  
4 avons également d'autres choses. Si une personne appelle avec  
5 une préoccupation, donc, ils peuvent joindre le parti et le  
6 parti prendra une décision d'un côté ou de l'autre.

7 **Me SARA TEICH:** Mais comment savent-ils qui  
8 joindre?

9 **M. AZAM ISHMAEL:** Vous seriez surpris. Il y a  
10 beaucoup de gens qui nous appellent simplement pour envoyer un  
11 courriel quelconque, et cetera. Donc, des fois, mon numéro de  
12 téléphone personnel est là. Il y a beaucoup de façons  
13 différentes de joindre le parti.

14 **Me SARA TEICH:** Donc, si quelqu'un fait appel  
15 à ce mécanisme, est-ce que les plaignants ont une protection  
16 de leur confidentialité s'ils formulent une plainte?

17 **M. AZAM ISHMAEL:** Règle générale, c'est oui.

18 **Me SARA TEICH:** Quelle protection de  
19 confidentialité?

20 **M. AZAM ISHMAEL:** Ça dépend de la nature de la  
21 plainte.

22 **Me SARA TEICH:** Et si quelqu'un, un voteur ou  
23 un voteur potentiel croient qu'ils ont été coercisés à voter  
24 pour monsieur Dong, pour ne donner qu'un seul exemple, quel  
25 genre de protection sera disponible?

26 **M. AZAM ISHMAEL:** Si quelqu'un était coercisé,  
27 et ne pas parler notamment d'un cas particulier, le parti  
28 libéral du Canada offre un portail sur les campagnes auquel on

1 peut joindre le parti et déposer une plainte même anonyme qui  
2 déclencherait une enquête.

3 **Me SARA TEICH:** Est-ce que le Parti libéral  
4 pourrait recevoir des plaintes en langues autres que le  
5 français ou l'anglais?

6 **M. AZAM ISHMAEL:** Règle générale, c'est  
7 seulement le français et l'anglais.

8 **Me SARA TEICH:** Est-ce que c'est possible de  
9 bonifier les capacités linguistiques?

10 **M. AZAM ISHMAEL:** Nous cherchons toujours des  
11 façons de communiquer avec les Canadiens dans leur langue  
12 préférée et si on avait plus de ressources, par rapport à une  
13 plainte spécifique par exemple, on trouverait des ressources  
14 nécessaires pour aider à enquêter, et cetera, et prendre les  
15 mesures nécessaires.

16 **Me SARA TEICH:** Vous avez dit en réponse à une  
17 question antérieure que vous ne croyiez pas de coercition parce  
18 que la boîte de scrutin est secrète. Est-ce que vous êtes  
19 d'accord que ces protections ne seront pas nécessairement  
20 généralement disponibles dans les séances d'investiture dans  
21 les régimes autoritaires?

22 **M. AZAM ISHMAEL:** Ça dépend du régime  
23 autoritaire et de leurs réponses. Je ne peux pas faire de  
24 commentaire général.

25 **Me SARA TEICH:** Est-ce que vous savez, Monsieur  
26 Ishmael, que les régimes autoritaires détiennent ou  
27 interrogent leurs citoyens de façon arbitraire?

28 **M. AZAM ISHMAEL:** Oui, je suis d'accord avec

1       ça.

2                   **Me SARA TEICH:**     Savez-vous que ces régimes  
3 également font des suivis de la vie privée de leurs citoyens?

4                   **M. AZAM ISHMAEL:**   Ma compréhension du régime  
5 autoritaire est que oui.

6                   **Me SARA TEICH:**     Êtes-vous d'accord que des  
7 étudiants internationaux provenant de régimes autoritaires,  
8 s'ils rentrent, peuvent être assujettis à une interrogation,  
9 détention, et seraient forcés à dire pour qui ils ont voté?

10                  **M. AZAM ISHMAEL:**   Je ne pourrais pas vous dire  
11 ce que les régimes font et s'ils ont un intérêt particulier,  
12 donc difficile à répondre.

13                  **Me SARA TEICH:**   Vous croyez que c'est possible?

14                  **M. AZAM ISHMAEL:**   Tout est possible.

15                  **Me SARA TEICH:**   Est-ce que vous croyez que les  
16 régimes autoritaires peuvent discerner comment une personne a  
17 voté s'ils suivent leurs dispositifs de textos ou autres choses  
18 de la sorte?

19                  **M. AZAM ISHMAEL:**   Je ne pourrais pas vraiment  
20 parler de la capacité des régimes autoritaires, leur capacité  
21 de faire un suivi, bon, des comptes de médias sociaux ou autres  
22 là.

23                  **Me SARA TEICH:**   Est-ce que vous êtes d'accord  
24 que même la crainte de ces possibilités peut faire en sorte  
25 que même les membres de la communauté de la diaspora seraient  
26 réticents à participer à la politique?

27                  **M. AZAM ISHMAEL:**   Question intéressante. Je ne  
28 peux pas vraiment répondre, mais je croirais que oui.

1                   **Me SARA TEICH:** C'est tout ce que j'ai. Merci  
2 beaucoup.

3                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci à vous.

4                   À vous, le gouvernement du Canada.

5                   **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GREGORY TZEMANAKIS:**

6                   **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Bonjour. Je suis avec  
7 le Gouverneur général... le Procureur général du Canada et les  
8 questions que j'ai pour vous, c'est des questions de  
9 clarification.

10                   Donc, on parle ici d'ingérence étrangère et je  
11 veux bien comprendre, c'est : quand on dit « ingérence  
12 étrangère », est-ce que vous comprenez – je vais commencer  
13 avec monsieur Ishmael.

14                   Est-ce que c'est votre compréhension qu'à  
15 l'époque, en 2019 et 2021, que l'ingérence... les activités  
16 d'ingérence étrangère réfèrent à activités menées ou appuyées  
17 par un acteur étatique étranger, nuisibles aux intérêts  
18 nationaux du Canada, liées à une composante d'être soit visible  
19 ou invisible? Est-ce que vous aviez cette compréhension à  
20 l'époque, Madame McGrath?

21                   **M. AZAM ISHMAEL:** <Non interprété>

22                   **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Madame McGrath?

23                   **L'INTERPRÈTE:** Et tous de répondre « oui ».

24                   **Me GREGORY TZEMENAKIS:** À l'époque en  
25 question, si j'ai bien compris ce que vous avez dit, avant  
26 l'élection générale 44 en 2021, Monsieur Ishmael, vous avez  
27 dit que les activités de l'ingérence étrangère n'attiraient  
28 pas beaucoup votre attention. Est-ce exact?

1                   **M. AZAM ISHMAEL:** Oui, c'est exact.

2                   **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Monsieur Soliman,  
3 allez-vous dire la même chose?

4                   **M. WALIED SOLIMAN:** Oui.

5                   **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Et Madame McGrath, je  
6 crois que vous avez dit... vous l'avez libellé cela de façon  
7 légèrement... vous avez dit que vous étiez au courant du  
8 potentiel. Est-ce exact?

9                   **Mme ANNE McGRATH:** Oui, c'est exact.

10                  **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Alors, est-ce que  
11 vous pouvez afficher CAN-134... et aller à la page 18 de 19 du  
12 document. Au bas de la page « Cas spécifiques ».

13                               Une question pour vous trois. Vous vous  
14 rappellerez que l'avocate de la Commission vous a amenés à la  
15 première puce sur la page qui dit :

16                                       « Vous vous rappellerez que lors des  
17 dernières séances d'information avec  
18 les partis, on a souligné le fait que  
19 les médias chinois ont noté la  
20 critique dans les médias canadiens  
21 publiée dans le *Hill Times* et  
22 rapportait des histoires au sujet de  
23 la plateforme sur le Parti  
24 conservateur et son incidence sur la  
25 Chine. »

26                               Est-ce que vous vous rappelez qu'on vous a  
27 posé des questions là-dessus plus tôt ce matin?

28                   **M. AZAM ISHMAEL:** Oui.

1                   **Mme ANNE McGRATH:** <Non interprété>

2                   **M. WALIED SOLIMAN:** <Non interprété>

3                   **Me GREGORY TZEMENAKIS:** La deuxième puce ici  
4 dit que:

5                                   « Ces articles ont été publiés entre  
6                                   le 8 et le 15 et ont commencé (sic) à  
7                                   être un aspect des médias chinois  
8                                   vers le 15 septembre. »

9                   Monsieur Ishmael, est-ce que vous étiez au  
10 courant de ces événements entre le 8 et le 15 septembre de  
11 2021?

12                   **M. AZAM ISHMAEL:** Je ne sais pas vraiment  
13 quelles histoires sont référées ici, à quelles histoires on  
14 réfère ici, mais je ne me rappelle pas avoir vu aucune de ces  
15 histoires-là entre le 8 et le 15 septembre.

16                   **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Et Madame McGrath,  
17 votre réponse?

18                   **Mme ANNE McGRATH:** Je ne me rappelle pas du  
19 tout avoir noté cela ou avoir de l'information quelconque là-  
20 dessus.

21                   **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Donc, les histoires  
22 auxquelles on réfère ici, et c'est les articles dans le *Hill*  
23 *Times* suivis par certains rapports sur WeChat en Chine. Et je  
24 m'en tiendrai à cela comme description. Ça ne change pas vos  
25 réponses?

26                   **M. AZAM ISHMAEL:** Non.

27                   **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Et madame McGrath non  
28 plus?

1 **Mme ANNE McGRATH:** <Non interprété>

2 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Monsieur Soliman?

3 **M. WALIED SOLIMAN:** [Non interprété>

4 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Monsieur Soliman,  
5 avez-vous été au courant de ces articles vers cette époque?

6 **M. WALIED SOLIMAN:** Non.

7 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Monsieur Soliman,  
8 quand est-ce que vous avez appris que ces articles  
9 circulaient?

10 **M. WALIED SOLIMAN:** Je ne me les rappelle pas  
11 du tout, en fait.

12 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Merci. Je n'ai pas  
13 d'autres questions.

14 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

15 L'avocat de monsieur Ishamel.

16 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me LAURA DOUGAN:**

17 **Me LAURA DOUGAN:** Merci.

18 Monsieur Ishmael, vous avez indiqué en  
19 réponse à une question antérieure que vous n'étiez pas au  
20 courant d'irrégularités par rapport au Comité d'investiture  
21 de Don Valley North en 2021 (sic). Vous avez parlé des  
22 commentaires du rapporteur spécial sur une conclusion et il  
23 avait accès à des renseignements à arriver dans sa  
24 conclusion. Vous étiez au courant?

25 **M. AZAM ISHMAEL:** Non.

26 **Me LAURA DOUGAN:** Quelle est votre évaluation  
27 spécifique du fait que vous n'êtes pas au courant  
28 d'irrégularités par rapport à l'investiture en 2019 et sur

1       quoi c'est basé?

2                   **M. AZAM ISHMAEL:** C'est basé sur un processus  
3 rigoureux opéré par le parti dans ses réunions d'investiture  
4 suivi par, bon, des règles très serrées et des processus qui  
5 sont suivis non seulement par le personnel et les volontaires  
6 présents, mais également par les campagnes des opposants qui  
7 ont un intérêt à s'assurer que l'élection est aussi juste que  
8 possible. Quand vous regardez nos processus internes, quand  
9 vous considérez le potentiel qu'une personne dépose une  
10 plainte et l'examen que nous avons fait après quand ces  
11 rapports ont fait surface, mon évaluation demeure la même:  
12 aucune irrégularité.

13                   **Me LAURA DOUGAN:** Et selon votre expérience,  
14 est-ce que si quelqu'un essayait de faire venir un groupe  
15 pour voter sans la bonne documentation, est-ce qu'ils  
16 auraient pu réussir?

17                   **M. AZAM ISHMAEL:** Ça aurait été très peu  
18 probable. La réalité de mobiliser des centaines ou des  
19 milliers de personnes sans que personne ne soit au courant  
20 sont presque nulles. Je ne saurais imaginer qu'on puisse  
21 organiser des milliers ou des centaines de personnes avec des  
22 documents falsifiés qui arriveraient dans une réunion  
23 d'investiture alors que les responsables sont présents.

24                   **Me LAURA DOUGAN:** Voilà mes questions.

25                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

26                   Réinterrogatoire?

27                   **Me KATE McGRANN:** Non, merci.

28                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, on a pris de



1 l'avance, on reviendra à 14 heures.

2 **M. WALIED SOLIMAN:** Est-ce que c'est terminé?

3 **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui.

4 **M. WALIED SOLIMAN:** D'accord. Merci. Merci à  
5 tous. Merci pour votre bon travail, pour tout le travail que  
6 vous faites. C'est une tâche très importante.

7 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci du temps que vous  
8 nous avez alloué. Merci beaucoup.

9 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

10 La séance est en pause jusqu'à 14 heures.

11 --- L'audience est suspendue à 12 h 32

12 --- L'audience est reprise à 14 h 33

13 **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

14 Cette séance de la Commission sur l'ingérence  
15 étrangère a repris.

16 **COMMISSAIRE HOGUE:** Bon après-midi.

17 Alors, c'est monsieur Krongold qui va mener  
18 l'interrogatoire.

19 **Me HOWARD KRONGOLD:** Oui. Le prochain témoin  
20 de la Commission aujourd'hui, c'est Han Dong.

21 Est-ce qu'on peut affirmer le témoin?

22 **LE GREFFIER:** Puis-je avoir votre nom complet  
23 et épelez votre nom de famille.

24 **M. HAN DONG:** Han Dong - D-O-N-G.

25 **LE GREFFIER:** Affirmez-vous de façon  
26 solennelle que les preuves que vous donnerez aujourd'hui sont  
27 la vérité, toute la vérité, et seulement la vérité?

28 **M. HAN DONG:** Oui.

1 --- MR. HAN DONG, Assermenté:

2 LE GREFFIER: Merci beaucoup.

3 Vous pouvez procéder.

4 Me HOWARD KRONGOLD: Merci.

5 --- INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me HOWARD KRONGOLD:

6 Me HOWARD KRONGOLD: Bonjour, Monsieur Dong.

7 M. HAN DONG: Bonjour

8 Me HOWARD KRONGOLD: Est-ce qu'on pourrait  
9 afficher le document WIT-10?

10 --- PIÈCE No. WIT 10 EN:

11 Statement of Anticipated Evidence:

12 Han Dong

13 --- PIÈCE No. WIT 10 FR:

14 Déclaration de preuve anticipée : Han  
15 Dong

16 Me HOWARD KRONGOLD: Alors, Monsieur Dong,  
17 vous souvenez-vous que la Commission vous a interrogé le  
18 21 février 2024?

19 M. HAN DONG: Oui.

20 Me HOWARD KRONGOLD: Et c'est une déclaration  
21 de preuve anticipée qui a été préparée par l'avocat de la  
22 Commission après cette réunion?

23 M. HAN DONG: Oui.

24 Me HOWARD KRONGOLD: Et vous avez eu  
25 l'occasion d'examiner ce document pour la précision?

26 M. HAN DONG: Oui.

27 Me HOWARD KRONGOLD: Est-ce que le greffier  
28 peut afficher HDD 6?

1 --- PIÈCE No. HDD 6:

2 Supplementary Information to  
3 Statement of Anticipated Evidence of  
4 Han Dong

5 **Me HOWARD KRONGOLD:** Alors, hier, Monsieur  
6 Dong, vous avez donné à la Commission un document qui  
7 s'appelait « Informations supplémentaires à la preuve  
8 anticipée de Han Dong »?

9 **M. HAN DONG:** Oui.

10 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et c'est ce document?

11 **M. HAN DONG:** C'est ça.

12 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et ce supplément  
13 clarifie trois points dans votre déclaration. C'est ça?

14 **M. HAN DONG:** Oui.

15 **Me HOWARD KRONGOLD:** Alors, assujettis à ces  
16 clarifications, est-ce que c'est deux documents, lorsque lus  
17 ensemble, sont des informations véridiques?

18 **M. HAN DONG:** Oui.

19 **Me HOWARD KRONGOLD:** Avez-vous eu d'autres  
20 corrections, ajouts ou modifications au-delà de ceux dans le  
21 supplément?

22 **M. HAN DONG:** Non.

23 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et adopterez-vous ces  
24 documents dans le cadre de votre preuve devant la Commission?

25 **M. HAN DONG:** Oui.

26 **Me HOWARD KRONGOLD:** Alors, je vais commencer  
27 rapidement avec votre contexte, Monsieur Dong. Je comprends  
28 que vous êtes né en 1977?

1 M. HAN DONG: Oui.

2 Me HOWARD KRONGOLD: Et durant l'université,  
3 vous vous êtes impliqué dans la politique du Parti libéral?

4 M. HAN DONG: Oui.

5 Me HOWARD KRONGOLD: On vous a présenté la  
6 politique au travers de Ted Lojko, qu'on va entendre plus  
7 tard aujourd'hui.

8 M. HAN DONG: Oui.

9 Me HOWARD KRONGOLD: Et vous avez travaillé  
10 sur des campagnes aux niveaux fédéral et provincial?

11 M. HAN DONG: Oui.

12 Me HOWARD KRONGOLD: Pour le Parti libéral?

13 M. HAN DONG: Oui.

14 Me HOWARD KRONGOLD: Et vous avez travaillé  
15 comme employé du parti pour travailler avec un député  
16 provincial à Queen's Park en 2005, n'est-ce pas?

17 M. HAN DONG: Oui.

18 Me HOWARD KRONGOLD: En 2014, vous avez été  
19 élu à Trinity-Spadina comme député?

20 M. HAN DONG: Oui.

21 Me HOWARD KRONGOLD: Et à nouveau en 2018,  
22 vous vous êtes représenté, si je comprends bien?

23 M. HAN DONG: Oui.

24 Me HOWARD KRONGOLD: Il y a eu une élection  
25 en juin 2018?

26 M. HAN DONG: Je crois que c'est ça.

27 Me HOWARD KRONGOLD: Et vous n'avez pas été  
28 élu dans cette campagne.

1 **M. HAN DONG:** C'est cela.

2 **Me HOWARD KRONGOLD:** Je comprends que  
3 monsieur Lojko était votre gestionnaire de campagne durant  
4 ces deux élections.

5 **M. HAN DONG:** Oui.

6 **Me HOWARD KRONGOLD:** Donc, vous étiez hors  
7 poste durant les élections en Ontario de 2018 et, en juin  
8 2019, le député libéral de Don Valley North annonce qu'il ne  
9 se représente pas.

10 **M. HAN DONG:** Oui, c'est ça.

11 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et vous vous lancez à la  
12 fin de juin 2018... 2019, pardon. C'est ça?

13 **M. HAN DONG:** En juin, oui.

14 **Me HOWARD KRONGOLD:** Il y a une nomination  
15 contestée pour la représentation du Parti libéral dans cette  
16 circonscription, c'est ça?

17 **M. HAN DONG:** Oui.

18 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et c'est vous et qui?

19 **M. HAN DONG:** C'était moi et madame Bang Gu  
20 Jiang.

21 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et je comprends que le  
22 concours de nomination a eu lieu le 12 septembre 2019.

23 **M. HAN DONG:** Oui.

24 **Me HOWARD KRONGOLD:** Alors, je vais vous  
25 demander un petit peu ce qu'il en est des irrégularités à ce  
26 concours de nomination. Vous avez rencontré l'avocat de la  
27 Commission, on vous a demandé si vous étiez au courant des  
28 irrégularités dans cette nomination.

1                   **M. HAN DONG:** C'est ça.

2                   **Me HOWARD KRONGOLD:** On a aussi demandé  
3 comment votre femme avait loué un bus au nom de la campagne  
4 pour transporter les électeurs à cette nomination.

5                   **M. HAN DONG:** Oui, on en a parlé, et un peu  
6 plus tard, on m'a rappelé que c'était deux bus.

7                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Et c'est une des choses  
8 que vous clarifiez dans votre supplément. Et vous vous  
9 souvenez aussi qu'au-delà des deux bus, il y a un autre bus..  
10 on vous a informé qu'il y avait un autre bus qui amenait des  
11 électeurs à cette nomination.

12                   **M. HAN DONG:** Oui.

13                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Qu'est-ce que vous  
14 pouvez nous dire à propos de ce bus?

15                   **M. HAN DONG:** Alors, j'étais le candidat. La  
16 campagne m'a dit qu'il y avait des étudiants qui venaient en  
17 bus pour voter. On m'a rappelé récemment qu'il y avait ce bus  
18 qui venait avec des étudiants.

19                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Un bus qui venait avec  
20 des étudiants?

21                   **M. HAN DONG:** Un bus qui venait rempli  
22 d'étudiants pour voter.

23                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que je peux avoir  
24 un peu plus de détails avec ça? Où étaient ces étudiants? De  
25 quel établissement venaient-ils?

26                   **M. HAN DONG:** Alors, je ne les ai pas vus,  
27 mais on m'a dit qu'ils venaient d'une résidence pour  
28 étudiants dans la circonscription.

1                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Quelle résidence?

2                   **M. HAN DONG:** C'est la résidence Seneca  
3                   College.

4                   **Me HOWARD KRONGOLD:** À quelle école  
5                   étudiaient-ils?

6                   **M. HAN DONG:** Je crois que c'était une école  
7                   privée.

8                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Quelle école?

9                   **M. HAN DONG:** Je crois que ça s'appelle le  
10                  NOIC.

11                  **Me HOWARD KRONGOLD:** NOIC? Savez-vous ce que  
12                  ces lettres représentent?

13                  **M. HAN DONG:** Je crois que c'est New Orient...  
14                  je ne sais pas ce que IC veut dire. Peut-être International  
15                  College.

16                  **Me HOWARD KRONGOLD:** Et aviez-vous eu un lien  
17                  avec ces étudiants du NOIC?

18                  **M. HAN DONG:** Durant ma campagne, je me  
19                  souviens avoir rendu visite à ces résidences et avoir parlé  
20                  avec les étudiants qui sont venus à l'évènement et je les ai  
21                  encouragés à se porter volontaires, bénévole pour ma  
22                  campagne, et ceux qui pouvaient voter, je les ai encouragés à  
23                  s'enregistrer pour pouvoir voter.

24                  **Me HOWARD KRONGOLD:** Afin de pouvoir voter  
25                  dans la... pour la nomination?

26                  **M. HAN DONG:** C'est ça.

27                  **Me HOWARD KRONGOLD:** Dites-moi ce qu'il en  
28                  est de cette réunion au NOIC avec ces étudiants. Ça a eu lieu

1        quand exactement?

2                    **M. HAN DONG:** Je ne me souviens pas  
3        clairement, mais c'était durant l'été, entre juin et  
4        septembre.

5                    **Me HOWARD KRONGOLD:** Combien d'étudiants  
6        étaient là?

7                    **M. HAN DONG:** Je ne me souviens pas, c'est  
8        très vague. Probablement une vingtaine.

9                    **Me HOWARD KRONGOLD:** Comment avez-vous...  
10       comment vous vous êtes trouvé à cette école? Avez-vous été  
11       invité?

12                   **M. HAN DONG:** Ç'a été organisé par ma  
13       campagne, c'était une courte période pour la course à la  
14       nomination, donc ma campagne et moi-même avons fait tout ce  
15       qu'on pouvait pour contacter toutes sortes de groupes dans la  
16       circonscription, les écoles y compris.

17                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Donc, votre campagne a  
18       organisé cela pour que vous puissiez aller à une école pour  
19       solliciter du soutien des étudiants.

20                   **M. HAN DONG:** Pour obtenir des bénévoles et  
21       du soutien, oui.

22                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Et qui à votre campagne  
23       a suggéré ça ou organisé ça?

24                   **M. HAN DONG:** Je ne me souviens pas, mais  
25       nous avons une petite équipe de campagne, mais très  
26       efficace.

27                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Et qui était à cette  
28       équipe?



1                   **M. HAN DONG:** Je me souviens de ma femme qui  
2                   prenait part, il y avait Ted Lojko, Elizabeth Petowski, elle  
3                   était là, Jonathan Tsao qui est devenu mon assistant.

4                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Et ces étudiants à qui  
5                   vous avez parlé, quelle langue parlaient-ils?

6                   **M. HAN DONG:** Alors, je me souviens que  
7                   certains d'entre eux parlaient un bon anglais, mais sinon  
8                   mandarin.

9                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Et de quel pays pensez-  
10                  vous qu'ils étaient ressortissants?

11                  **M. HAN DONG:** Je présume qu'ils étaient de la  
12                  Chine.

13                  **Me HOWARD KRONGOLD:** Alors, des étudiants  
14                  internationaux de la Chine.

15                  **M. HAN DONG:** Alors, je ne peux pas en être  
16                  sûr parce que c'est une école privée.

17                  **Me HOWARD KRONGOLD:** D'accord. Cette  
18                  information à propos d'un bus venant à la campagne de la  
19                  nomination, de ce que je comprends de vos déclarations  
20                  supplémentaires, l'objet qu'ils viennent, c'était de voter,  
21                  je présume. N'est-ce pas?

22                  **M. HAN DONG:** Oui.

23                  **Me HOWARD KRONGOLD:** Et comment avez-vous  
24                  découvert que ce bus était venu à la nomination?

25                  **M. HAN DONG:** C'est le personnel de ma  
26                  campagne qui me l'a dit après.

27                  **Me HOWARD KRONGOLD:** Vous souvenez-vous qui  
28                  vous a dit?

1                   **M. HAN DONG:** Non, je ne me souviens pas.

2                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Quand est-ce qu'on vous  
3 a dit que ce bus était venu?

4                   **M. HAN DONG:** Je ne me souviens pas  
5 exactement quand, mais c'était peu de temps après la  
6 campagne.

7                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Et lorsque vous dites  
8 « peu de temps après la campagne », est-ce que ça veut dire  
9 peu de temps après le 12 septembre 2019?

10                  **M. HAN DONG:** Oui.

11                  **Me HOWARD KRONGOLD:** Alors, pour que je  
12 comprenne bien, quelqu'un à votre campagne au personnel de  
13 votre campagne a dit essentiellement, durant le vote de  
14 nomination, un bus est apparu avec un groupe d'étudiants  
15 internationaux ou des étudiants du NOIC, quelque chose à cet  
16 effet, qui a déclenché la connexion pour vous entre faire la  
17 campagne au NOIC et le bus qui arrivait pour voter pour vous.

18                  **M. HAN DONG:** Oui, c'est ça.

19                  **Me HOWARD KRONGOLD:** Savez-vous qui a  
20 organisé ou payé le bus?

21                  **M. HAN DONG:** Le bus avec les étudiants?

22                  **Me HOWARD KRONGOLD:** Oui.

23                  **M. HAN DONG:** Je ne sais pas.

24                  **Me HOWARD KRONGOLD:** Saviez-vous quel type de  
25 bus c'était? Est-ce que vous pouvez nous en dire plus?

26                  **M. HAN DONG:** Comme je l'ai dit, j'étais  
27 occupé à serrer des mains à la porte, donc je n'ai pas vu le  
28 bus, mais on m'a dit que c'était un bus scolaire. Donc, sur

1 le moment, j'ai présumé que c'était un bus affrété par...  
2 fourni par l'école.

3 **Me HOWARD KRONGOLD:** Saviez-vous s'il y avait  
4 une coordination entre votre campagne et ceux qui ont envoyé  
5 le bus?

6 **M. HAN DONG:** Je ne sais pas.

7 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et quand avez-vous  
8 transmis cette information quant au fait qu'il y avait un bus  
9 contenant des étudiants internationaux qui avaient voté dans  
10 votre course à la nomination? Quand avez-vous communiqué  
11 cette information-là à la Commission?

12 **M. HAN DONG:** Je crois que c'était assez  
13 récemment. Comme je l'ai dit, après l'entretien, ma femme m'a  
14 rappelé qu'il y avait un bus qui est venu et c'est ça qui...

15 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que c'était hier  
16 que cette information a été communiquée à la Commission?

17 **M. HAN DONG:** Oui, c'est ça.

18 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et quand est-ce que  
19 votre femme vous a rappelé de cela? Hier, c'était le  
20 1<sup>er</sup> avril. Quand est-ce que votre femme vous a rappelé qu'il  
21 y avait eu ce bus?

22 **M. HAN DONG:** Alors, c'était après  
23 l'entretien initial, après le 21. Je ne me souviens pas  
24 exactement quel jour.

25 **Me HOWARD KRONGOLD:** Ça fait à peu près six  
26 semaines depuis le 21 avril (sic)<sup>1</sup> lorsque vous avez eu votre  
27 entretien. Alors, quand essentiellement durant cette période

---

<sup>1</sup> Février, selon le canal anglais.

1 de temps pensez-vous que vous avez eu cette conversation?

2 **M. HAN DONG:** Je crois que c'est très récent,  
3 plus proche d'hier. Alors, je ne me souviens pas vraiment,  
4 mais peut-être vers la fin du mois de mars.

5 **Me HOWARD KRONGOLD:** Vers la fin du mois de  
6 mars. D'accord. Je comprends que vous étiez dans une  
7 délégation en Chine du 27 au 30 mars. Est-ce que c'est  
8 pendant que vous étiez en Chine?

9 **M. HAN DONG:** Non, c'était avant ça.

10 **Me HOWARD KRONGOLD:** Donc, avant le 22 mars.

11 **M. HAN DONG:** Oui.

12 **Me HOWARD KRONGOLD:** Avez-vous pris des  
13 mesures pour informer la Commission avant-hier de cette  
14 information?

15 **M. HAN DONG:** Non. J'en ai parlé à mon  
16 avocat.

17 **Me HOWARD KRONGOLD:** Je ne vais pas vous  
18 poser de questions là-dessus.

19 Pour mettre ça en contexte, je saisis que  
20 vous êtes conscient que depuis février 2023, il y a eu des  
21 accusations dans les médias d'irrégularités dans la course à  
22 la nomination de Don Valley de 2019.

23 **M. HAN DONG:** D'accord.

24 **Me HOWARD KRONGOLD:** Êtes-vous conscient  
25 qu'il y avait des médias qui signalaient des irrégularités  
26 dans cette course?

27 **M. HAN DONG:** En février 2023? Oui.

28 **Me HOWARD KRONGOLD:** Êtes-vous conscient que

1 ces irrégularités concernaient spécifiquement les bus et les  
2 étudiants étrangers?

3 **M. HAN DONG:** Non. Je ne sais pas exactement  
4 à quelles irrégularités on faisait référence.

5 **Me HOWARD KRONGOLD:** Suiviez-vous le rapport  
6 de David Johnston?

7 **M. HAN DONG:** J'en ai lu certaines parties.

8 **Me HOWARD KRONGOLD:** Suiviez-vous son  
9 témoignage devant le Comité au Parlement PROC?

10 **M. HAN DONG:** Je ne me souviens pas.

11 **Me HOWARD KRONGOLD:** Vous souvenez-vous s'il  
12 a dit à un moment donné qu'il y avait des irrégularités  
13 autour de la nomination et l'envoi par bus d'étudiants à Don  
14 Valley North en 2019?

15 **M. HAN DONG:** Je ne me souviens pas.

16 **Me HOWARD KRONGOLD:** Quand est-ce que vous  
17 avez été informé la première fois qu'il y avait des  
18 accusations d'irrégularités autour des bus et des étudiants  
19 étrangers à Don Valley North en 2019?

20 **M. HAN DONG:** C'était un rapport de monsieur  
21 Johnston. J'ai vu qu'il mentionnait des irrégularités, mais  
22 je n'ai jamais fait le lien entre les irrégularités et les  
23 bus d'étudiants.

24 **Me HOWARD KRONGOLD:** Avez-vous lu les  
25 rapports dans les médias qui en parlaient?

26 **M. HAN DONG:** Oui.

27 **Me HOWARD KRONGOLD:** Savez-vous quand est-ce  
28 que vous avez lu ces rapports dans les médias qui parlaient

1 de ça?

2 **M. HAN DONG:** Je ne pourrais pas vous donner  
3 une date.

4 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que c'était avant  
5 de parler à la Commission il y a six semaines?

6 **M. HAN DONG:** Oui.

7 **Me HOWARD KRONGOLD:** Lorsqu'on vous a  
8 interrogé il y a six semaines, vous vous souviendrez qu'on a  
9 parlé d'étudiants étrangers qui étaient bénévoles et qui  
10 votaient dans votre campagne de nomination.

11 **M. HAN DONG:** Oui.

12 **Me HOWARD KRONGOLD:** On a parlé des bus  
13 aussi.

14 **M. HAN DONG:** Je me rappelle qu'on a parlé  
15 des transports en bus d'ainés.

16 **Me HOWARD KRONGOLD:** Mais le sujet a été  
17 soulevé?

18 **M. HAN DONG:** Oui.

19 **Me HOWARD KRONGOLD:** À propos des bus,  
20 c'était deux bus qui avaient été loués par votre femme et on  
21 vous a posé des questions sur les irrégularités commises par  
22 David Johnston et vous avez répondu que vous aimeriez savoir  
23 quelles sont les irrégularités?

24 **M. HAN DONG:** Oui.

25 **Me HOWARD KRONGOLD:** Dans tout ce contexte,  
26 les reportages, les médias, le rapport de David Johnston, le  
27 témoignage devant le Comité PROC de la Chambre, est-ce que  
28 vous avez compris qu'on vous interrogeait pour essayer de

1 savoir ce qu'il s'était passé lors du processus de  
2 candidatures de Don Valley North?

3 **M. HAN DONG:** Oui.

4 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que vous avez  
5 compris qu'on enquêtait sur des irrégularités concernant le  
6 transport par le bus d'étudiants internationaux?

7 **M. HAN DONG:** Je n'ai pas fait attention au  
8 transport en bus d'étudiants internationaux, mais je ne l'ai  
9 pas compris comme une irrégularité.

10 **Me HOWARD KRONGOLD:** Vous ne l'avez pas  
11 compris comme une irrégularité?

12 **M. HAN DONG:** C'est exact.

13 **Me HOWARD KRONGOLD:** Pourquoi est-ce que vous  
14 n'avez pas parlé de ça plus tôt à la Commission?

15 **M. HAN DONG:** Plus tôt? Tout d'abord, ça m'a  
16 été rappelé après l'entretien. À propos des étudiants  
17 internationaux, je les avais rencontrés, je les avais  
18 inscrits, donc pour moi, ils venaient pour voter, c'était  
19 régulier.

20 **Me HOWARD KRONGOLD:** Pourquoi est-ce que vous  
21 n'avez pas parlé de cela hier?

22 **M. HAN DONG:** Pourquoi est-ce que je ne vous  
23 ai pas parlé de cela hier? J'avais des conversations avec mon  
24 avocat et j'ai dit... ça m'est venu à l'esprit...

25 **Me HOWARD KRONGOLD:** <Non interprété>

26 **Me MARK POLLEY:** <Non interprété>

27 **L'INTERPRÈTE:** L'interprète regrette,

28 l'intervention a été faite sans micro. Il faut que les

1 témoins utilisent des micros.

2 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que vous vous  
3 êtes rappelé une conversation avec votre femme?

4 **M. HAN DONG:** On a parlé de l'enquête en  
5 cours, c'est un sujet de conversation régulier et elle me l'a  
6 rappelé.

7 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que je peux  
8 revenir un peu en arrière?

9 Pourquoi avez-vous décidé de passer une  
10 partie de votre temps pendant la campagne à vous rendre dans  
11 une école pour étudiants internationaux?

12 **M. HAN DONG:** Dans une école pour étudiants  
13 internationaux?

14 **Me HOWARD KRONGOLD:** Pourquoi est-ce que vous  
15 avez choisi d'aller dans une école?

16 **M. HAN DONG:** Eh bien, j'essayais de  
17 rejoindre autant de groupes que possible, des groupes  
18 d'ainés, des groupes d'étudiants, je recherchais des  
19 bénévoles au sein de ma circonscription, je recherchais des  
20 personnes qui pourraient voter.

21 **Me HOWARD KRONGOLD:** Nous avons peut-être  
22 entendre un témoignage de monsieur Lojko selon lequel les  
23 campagnes d'investiture ne visent pas d'habitude les  
24 étudiants internationaux. Est-ce que vous êtes d'accord avec  
25 cela?

26 **M. HAN DONG:** Pour moi, lorsque je les ai  
27 rencontrés, ils avaient l'air intéressés. En général, les  
28 étudiants d'écoles secondaires en général, ils sont



1 intéressés par le processus, ils aimeraient être bénévoles.  
2 Donc, je ne peux pas vous dire pourquoi ç'a été l'observation  
3 de monsieur Lojko.

4 **Me HOWARD KRONGOLD:** Pourquoi?

5 **M. HAN DONG:** Eh bien, pour ce qui est de la  
6 campagne, cette question revient aux responsables.

7 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce qu'on pourrait  
8 faire apparaître le document dont je donne la cote : CAN  
9 0004728?

10 **--- PIÈCE No. CAN 4728:**

11 Foreign Interference in the 2019  
12 Federal Campaign of Dong Han - CNSB  
13 23/19

14 **Me HOWARD KRONGOLD:** Il s'agit d'un document  
15 de renseignements caviardés. Tout d'abord, pour être juste  
16 envers vous, nous avons reçu votre déclaration de témoignage  
17 anticipé avant que ce document ait été mis à votre  
18 disposition et à celle des avocats. Je veux insister sur le  
19 fait qu'il s'agit d'un document de renseignements qui est  
20 fortement caviardé et les affirmations qui sont faites dans  
21 le document ne sont pas des faits avérés. Et vous verrez à la  
22 troisième ligne... enfin, la première partie de la phrase, il a  
23 été allégué que... bon, il manque un mot, que « les allégations  
24 relatives à la candidature libérale de Don Valley North en  
25 2019 restent sans fondement ».

26 Alors, est-ce que...

27 Si on pouvait passer à la deuxième page.

28 Là, vous avez un encadré qui comprend des

1 informations caviardées et dont on a donné un résumé :  
2 « Le texte caviardé cite les efforts  
3 de la campagne de Han Dong pour  
4 inscrire des membres du nouveau  
5 parti, des membres 'libéral', y  
6 compris des étudiants internationaux  
7 pour voter dans la course à  
8 l'investiture. »

9 Est-ce que vous convenez qu'il y a eu des  
10 efforts de Han Dong pour inscrire le nouveau parti... pour  
11 inscrire des nouveaux membres au parti?

12 **M. HAN DONG:** Oui.

13 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et il y a eu donc des  
14 efforts, y compris à l'intention d'étudiants internationaux?

15 **M. HAN DONG:** Oui.

16 **Me HOWARD KRONGOLD:** Je voudrais maintenant  
17 passer à l'un des résumés thématiques qui a été produit, un  
18 document qui fait référence au processus de candidatures à  
19 Don Valley North en 2019, donc « La course à l'investiture du  
20 Parti libéral à Don Valley North en 2019 », et il y a un  
21 certain nombre de mises en garde concernant ce document, mais  
22 il s'agit d'un résumé de faits et de renseignements produit  
23 par le gouvernement du Canada qui fait l'objet d'un certain  
24 nombre de mises en garde. Je ne voudrais pas dire qu'il  
25 s'agit de faits avérés, mais j'espère que vous allez pouvoir  
26 nous donner des informations de première main qui pourront  
27 faire la lumière sur ce qui est dit ici.

28 Alors, je voudrais citer 2.1, c'est-à-dire le

1       paragraphe qui commence par 1 et qui est mis en retrait :  
2       « Les rapports de renseignement ont indiqué... », à propos de  
3       2019 :

4                               « ...ont indiqué que des bus ont été  
5                               utilisés pour faire venir des  
6                               étudiants internationaux à la  
7                               campagne à l'investiture à l'appui de  
8                               Han Dong. »

9                               Est-ce que vous pouvez vous exprimer sur la  
10       véracité de cette affirmation? Non, je ne vous demande pas de  
11       commenter le document.

12                              **M. HAN DONG:** À ma connaissance, c'était un  
13       bus à l'appui de Han Dong. Ils sont venus voter. Je ne sais  
14       pas si c'était à l'appui de mon opposant ou si c'était pour  
15       m'appuyer moi, je ne sais. Il n'y a aucun moyen de savoir  
16       comment ils ont voté.

17                              **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que c'était des  
18       étudiants qui, vous pensez, sont les mêmes auprès de qui vous  
19       avez sollicité leur soutien?

20                              **M. HAN DONG:** Je ne les ai pas vus.

21                              **Me HOWARD KRONGOLD:** Mais vous semblez avoir  
22       fait le lien entre ce qu'on vous avait dit à propos de  
23       l'arrivée de ce bus d'étudiants et le fait que vous êtes allé  
24       à cette école pour solliciter un soutien de la part des  
25       étudiants. Est-ce que vous pouvez nous expliquer pourquoi  
26       vous avez fait ce lien?

27                              **M. HAN DONG:** Parce que, lorsque ma femme m'a  
28       rappelé qu'il y avait un bus d'étudiants qui arrivait, j'ai

1 demandé d'où il venait et elle m'a dit qu'ils venaient de la  
2 réunion de Seneca. C'est là où j'ai fait le lien parce que  
3 c'est là où j'ai sollicité un soutien.

4 **Me HOWARD KRONGOLD:** J'essaie de comprendre.  
5 Quelqu'un de votre campagne vous avait dit qu'après le  
6 12 septembre 2019, qu'un bus était arrivé. Est-ce que vous  
7 avez compris à ce moment-là qu'il venait du Collège Seneca?

8 **M. HAN DONG:** Je ne me rappelle pas, mais  
9 lorsque j'ai parlé récemment à ma femme, elle m'a rappelé le  
10 bus et j'ai dit, « d'où venait le bus? », et elle a dit qu'il  
11 venait de la résidence de Seneca.

12 **Me HOWARD KRONGOLD:** Ah, pardon, il y avait  
13 une autre ligne, c'est le paragraphe 2 :

14 « Certains rapports de renseignement  
15 ont aussi indiqué qu'on a fourni aux  
16 étudiants des documents falsifiés  
17 pour leur permettre de voter alors  
18 qu'ils n'étaient pas résidents de  
19 DVN. Des documents ont été fournis à  
20 ces individus par un agent  
21 intermédiaire connu. »

22 Vous avez des renseignements là-dessus?

23 **M. HAN DONG:** Je n'en ai pas.

24 **Me HOWARD KRONGOLD:** Je vais passer à un  
25 autre sujet. Et le document dont on parlait était  
26 CAN.SUM.000001.

27 **--- PIÈCE No. CAN.SUM 1:**

28 Topical Summary: Don Valley North

1 Liberal Party Nomination Race in 2019

2 **Me HOWARD KRONGOLD:** Bon, Monsieur Dong, je  
3 ne m'attends pas à ce que vous compreniez tout cela.

4 Bon, avançons. <Non interprété>

5 **M. HAN DONG:** Vous m'avez posé une question  
6 sur le bus de Seneca qui transportait des étudiants et j'ai  
7 automatiquement compris que vous parliez du bus de Seneca  
8 dont on parlait, donc j'ai supposé que le bus cité dans le  
9 document que vous m'avez montré était le bus dont on parlait  
10 plus tôt et peut-être que je n'aurais pas dû faire ce lien.

11 **Me HOWARD KRONGOLD:** Ah, je vois. Donc, vous  
12 dites qu'au paragraphe 2.1, on parle de bus et vous avez  
13 supposé qu'on parlait du bus de Seneca dont on parlait.

14 **M. HAN DONG:** Oui, dont on parlait, c'est-à-  
15 dire que j'ai fait le lien en disant qu'il s'agissait d'un  
16 bus, mais je crois que ce n'est pas juste pour moi d'avoir  
17 supposé cela.

18 **Me HOWARD KRONGOLD:** Je comprends.

19 Bon, je crois que pour la puce suivante, pour  
20 2.2., j'avais déjà posé une question. Est-ce que vous vouliez  
21 dire quelque chose?

22 **M. HAN DONG:** Non.

23 **Me HOWARD KRONGOLD:** Je vais passer à un  
24 autre sujet. Vous avez été élu à la suite... vous avez gagné  
25 l'élection et vous êtes devenu le député de Don Valley North,  
26 et à titre de député, vous avez eu des communications avec  
27 des responsables consulaires, y compris de la République  
28 populaire de Chine. C'est exact?

1                   **M. HAN DONG:** C'est exact.

2                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Lorsqu'on vous a  
3 interrogé, vous avez parlé de vos conversations avec le  
4 consul général de République populaire de Chine, y compris à  
5 propos des deux Michaels, Michael Spavor et Michael Kovrig?

6                   **M. HAN DONG:** C'est exact.

7                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Je vais passer à un  
8 autre résumé qui porte sur les communications avec des  
9 responsables de Chine populaire à propos des deux Michaels,  
10 et je vais faire la même mise en garde, il s'agit d'un résumé  
11 de renseignement du gouvernement du Canada et je devrais  
12 peut-être noter que le document n'indique pas si  
13 l'information décrite a été traduite d'une autre langue. Là  
14 encore, je ne veux pas laisser entendre que ce qui est écrit  
15 est exact ou qu'il s'agit de faits avérés, mais je voudrais  
16 simplement obtenir vos informations de première main à propos  
17 du sujet dont nous parlons.

18                   Ma première question : lorsque vous avez  
19 parlé au consul général de République populaire de Chine à  
20 propos des deux Michaels, quelle langue parliez-vous?

21                   **M. HAN DONG:** Le mandarin.

22                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Mandarin?

23                   **M. HAN DONG:** Oui. Bon, le mandarin surtout.

24                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Alors, si on peut  
25 descendre, vous verrez qu'il y a six points et je voudrais  
26 vous demander s'il y a une correspondance entre ce qui est  
27 écrit dans ce document et toute conversation que vous avez  
28 eue avec le consul général à propos des deux Michaels.

1                   Alors, numéro 1 :

2                   « Au début de 2021, Han Dong, député  
3                   de Don Valley North, a exprimé des  
4                   opinions en privé sur divers sujets,  
5                   y compris l'état de la relation entre  
6                   la Chine populaire et le Canada. »

7                   Est-ce que ça a été évoqué dans votre  
8                   conversation avec votre... avec le consul général?

9                   **M. HAN DONG:** Je ne me souviens pas de la  
10                  conversation avec le consul général, mais après que l'article  
11                  a été publié, j'ai confirmé auprès de mon bureau que nous  
12                  avons eu une conversation au début de 2021.

13                  **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que vous pouvez  
14                  nous dire que cette conversation a évoqué la relation entre  
15                  la Chine et le Canada?

16                  **M. HAN DONG:** C'est possible.

17                  **Me HOWARD KRONGOLD:**

18                  « Monsieur Dong a indiqué qu'il ne  
19                  parlait pas au nom du gouvernement du  
20                  Canada, mais qu'il exprimait des  
21                  opinions personnelles. »

22                  Est-ce que vous vous rappelez avoir dit cela?

23                  **M. HAN DONG:** Cela pourrait être.

24                  **Me HOWARD KRONGOLD:** 2 :

25                  « Les commentaires de monsieur Dong  
26                  se sont concentrés principalement sur  
27                  la motion de la Chambre sur le  
28                  génocide des Ouïghours. »

1                   **M. HAN DONG:** C'est possible.

2                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Les deux Michaels,  
3 Michael Kovrig et Michael Spavor, ont aussi été évoqués dans  
4 le contexte des relations entre le Canada et la Chine.

5                   **M. HAN DONG:** J'évoque le sujet des... j'évoque  
6 toujours le sujet des deux Michaels.

7                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Vous disiez que vous  
8 évoquiez toujours ce sujet?

9                   **M. HAN DONG:** Oui. Alors, c'est possible.

10                  **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que vous vous  
11 souvenez si cela a été le sujet de vos conversations avec le  
12 consul général?

13                  **M. HAN DONG:** Oui.

14                  **Me HOWARD KRONGOLD:** Cela l'aurait été?

15                  **M. HAN DONG:** Oui.

16                  **Me HOWARD KRONGOLD:** Numéro 3 :

17                               « À propos des deux Michaels, le  
18 député Dong a souligné que le public  
19 canadien pensait que l'approche de la  
20 République populaire de Chine est  
21 mauvaise et dépourvue de  
22 justifications juridiques. Les  
23 Canadiens pensaient que le Canada  
24 remplissait ses obligations  
25 juridiques à propos de Meng Wanzhou,  
26 responsable financière de Huawei. »

27                  **M. HAN DONG:** Je ne me souviens pas mais  
28 c'est possible.



1 **Me HOWARD KRONGOLD:** Numéro 4 :

2 « Plus précisément, monsieur Dong a  
3 parlé de la détention des deux  
4 Michaels tout en évoquant la  
5 difficulté de changer de perspective  
6 une fois que des positions  
7 particulières avaient été confortées.  
8 Le député Dong a déclaré que même si  
9 la Chine libérerait les deux Michaels,  
10 les partis d'opposition  
11 envisageraient l'action de la Chine  
12 comme une affirmation de l'efficacité  
13 d'une approche canadienne dure envers  
14 la Chine. »

15 Est-ce que c'est quelque chose que vous avez  
16 dit?

17 **M. HAN DONG:** J'essaye de traduire cela en  
18 chinois. Ça ne me parle pas. Non, pour moi, ça ne tient pas  
19 vraiment debout.

20 **Me HOWARD KRONGOLD:** Ça ne tient pas debout  
21 de quelle façon?

22 **M. HAN DONG:** Lorsque j'ai parlé des deux...  
23 lorsque j'ai parlé des deux Michaels, j'ai essayé de montrer  
24 qu'une libération anticipée des deux Michaels était bonne  
25 pour la relation avec la Chine, mais je suis un peu  
26 déconcerté par l'affirmation faite ici.

27 **Me HOWARD KRONGOLD:** <Non interprété> ... que  
28 vous avez exprimés dans un appel téléphonique avec le consul

1 général?

2 **M. HAN DONG:** Je ne suis pas sûr. Comme j'ai  
3 dit, je ne me rappelle pas, mais la logique ici ne suit pas  
4 tellement pour moi.

5 **Me HOWARD KRONGOLD:** Point 5 :

6 « Le député Dong a exprimé que toute  
7 transparence fournie par la  
8 République chinoise par rapport aux  
9 deux Michaels, comme une date de  
10 comparution, aiderait et donnerait  
11 des points d'allocution très utiles  
12 pour son parti de l'opposition.

13 Mais la même question : donc, est-ce que vous  
14 vous rappelez avoir dit cela ou est-ce que vous croyez qu'il  
15 est possible que vous l'avez dit?

16 **M. HAN DONG:** La première moitié de la phrase  
17 a souligné la transparence, bon, une audience et une date, et  
18 puis je crois que c'est possible que j'aurais... oui, que  
19 j'aurais poussé pour ça. Et la deuxième partie, je n'en suis  
20 pas sûr.

21 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que vous pouvez  
22 nous aider concernant la deuxième partie? Est-ce que vous  
23 pouvez nous aider du tout à savoir si c'est quelque chose... si  
24 vous ne...

25 **M. HAN DONG:** Je ne me souviens pas d'avoir  
26 dit ça.

27 **Me HOWARD KRONGOLD:** Vous ne vous rappelez  
28 pas cela.

1 **M. HAN DONG:** Non.

2 **Me HOWARD KRONGOLD:** Numéro 6 :

3 « Le député Dong a aussi noté qu'une  
4 approche dure canadienne à la République chinoise serait  
5 « détrimentale » aux relations entre le Canada et la Chine.

6 **M. HAN DONG:** C'est possible. Je ne me  
7 souviens pas d'avoir dit ça exactement. C'est possible.

8 **Me HOWARD KRONGOLD:** D'accord. Je vais passer  
9 à un autre sujet maintenant. Je vais rebrousser chemin un  
10 peu. Je veux que vous vous concentriez sur la période où vous  
11 n'étiez pas au gouvernement. Je crois que c'est de juin 2018  
12 à peu près, quand les élections provinciales de l'Ontario ont  
13 eu lieu, jusqu'au moment où vous avez gagné votre siège pour  
14 la première fois comme député le 21 octobre 2019.

15 Pendant cette période, de juin 2018 au  
16 21 octobre 2019, est-ce que vous avez eu des contacts avec  
17 les responsables du consul de Chine?

18 **M. HAN DONG:** Pas en autant que je me  
19 souviens.

20 **Me HOWARD KRONGOLD:** Pas en autant que vous  
21 vous souvenez?

22 **M. HAN DONG:** Pas en autant que je me  
23 souviens. Pas que je me rappelle.

24 **Me HOWARD KRONGOLD:** Enfin, j'aimerais vous  
25 poser des questions sur Michael Chan. Je comprends que vous  
26 le connaissez. Bon, depuis quand est-ce que... depuis combien  
27 de temps est-ce que vous le connaissez?

28 **M. HAN DONG:** Je me souviens d'avoir

1 travaillé sur sa première élection partielle, c'était en  
2 2007. Je l'avais rencontré avant évènements, alors on  
3 pourrait dire un peu avant 2007.

4 **Me HOWARD KRONGOLD:** D'accord. Et vous deux,  
5 vous auriez été à Queen's Park au même moment, je présume?

6 **M. HAN DONG:** J'ai été membre du personnel  
7 jusqu'en 2014 quand j'ai été élu comme député provincial, et  
8 il a été élu en 2007 et a travaillé comme député provincial  
9 et ensuite comme ministre.

10 **Me HOWARD KRONGOLD:** Après que vous avez  
11 perdu dans les élections provinciales de 2018, quelle était  
12 la nature de votre relation avec Michael Chan?

13 **M. HAN DONG:** C'était... je ne me souviens pas  
14 de l'avoir rencontré ou de l'avoir parlé souvent après la  
15 défaite de 2018. Il pouvait y avoir des appels téléphoniques  
16 ou des réunions pour parler de l'état de la collectivité  
17 chinoise. C'était pas très fréquent. Je le respecte comme  
18 leader chevronné dans la communauté.

19 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce qu'il a joué un  
20 rôle dans votre décision de vous présenter pour... comme  
21 libéral dans Valley North?

22 **M. HAN DONG:** Dans ma décision? Non. Mais il  
23 m'a appelé dès que monsieur Geng Tan a annoncé qu'il ne  
24 cherchait pas à être réélu. Michael était une des premières  
25 personnes à m'appeler pour me faire part de cela.

26 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce qu'il a joué un  
27 rôle dans la campagne d'investiture dans Valley North en  
28 2019?

1                   **M. HAN DONG:** Je me souviens qu'il est venu à  
2 mon annonce où je cherchais la mise en candidature et puis il  
3 est venu une fois, peut-être deux fois pour faire du porte-à-  
4 porte avec moi. Mais c'est tout.

5                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Merci beaucoup, Monsieur  
6 Han Dong. Je n'ai plus de questions.

7                   **COMMISSAIRE HOGUE:** J'ai une question pour  
8 vous, et je reviens au premier sujet exploré par le maître  
9 Krongold. Au moment de l'allégation des irrégularités et dans  
10 les médias, est-ce que vous avez essayé d'obtenir plus de  
11 renseignements sur de quoi il s'agissait?

12                   **M. HAN DONG:** Oui, je me souviens d'avoir  
13 demandé à quelques personnes clés dans ma campagne, y compris  
14 ma femme aussi, en leur demandant s'ils se rappelaient ou  
15 s'ils avaient noté des irrégularités ou à quoi cela pourrait  
16 faire référence, et la réponse a été non.

17                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Mais au moment, est-ce  
18 que vous avez regardé les nouvelles dans les médias ou pas du  
19 tout?

20                   **M. HAN DONG:** Je me souviens d'avoir lu les  
21 articles des nouvelles et je me souviens que nous parlions de  
22 comment ces photos étaient tirées de ma page des médias  
23 sociaux et c'est là que j'ai appris un peu plus sur la  
24 location de deux autobus et puis c'est pas le même autobus  
25 que ce qui figure dans la photo, et c'est là que nous avons  
26 soulevé des questions.

27                   **COMMISSAIRE HOGUE:** À ce moment-là, est-ce  
28 que vous vous êtes rendu compte que les allégations portaient

1 sur les étudiants internationaux transportés par les autobus?

2 **M. HAN DONG:** C'était écrit dans l'article  
3 des médias, oui.

4 **COMMISSAIRE HOGUE:** Et vous saviez tout de  
5 suite après le rapport médiatique de ces allégations.

6 **M. HAN DONG:** Oui, tel qu'allégué par  
7 l'article, oui.

8 **COMMISSAIRE HOGUE:** Est-ce que vous pouvez me  
9 dire quand c'était à peu près?

10 **M. HAN DONG:** Je pense que l'article dans les  
11 nouvelles, c'était en février 2023. Février 2023, oui.

12 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

13 **Me HOWARD KRONGOLD:** Je voulais indiquer que  
14 le deuxième... la deuxième synthèse... le sujet auquel on a  
15 référé, c'était CAN.SUM 2.

16 **L'INTERPRÈTE:** Si l'interprète a bien  
17 compris.

18 **--- PIÈCE No. CAN.SUM 2:**

19 Topical Summary: Intelligence  
20 Relating to Han Dong and  
21 Communication with PRC Officials  
22 Regarding the "Two Michaels"

23 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

24 Nous commencerons les contre-interrogatoires.  
25 D'abord, l'avocat pour Michael Chan.

26 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GIB van ERT:**

27 **Me GIB van ERT:** Bon après-midi. Monsieur,  
28 est-ce que vous acceptez que la République du peuple de la

1 Chine a essayé de faire de l'ingérence dans la démocratie  
2 canadienne?

3 **M. HAN DONG:** J'ai vu des rapports là-dessus.  
4 Personnellement, je n'en ai pas vu de preuve.

5 **Me GIB van ERT:** Donc, vous ne l'acceptez pas  
6 ou vous l'acceptez?

7 **M. HAN DONG:** Je n'en ai jamais vu  
8 personnellement des preuves de cela.

9 **Me GIB van ERT:** C'est pas la question que je  
10 vous ai posée. Je n'en ai pas vu de preuves moi-même, mais  
11 nous avons des allégations très sérieuses et nous sommes tous  
12 ici parce que tout parti fédéral politique a convenu qu'il  
13 fallait nommer un juge pour mener une enquête sur ces  
14 questions mêmes. Donc, je vous demande encore une fois : est-  
15 ce que vous acceptez que c'est possible?

16 **M. HAN DONG:** C'est possible.

17 **Me GIB van ERT:** C'est possible. D'accord.  
18 Alors, je comprends que vous ne croyez pas qu'il y ait eu de  
19 l'ingérence dans votre effort d'être mis en candidature. Est-  
20 ce que c'est juste?

21 **M. HAN DONG:** En autant que je sache, oui.

22 **Me GIB van ERT:** Si, dans les faits, vous  
23 êtes erroné là-dessus et qu'il y a eu de l'ingérence par la  
24 République de Chine, si cela s'avère vrai, est-ce que vous  
25 acceptez que cela serait de l'ingérence étrangère dans notre  
26 démocratie?

27 **M. HAN DONG:** Est-ce que vous pourriez  
28 reposer la question?

1                   **Me GIB van ERT:** Oui. Si dans les faits,  
2 malgré le fait que vous croyez que cela ne s'est pas passé,  
3 si, en fait, ça s'est passé, est-ce que vous acceptez que  
4 cela constituerait une ingérence outrageuse par la Chine dans  
5 notre démocratie?

6                   **M. HAN DONG:** Oui.

7                   **Me GIB van ERT:** Merci. Et si, dans les  
8 faits, la Chine, la République de Chine vous a aidé à obtenir  
9 votre siège dans la Chambre des communes, est-ce que vous  
10 acceptez que la population canadienne a le droit de savoir  
11 cela?

12                   **M. HAN DONG:** Oui.

13                   **Me GIB van ERT:** Merci. Est-ce que vous  
14 acceptez que si les électeurs à votre concours de mise en  
15 candidature ou le jour des élections savaient que vous  
16 receviez cette sorte d'aide, il y en a qui ne vous auraient  
17 pas appuyé?

18                   **M. HAN DONG:** Je crois qu'on pourrait dire  
19 cela, oui.

20                   **Me GIB van ERT:** Est-ce que vous acceptez de  
21 plus que le Service canadien du renseignement de sécurité a  
22 l'obligation par son mandat statutaire de mener enquête sur  
23 les menaces à la sécurité du Canada pour mener enquête sur ce  
24 genre d'allégations?

25                   **M. HAN DONG:** Oui.

26                   **Me GIB van ERT:** Merci. Certains membres de  
27 votre parti ou, je devrais dire, votre ancien parti, ont  
28 suggéré que vous avez soulevé des préoccupations... que si on



1       soulevait des préoccupations concernant l'ingérence  
2       étrangère, ça serait une sorte de racisme anti-Chinois ou une  
3       sorte de sinophobie. Est-ce que vous acceptez que ce n'était  
4       pas du racisme de la part du SCRS, de nos agences de  
5       renseignement de sécurité d'explorer cette question,  
6       d'essayer d'établir les faits?

7                   **M. HAN DONG:** Je n'ai pas vu de preuve  
8       concrète, donc je ne peux comprendre pourquoi on a fait ces  
9       commentaires.

10                  **Me GIB van ERT:** Je ne suis pas certain  
11       d'avoir compris votre réponse. Vous pouvez comprendre  
12       pourquoi tels commentaires ont été...

13                  **M. HAN DONG:** Le commentaire que vous venez  
14       de faire concernant certains membres du Parti libéral voyant  
15       cela comme étant un sentiment anti-Chinois.

16                  **Me GIB van ERT:** Mais vous venez de me dire  
17       que vous acceptez que le SCRS a l'obligation statutaire de  
18       mener enquête sur les menaces au Canada. Si le SCRS poursuit  
19       cette question dans Don Valley North, c'est pas une question  
20       d'être raciste en le faisant, le Service ne fait que son  
21       travail. Est-ce que vous êtes d'accord?

22                  **M. HAN DONG:** Je crois que le SCRS a  
23       l'obligation de mener enquête sur toute circonscription ou  
24       tout concours électoral s'ils reçoivent des renseignements  
25       crédibles à l'effet qu'il y a eu des signes d'ingérence  
26       étrangère.

27                  **Me GIB van ERT:** Oui, je suis tout à fait  
28       d'accord. Et en ce faisant, ça n'agit pas de façon raciste,

1       mais il ne fait que son travail.

2                   **M. HAN DONG:** C'est juste.

3                   **Me GIB van ERT:** Merci. Et est-ce que vous  
4       acceptez enfin que si les Canadiens ordinaires, en lisant ces  
5       rapports dans les médias, sont alarmés, se sentent préoccupés  
6       et ont des soucis, cela n'est pas le résultat d'un racisme  
7       anti-Chinois, c'est une préoccupation de bonne foi dans  
8       certains cas, ou sinon dans tous les cas, pour la santé et le  
9       bien-être de notre démocratie? Est-ce que vous acceptez cela?

10                  **M. HAN DONG:** J'accepte cela.

11                  **Me GIB van ERT:** Merci.

12                         Passons aux autobus, s'il vous plait. Quand  
13       vous vous êtes réunis avec le commissaire, vous avez parlé  
14       d'un autre bus. En date d'aujourd'hui, nous avons trois  
15       autres bus, n'est-ce pas?

16                    **M. HAN DONG:** Quand j'ai eu l'entrevue, selon  
17       ma mémoire, c'était un autobus, et maintenant ça pourrait... je  
18       me suis corrigé, c'était deux autobus loués par ma campagne.

19                    **Me GIB van ERT:** Vous dites que vous avez  
20       corrigé cela rapidement?

21                    **M. HAN DONG:** Je crois que c'était quelques  
22       jours après l'entrevue que j'ai corrigé que c'était deux  
23       autobus loués par ma campagne.

24                    **Me GIB van ERT:** Bon, bien, ça m'éclaire que  
25       nous en avons pris connaissance pour le deuxième autobus, et  
26       dans les faits, un troisième autobus a été soulevé pendant le  
27       déjeuner. Ça ne semble pas très rapide à moi, Monsieur. Est-  
28       ce que vous dites que la Commission ne nous a pas informés

1 dans les bons délais ou est-ce que vous n'avez pas informé la  
2 Commission aussi rapidement que vous avez dit?

3 **M. HAN DONG:** J'ai oublié exactement quand  
4 nous avons corrigé ce fait concernant le nombre d'autobus  
5 loués par ma campagne à un ou deux. Je ne me souviens pas,  
6 mais nous avons de notre plein gré corrigé cela.

7 **Me GIB van ERT:** Le troisième autobus  
8 s'associe à une école, une école secondaire qui s'appelle  
9 NOIC Academy. N'est-ce pas?

10 **M. HAN DONG:** Oui.

11 **Me GIB van ERT:** Et cette école se situe à  
12 50 Featherstone Avenue à Markham. N'est-ce pas?

13 **M. HAN DONG:** Oui, c'est l'adresse actuelle,  
14 mais anciennement c'était dans North York.

15 **Me GIB van ERT:** Avant, c'était en 2019?

16 **M. HAN DONG:** 2019.

17 **Me GIB van ERT:** Où est-ce que c'était situé  
18 en 2019?

19 **M. HAN DONG:** Je ne me rappelle.

20 **Me GIB van ERT:** Mais dans votre  
21 circonscription?

22 **M. HAN DONG:** Oui, c'était dans ma  
23 circonscription, la résidence.

24 **Me GIB van ERT:** Mais est-ce que l'école  
25 était dans votre circonscription?

26 **M. HAN DONG:** Je ne me souviens pas, mais la  
27 résidence était dans ma circonscription.

28 **Me GIB van ERT:** Mais je veux savoir où était

1 l'école parce que l'école, quand c'était situé à  
2 50 Featherstone, son site actuel, c'est pas dans votre  
3 circonscription, mais dans celle de Mary Ng. Au moment en  
4 2019, quand vous avez mené campagne à cette école, est-ce que  
5 c'était dans votre circonscription ou dans celle de quelqu'un  
6 d'autre?

7 **M. HAN DONG:** Je ne me souviens pas l'adresse  
8 précédente, mais je crois qu'ils ont déménagé à Markham. Je  
9 crois que c'était après 2019.

10 **Me GIB van ERT:** Je ne me préoccupe pas de  
11 son adresse exacte, mais je veux que vous témoigniez, que  
12 vous disiez à la Commission sous serment si cette école en  
13 2019 était située dans votre circonscription ou non.

14 **M. HAN DONG:** Je ne peux pas vous donner  
15 cette information parce que je ne me rappelle pas, mais je  
16 peux vous dire que la résidence se trouve dans la  
17 circonscription, et cela, c'est l'adresse pour être  
18 admissible à l'école.

19 **Me GIB van ERT:** En 2019, lorsque vous meniez  
20 votre campagne pour être mis en candidature, est-ce que vous  
21 aviez l'habitude de quitter votre circonscription pour mener  
22 campagne dans les circonscriptions environnantes?

23 **M. HAN DONG:** Je mène toujours les campagnes  
24 dans ma circonscription.

25 **Me GIB van ERT:** Mais ce n'est pas ma  
26 question. Je vous ai demandé si vous aviez l'habitude de  
27 quitter votre circonscription pour mener campagne dans les  
28 circonscriptions environnantes. Est-ce que vous avez déjà

1 fait cela?

2 **M. HAN DONG:** Pendant ma course à la mise en  
3 candidature?

4 **Me GIB van ERT:** Oui.

5 **M. HAN DONG:** Non.

6 **Me GIB van ERT:** Mais vous n'êtes pas sûr si  
7 l'école à laquelle vous avez assisté était dans votre école  
8 (sic) ou non.

9 **M. HAN DONG:** J'ai assisté à la résidence de  
10 Seneca et c'est là que j'ai rencontré les élèves. Je ne les  
11 ai pas rencontrés à leur école.

12 **Me GIB van ERT:** Ah, je vois. Donc, vous  
13 dites que vous avez assisté à leur résidence et que la  
14 résidence se trouve dans votre circonscription.

15 **M. HAN DONG:** C'est ça.

16 **Me GIB van ERT:** D'accord. Qui a organisé que  
17 vous alliez à cette résidence d'élèves pour mener cette  
18 campagne-là?

19 **M. HAN DONG:** Mon personnel de campagne a  
20 organisé cette rencontre ou a organisé ma réunion, c'est-à-  
21 dire avec les élèves. Ils ont sans doute pris contact avec  
22 quelqu'un qui s'occupait de ces élèves. Je ne peux vous  
23 donner plus d'informations que cela.

24 **Me GIB van ERT:** Vous les avez rencontrés à  
25 leur résidence.

26 **M. HAN DONG:** Je les ai rencontrés à leur  
27 résidence.

28 **Me GIB van ERT:** Dans leurs chambres?

1                   **M. HAN DONG:** En autant que je me souviene,  
2                   c'était... non, pas dans leurs chambres, c'était comme dans un  
3                   espace de réunion.

4                   **Me GIB van ERT:** En regardant ces deux autres  
5                   autobus, vous avez dit que votre femme a organisé la location  
6                   de ces autobus, n'est-ce pas?

7                   **M. HAN DONG:** Oui.

8                   **Me GIB van ERT:** Et on a voyagé le jour des  
9                   mises en candidatures le 12 septembre et ils sont allés  
10                  chercher des électeurs, n'est-ce pas?

11                  **M. HAN DONG:** D'après ce que je me souviens,  
12                  il y avait des sites préarrangés, des foyers d'ainés où  
13                  auparavant j'avais mené ma campagne. Alors, j'étais à la  
14                  réunion avant, mais je peux croire que c'était préarrangé au  
15                  préalable et qu'on ne tournait pas autour du quartier à  
16                  chercher des personnes de façon aléatoire.

17                  **Me GIB van ERT:** Combien d'arrêts est-ce  
18                  qu'ils ont faits?

19                  **M. HAN DONG:** Je ne sais pas.

20                  **Me GIB van ERT:** Est-ce que vous avez enquêté  
21                  cela? Vous savez que cela est en question depuis plus d'un  
22                  maintenant. Est-ce que vous avez posé des questions  
23                  concernant le nombre d'arrêts qu'ont faits ces autobus? S'ils  
24                  sont restés dans la circonscription?

25                  **M. HAN DONG:** Selon ma mémoire, il y avait  
26                  trois foyers d'ainés... mais, en fait, peut-être deux foyers  
27                  d'ainés où ils auraient cherché des ainés. C'était arrangé au  
28                  préalable.

1                   **Me GIB van ERT:** Vous êtes assis là  
2 maintenant et vous dites à la Commissaire, avec confiance,  
3 que cela est vrai.

4                   **M. HAN DONG:** Oui.

5                   **Me GIB van ERT:** Est-ce que vous avez cherché  
6 à obtenir des manifestes ou des documents sur ces autobus  
7 pour savoir exactement où ils sont passés, où ils se sont  
8 arrêtés et qui a embarqué là-dedans?

9                   **M. HAN DONG:** Non. Encore une fois, je me fie  
10 à ma mémoire. C'est ainsi que je me rappelle ça.

11                   **Me GIB van ERT:** Vous vous fiez à votre  
12 mémoire.

13                   **M. HAN DONG:** C'était arrangé d'aller  
14 chercher des aînés à leurs foyers.

15                   **Me GIB van ERT:** Selon votre mémoire.

16                   **M. HAN DONG:** Selon ma mémoire.

17                   **Me GIB van ERT:** Et vous n'avez pas de  
18 document pour confirmer.

19                   **M. HAN DONG:** Je n'ai pas de document.

20                   **Me GIB van ERT:** Et vous n'avez pas cherché à  
21 en obtenir.

22                   **M. HAN DONG:** (Inintelligible) candidat.

23                   **Me GIB van ERT:** Votre travail en ce moment  
24 consiste à donner des éléments de preuve à une enquête  
25 judiciaire et vous n'avez pas consacré d'efforts pour appuyer  
26 votre mémoire, qui sont parfois faibles, si ça ne vous  
27 dérange pas que je dise cela.

28                   **M. HAN DONG:** Je fais de mon mieux, mais je

1 n'ai pas demandé un document pour prouver où les autobus se  
2 sont arrêtés.

3 **Me GIB van ERT:** Monsieur, est-ce que vous  
4 êtes allé à New York pendant l'été de 2019?

5 **M. HAN DONG:** 2019?

6 **Me GIB van ERT:** Oui.

7 **M. HAN DONG:** Non. J'ai voyagé à New York je  
8 crois que c'est plus tôt. Je crois que c'était quand il  
9 faisait froid, plus tôt.

10 **Me GIB van ERT:** Pardon, plus tôt que 2019?

11 **M. HAN DONG:** Non, plus tôt en 2019. Je ne me  
12 souviens pas du mois, mais si ma mémoire est bonne, il  
13 faisait plus froid.

14 **Me GIB van ERT:** Donc, à un moment donné en  
15 2019, vous étiez à New York. Avez-vous eu une réunion pendant  
16 vous étiez là avec un représentant du Département du travail  
17 du Front uni de la République populaire de Chine?

18 **M. HAN DONG:** Non.

19 **Me GIB van ERT:** Êtes-vous sûr?

20 **M. HAN DONG:** Oui.

21 **Me GIB van ERT:** Avez-vous déjà rencontré  
22 quelqu'un de cette entité?

23 **M. HAN DONG:** Pas à mon souvenir.

24 **Me GIB van ERT:** Enfin, Monsieur, dans votre  
25 déclaration de preuve anticipée, vous semblez exprimer une  
26 certaine déception ou frustration quant au fait qu'une  
27 conversation que vous avez eue avec le consul général à  
28 Toronto avait été enregistrée. Vous vous en souvenez?



1                   **M. HAN DONG:** Mm...

2                   **Me GIB van ERT:** Alors, on peut l'afficher.

3                   **M. HAN DONG:** Je ne sais pas à quel document  
4 vous faites référence exactement, à quelle phrase vous faites  
5 référence.

6                   **Me GIB van ERT:** Alors, laissez-moi le  
7 formuler ainsi : avez-vous une objection au fait que votre  
8 conversation téléphonique avec ce représentant était  
9 enregistrée?

10                  **M. HAN DONG:** Je crois qu'il est raisonnable  
11 de présumer que n'importe quel Canadien, si c'est vrai,  
12 qu'être mis sur écoute n'apprécierait pas beaucoup, peu  
13 importe à qui on parle.

14                  **Me GIB van ERT:** Alors, bien sûr, on ne sait  
15 si c'est votre téléphone qui était mis sur écoute ou si  
16 c'était la personne à qui vous parliez qui était mise sur  
17 écoute.

18                  **M. HAN DONG:** Non, ça, je ne le sais pas. Je  
19 ne sais pas si c'est vrai qu'on a écouté mon téléphone.

20                  **Me GIB van ERT:** Merci. Vous avez été très  
21 utile.

22                  **COMMISSAIRE HOGUE:** Avant que vous  
23 commenciez, j'ai une question.

24                         Est-ce que je dois comprendre que les deux  
25 bus qui avaient été loués par votre femme ont été utilisés  
26 pour transporter des personnes âgées?

27                  **M. HAN DONG:** Oui.

28                  **COMMISSAIRE HOGUE:** Les deux?

1                   **M. HAN DONG:** Oui, les deux. Laissez-moi  
2 ajouter que c'était arrangé qu'ils prennent des personnes  
3 âgées, mais on n'a pas refusé des gens qui voulaient venir au  
4 vote de nomination. C'est ce que j'ai compris.

5                   **COMMISSAIRE HOGUE:** C'est à vous maintenant.

6                   **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NANDO de LUCA:**

7                   **Me NANDO de LUCA:** Monsieur Dong, avez-vous  
8 reçu une demande de la Commission de fournir, sous obligation  
9 judiciaire, des documents en lien avec cette Commission?

10                  **M. HAN DONG:** Je crois qu'on m'a demandé de  
11 venir comparaître.

12                  **Me NANDO de LUCA:** Et quand est-ce que  
13 c'était, Monsieur?

14                  **M. HAN DONG:** Je crois que j'ai lu cette  
15 ordonnance hier.

16                  **Me NANDO de LUCA:** Est-ce que c'est la  
17 première fois que vous l'avez reçue?

18                  **M. HAN DONG:** La première fois que je l'ai  
19 vue, oui. Je l'ai certainement reçue plus tôt.

20                  **Me NANDO de LUCA:** Et il a été grandement  
21 communiqué que les représentants canadiens du renseignement  
22 de sécurité ont fait avis de préoccupations d'ingérence  
23 étrangère dans votre campagne à l'automne 2019. On en a  
24 entendu parler aujourd'hui. Êtes-vous au courant de ces  
25 rapports?

26                  **M. HAN DONG:** Est-ce que vous parlez de  
27 rapports dans les médias?

28                  **Me NANDO de LUCA:** Oui, entre autres.

1                   **M. HAN DONG:** Alors, la réponse est oui,  
2                   alors.

3                   **Me NANDO de LUCA:**     Ma question, c'est :  
4                   est-ce que de telles préoccupations à propos de votre  
5                   nomination, au processus de nomination ou votre nomination à  
6                   la campagne, est-ce que ç'a été soulevé auprès de vous ou  
7                   discuté durant votre campagne en 2019?

8                   **M. HAN DONG:** Pardon, je ne comprends pas  
9                   votre question.

10                  **Me NANDO de LUCA:**     Est-ce que quelqu'un,  
11                  par exemple le Service, la GRC ou d'autres organismes de  
12                  police ou de sécurité a parlé avec vous ou avec votre  
13                  campagne des irrégularités liées à la nomination en 2019?

14                  **M. HAN DONG:** Non.

15                  **Me NANDO de LUCA:**     Et est-ce que des  
16                  individus qui travaillaient pour le Parti libéral ou le  
17                  Bureau du premier ministre ont parlé de préoccupations par  
18                  rapport aux irrégularités autour de ce processus de  
19                  nomination avec vous ou votre campagne en 2019?

20                  **M. HAN DONG:** Non. Pas que je sache.

21                  **Me NANDO de LUCA:**     Et êtes-vous conscient –  
22                  et je crois que vous l'êtes – qu'avant cette commission, le  
23                  très honorable David Johnston fut nommé le 15 mars 2023 comme  
24                  rapporteur spécial indépendant pour examiner la question de  
25                  l'ingérence étrangère dans les deux dernières élections  
26                  générales?

27                  **M. HAN DONG:** Oui, j'en suis conscient.

28                  **Me NANDO de LUCA:**     Et êtes-vous conscient

1 que monsieur Johnston a émis un premier rapport le 23 mai  
2 2023 en lien avec son mandat?

3 **M. HAN DONG:** Oui.

4 **Me NANDO de LUCA:** Et peut-être pendant que  
5 je pose la prochaine question, pourrait-on afficher le  
6 document COM-104? C'est une copie du rapport et je  
7 demanderais, une fois que c'est affiché, qu'on aille à la  
8 page 23 à la fin.

9 Vous l'avez devant vous, Monsieur Dong? Ça  
10 s'affiche. Page 23 du rapport. Alors, tout à la fin, vous  
11 noterez – et je vais citer –, ça dit – et ça continue sur la  
12 page 24, alors c'est Monsieur Johnston qui dit que :

13 « En examinant les renseignements, je  
14 n'ai pas trouvé de preuve que  
15 monsieur Dong était conscient des  
16 irrégularités ou de la participation  
17 potentielle du consulat de la Chine  
18 dans sa nomination. »

19 Vous voyez cela?

20 **M. HAN DONG:** Oui.

21 **Me NANDO de LUCA:** Alors, je vais vous  
22 poser des questions à propos de ça. Tout d'abord, avez-vous  
23 été contacté par monsieur Johnston ou quelqu'un en son nom en  
24 lien avec son enquête qui a mené à son premier rapport?

25 **M. HAN DONG:** Non.

26 **Me NANDO de LUCA:** Et seriez-vous d'accord  
27 avec la suggestion de monsieur Johnston que vous n'étiez pas  
28 conscient personnellement des irrégularités ou de la

1 participation potentielle du consulat de la Chine dans votre  
2 nomination?

3 **M. HAN DONG:** Oui, je suis d'accord.

4 **Me NANDO de LUCA:** Et si on revient à la  
5 page 23, Monsieur Johnston dit également dans le dernier  
6 paragraphe que :

7 « Des irrégularités furent observées  
8 dans la nomination de monsieur Dong  
9 en 2019 et il y a des suspicions bien  
10 basées que les irrégularités étaient  
11 liées au consulat de la Chine à  
12 Toronto avec lequel monsieur Dong  
13 maintient des relations. »

14 Voyez-vous cette déclaration?

15 **M. HAN DONG:** Oui.

16 **Me NANDO de LUCA:** Êtes-vous d'accord avec  
17 cette déclaration?

18 **M. HAN DONG:** Alors, je ne sais pas ce que  
19 j'accepte ici parce que je ne suis pas informé des documents  
20 qui appuient cette déclaration.

21 **Me NANDO de LUCA:** Alors, creusons un petit  
22 peu. Êtes-vous d'accord ou savez-vous à quelles irrégularités  
23 monsieur Johnston fait référence?

24 **M. HAN DONG:** Non.

25 **Me NANDO de LUCA:** Et savez-vous qui les a  
26 observées?

27 **M. HAN DONG:** Non.

28 **Me NANDO de LUCA:** Savez-vous quelles

1           étaient les irrégularités qui étaient liées au consulat  
2           chinois de Toronto?

3                       **M. HAN DONG:** Non.

4                       **Me NANDO de LUCA:** Et la dernière  
5           déclaration, est-il juste que vous maintenez des relations  
6           avec des individus au consulat de la Chine à Toronto?

7                       **M. HAN DONG:** Oui, je suis d'accord avec ça.

8                       **Me NANDO de LUCA:** Et qui en particulier?  
9           Pouvez-vous nous donner des noms?

10                      **M. HAN DONG:** J'ai eu des conversations avec  
11           le consul général Han Tao. Son bureau appelle mon bureau, on  
12           organise un appel téléphonique et on se parle, surtout autour  
13           des congés chinois.

14                      **Me NANDO de LUCA:** Quelqu'un d'autre de  
15           notable avec qui vous avez des contacts réguliers?

16                      **M. HAN DONG:** Non, personne avec qui j'ai des  
17           conversations régulières.

18                      **Me NANDO de LUCA:** Alors, monsieur Johnston  
19           a été cité dans la presse comme indiquant que la raison pour  
20           laquelle il ne vous a pas contacté concernant son premier  
21           rapport était parce qu'il était conscient que vous aviez un  
22           litige en cours contre Global News et Corus Entertainment à  
23           propos de dossiers qu'ils avaient publiés suggérant que vous  
24           étiez impliqué dans une campagne d'ingérence étrangère. En  
25           savez-vous quelque chose?

26                      **M. HAN DONG:** Je m'en souviens vaguement.

27                      **Me NANDO de LUCA:** Alors, je comprends que  
28           monsieur Johnston n'a pas parlé directement avec vous, mais y

1       avait-il... y a-t-il eu des tentatives pour parler avec vous?

2       Est-ce que lui et son personnel ont demandé un entretien?

3               **M. HAN DONG:** Non, pas à ma connaissance.

4               **Me NANDO de LUCA:** Et est-il juste que vous  
5       avez lancé un litige de la sorte contre Global News et Corus?

6               **M. HAN DONG:** Oui, la question est devant les  
7       cours.

8               **Me NANDO de LUCA:** Et on en est où?

9               **M. HAN DONG:** On est à la phase des  
10       découvertes.

11               **Me NANDO de LUCA:** Est-ce qu'une date de  
12       procès a été fixée?

13               **M. HAN DONG:** Je ne suis pas sûr si je peux  
14       vous le dire, je ne sais pas.

15               **Me NANDO de LUCA:** Et Monsieur Dong,  
16       changeons de sujet. 22 février 2021, une motion a été adoptée  
17       à la Chambre des communes par vote de 266 à zéro sur une base  
18       multipartite. C'était une motion commanditée par Michael  
19       Chong qui reconnaissait essentiellement que la Chine s'était  
20       engagée dans des actes de génocide contre les Ouïghours et  
21       d'autres musulmans. Vous vous souvenez de cette motion?

22               **M. HAN DONG:** Oui.

23               **Me NANDO de LUCA:** Vous n'avez pas voté sur  
24       cette motion, n'est-ce pas?

25               **M. HAN DONG:** Non, je me suis abstenu.

26               **Me NANDO de LUCA:** Et pourquoi n'avez-vous  
27       pas voté en lien avec cette motion?

28               **M. HAN DONG:** Parce que je n'ai pas vu de

1 documents pour me convaincre de la présence ou de l'absence  
2 d'un génocide, donc je pensais que la chose juste à faire  
3 était de m'abstenir.

4 **Me NANDO de LUCA:** Donc, votre abstention  
5 était délibérée dans le sens que c'était une décision  
6 consciente de vous abstenir.

7 **M. HAN DONG:** Oui.

8 **Me NANDO de LUCA:** Et est-ce juste aussi  
9 que deux ans plus tard, le 1<sup>er</sup> février 2023, il y a une  
10 motion de député libéral bâtie sur la motion d'origine de  
11 monsieur Chong qui condamnait aussi le traitement des  
12 Ouïghours?

13 **Me MATTHEW FERGUSON:** Monsieur (sic) le  
14 commissaire, je crois que l'on sort du cadre... Matthew  
15 Ferguson. Je crois que l'on sort du cadre à ce stade.

16 **COMMISSAIRE HOGUE:** Je tente à être d'accord,  
17 mais peut-être que vous pouvez expliquer où vous vous en  
18 allez, Monsieur.

19 **Me GREGORY TZEMENAKIS:** Alors, si je puis,  
20 Madame la commissaire, je veux rappeler à mon ami qu'il  
21 rentre dans le privilège parlementaire. Le député bénéficie  
22 du privilège de la Chambre, y compris son processus de  
23 réflexion, et cette délibération quant à pourquoi il a voté  
24 de telle ou telle façon, et ce privilège doit être respecté  
25 par le député et par la Commission, s'il vous plait.

26 **Me NANDO de LUCA:** Alors, sauf votre  
27 respect, sur la question du privilège, je ne lui demande pas  
28 de divulguer ce qu'il a dit ou n'a pas dit en Chambre. Je



1 demande pour des questions de raisonnement. Par rapport à la  
2 pertinence, je crois que c'est pertinent de comprendre, que  
3 cette Commission sache l'étendue... ou en lien avec les  
4 questions d'ingérence étrangère, l'étendue... à quel point  
5 monsieur Dong était prêt à s'exprimer contre les acteurs  
6 étrangers tels que la Chine.

7 **COMMISSAIRE HOGUE:** Il a déjà donné sa  
8 réponse quant à pourquoi il n'a pas voté en faveur de la  
9 motion qui était présentée. Donc, je suggère que vous  
10 continuiez sur un autre sujet.

11 **Me NANDO de LUCA:** Alors, puis-je avoir une  
12 réponse sur la deuxième motion de suivi, la motion libérale?  
13 Avez-vous voté sur celle-là, Monsieur?

14 **M. HAN DONG:** De quelle motion parlez-vous?

15 **Me NANDO de LUCA:** Il y avait une motion  
16 présentée, un projet de loi de député, le 1<sup>er</sup> février 2023.

17 **M. HAN DONG:** Je crois que mon bilan de vote  
18 est rendu public.

19 **Me NANDO de LUCA:** D'accord. Très bien.  
20 Monsieur, vous avez démissionné du caucus libéral en mars  
21 2023?

22 **M. HAN DONG:** Oui.

23 **Me NANDO de LUCA:** Avez-vous parlé de  
24 démissionner avec quelqu'un du Parti libéral au Bureau du  
25 premier ministre ou d'autres ministres?

26 **M. HAN DONG:** Pas avec le Bureau du premier  
27 ministre.

28 **Me NANDO de LUCA:** Et quelqu'un d'autre

1 dans le Parti libéral?

2 **M. HAN DONG:** Alors, j'ai parlé au whip. Je  
3 suis allé en Chambre, j'ai fait une déclaration.

4 **Me NANDO de LUCA:** Et ça, c'était votre  
5 décision ultime. En termes de décision, était-elle informée  
6 par quelqu'un d'autre que vous?

7 **Me MARK POLLEY:** Pardon. À nouveau, je crois  
8 que l'on s'écarte du cadre. Donc, je rejoins les autres  
9 appels pour que mon collègue reste dans la question dont nous  
10 sommes saisis.

11 **Me NANDO de LUCA:** Le fait est, Votre  
12 Honneur, que le témoin a démissionné du caucus dans le cadre...  
13 dans le contexte des accusations et je crois que c'est  
14 pertinent de comprendre si le Parti libéral partage les  
15 préoccupations quant au fait que ce serait un acteur impliqué  
16 dans ces préoccupations d'ingérence étrangère.

17 **COMMISSAIRE HOGUE:** Je permets la question,  
18 mais ça sera la dernière parce que votre temps est écoulé.  
19 Mais je permets cette question.

20 Donc vous devez répondre.

21 **M. HAN DONG:** Alors, pouvez-vous reposer la  
22 question?

23 **Me NANDO de LUCA:** Alors, la question liée...  
24 alors, vous avez été hors du caucus depuis mars 2023. Vous  
25 avez indiqué dans la presse que vous espériez rejoindre...  
26 revenir dans le caucus et que vous avez aussi une réunion  
27 avec le ministre LeBlanc en septembre exprimant l'espoir que  
28 vous vouliez rejoindre le caucus et il a indiqué qu'il en

1 parlerait au premier ministre.

2 Est-ce que quelque chose est ressorti de  
3 cette discussion?

4 **M. HAN DONG:** Non, je n'ai rien à vous donner  
5 là-dessus.

6 **Me NANDO de LUCA:** Mais vous êtes toujours  
7 hors du caucus, n'est-ce pas?

8 **M. HAN DONG:** Je suis député indépendant,  
9 oui.

10 **Me NANDO de LUCA:** Et vous souhaitez  
11 rejoindre le caucus? Et c'est la même question. Vous n'êtes  
12 pas prêt à y répondre?

13 **M. HAN DONG:** Oui, je suis prêt à rejoindre  
14 le caucus.

15 **Me NANDO de LUCA:** Est-ce que vous  
16 aimeriez, c'est ça que j'ai demandé.

17 **M. HAN DONG:** Alors, oui.

18 **Me NANDO de LUCA:** Merci. C'est tout pour  
19 mes questions.

20 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, Coalition des  
21 droits de l'homme.

22 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SARAH TEICH:**

23 **Me SARA TEICH:** Bonjour, Monsieur Dong. Je  
24 voulais creuser un peu plus dans les accusations de  
25 coercition. Dans le contre-interrogatoire du panel ce matin,  
26 monsieur Ishmael s'est accordé pour dire que même si le  
27 bulletin est secret, il peut être possible pour des régimes  
28 autoritaires de découvrir comment quelqu'un a voté et il est

1 d'accord que même la peur de cette possibilité pourrait  
2 amener des membres d'une communauté de la diaspora être  
3 vulnérables à la coercition dans une course à la nomination  
4 ou une élection. Êtes-vous d'accord avec ça?

5 **M. HAN DONG:** Alors, il y a beaucoup  
6 d'éléments dans votre question. Je pense que tout est  
7 possible.

8 **Me SARA TEICH:** Pensez-vous que cela aurait  
9 pu être le cas dans votre nomination?

10 **M. HAN DONG:** À nouveau, c'est possible, mais  
11 je n'en ai pas vu de preuve pour appuyer ça.

12 **Me SARA TEICH:** Si ç'avait eu lieu, est-ce  
13 que vous en auriez vu des preuves?

14 **M. HAN DONG:** Pas nécessairement. Comme je  
15 l'ai dit, je n'ai rien vu.

16 **Me SARA TEICH:** Est-ce qu'une personne de  
17 votre campagne a fait le tri parmi les bénévoles, fait des  
18 vérifications?

19 **M. HAN DONG:** Qu'est-ce que vous voulez dire  
20 par « vérifications »?

21 **Me SARA TEICH:** Est-ce qu'ils font des  
22 vérifications d'antécédents?

23 **M. HAN DONG:** Non, on ne fait pas de  
24 vérifications d'antécédents. On pose des questions, leurs  
25 noms, leurs disponibilités, ce qu'ils aiment faire, ce genre  
26 de choses.

27 **Me SARA TEICH:** Est-ce que ces vérifications  
28 considèrent les questions de l'ingérence étrangère?

1                   **M. HAN DONG:** Je ne crois pas. En 2019, non.

2                   **Me SARA TEICH:** Pensez-vous que ça serait  
3 intéressant de faire ça à l'avenir?

4                   **M. HAN DONG:** Oui, mais je ne sais pas  
5 exactement ce que ça veut dire. Est-ce que vous dites qu'on  
6 demanderait à tous les candidats dans une campagne de faire  
7 des vérifications de sécurité pour leurs bénévoles?

8                   **Me SARA TEICH:** Bien, je ne sais pas à quoi  
9 ça ressemble. Je vous demande si vous pensez que ça serait  
10 précieux pour votre campagne de regarder ces questions dans  
11 le cadre de vérifications la prochaine fois.

12                   **M. HAN DONG:** Je crois que ça serait quelque  
13 chose à garder à l'esprit, oui.

14                   **Me SARA TEICH:** Bien. Je n'ai plus de  
15 questions. Merci.

16                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, maintenant le  
17 gouvernement du Canada.

18                   **Me TAWNI PROCTOR:** Nous n'avons pas de  
19 questions.

20                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Et l'avocat de monsieur  
21 Dong?

22                   **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me MARK POLLEY:**

23                   **Me MARK POLLEY:** Alors, Monsieur Dong,  
24 commençons avec cette question, une série de questions autour  
25 des bus.

26                   Vous vous souvenez que monsieur van Ert vous  
27 a posé des questions, à savoir si vous auriez peut-être des  
28 documents de qui était à bord du bus. Vous vous souvenez

1 qu'il vous a posé ces questions?

2 **M. HAN DONG:** Oui.

3 **Me MARK POLLEY:** Et il a également soulevé...  
4 bon, il a parlé de où le bus aurait pu s'arrêter également.  
5 Est-ce qu'on vous a déjà posé cette question auparavant, à  
6 savoir où les bus s'étaient arrêtés, où les bus loués par  
7 votre campagne auraient pu s'arrêter?

8 **M. HAN DONG:** Est-ce qu'on m'a posé cette  
9 question?

10 **Me MARK POLLEY:** Oui.

11 **M. HAN DONG:** Pas que je me souviene.

12 **Me MARK POLLEY:** Et la question de qui était  
13 à bord des bus que votre campagne a loués, est-ce que  
14 quelqu'un vous a posé cette question à un moment donné avant  
15 aujourd'hui?

16 **M. HAN DONG:** Non, je ne me souviens pas,  
17 mais je sais que le bus avait été loué pour des personnes  
18 âgées.

19 **Me MARK POLLEY:** Et est-ce que quelqu'un vous  
20 demandait de voir si vous pouviez aller chercher des  
21 documents comme monsieur van Ert a suggéré que vous pourriez  
22 aller chercher de documents avant aujourd'hui? Est-ce que  
23 quelqu'un vous a posé cette question?

24 **M. HAN DONG:** Non.

25 **Me MARK POLLEY:** Et je crois que vous avez  
26 fait une remarque en réponse à la question de la commissaire,  
27 vous avez parlé d'une image venant de vos médias sociaux.

28 **M. HAN DONG:** Dans l'article de février, des

1 photos ont été utilisées. Je me rappelle qu'il y avait des  
2 photos d'étudiants qui tenaient ma pancarte devant un bus  
3 avec moi-même. J'ai reconnu cette photo et d'autres qui ont  
4 été tirées de mes médias sociaux... pardon, Facebook.

5 **Me MARK POLLEY:** Facebook. Et lorsque vous  
6 avez lu l'article et lorsque vous avez vu les photos, est-ce  
7 qu'il y avait quelque chose de bizarre dans les photos?

8 **M. HAN DONG:** Oui. Par exemple, la pancarte  
9 disait mon nom avec le logo du Parti libéral, ce qui veut  
10 dire que c'était après que j'ai été élu candidat, donc ce  
11 n'était pas pendant la course à l'investiture. Donc, ça veut  
12 dire que les photos ont été prises après le 12 septembre.

13 **Me MARK POLLEY:** Et où est-ce que ça vous a  
14 amené pour essayer de comprendre toute la question des bus?

15 **M. HAN DONG:** J'ai demandé aux gens qui  
16 travaillaient à ma campagne, y compris ma femme, elle se  
17 souvenait... si elle avait des souvenirs, et on a loué deux bus  
18 et les dépenses ont été communiquées à Élections Canada.

19 **Me MARK POLLEY:** Est-ce que vous avez loué  
20 des bus dans le cadre de votre campagne pour transporter des  
21 étudiants internationaux?

22 **M. HAN DONG:** Pas à ma connaissance.

23 **Me MARK POLLEY:** Et on a entendu parler d'un  
24 bus ou de bus qui ont transporté potentiellement des  
25 étudiants étrangers. Est-ce que votre campagne a organisé  
26 cela ou a payé cela?

27 **M. HAN DONG:** À ce que je sache, non.

28 **Me MARK POLLEY:** Et on vous a demandé où vous

1 aviez fait campagne. Est-ce que vous avez fait campagne en  
2 dehors de votre circonscription dans le cadre de la course à  
3 l'investiture en 2019 pour tout but en dehors de votre  
4 circonscription?

5 **M. HAN DONG:** Non.

6 **Me MARK POLLEY:** Et est-ce que vous avez eu  
7 connaissance d'un non-résident de votre circonscription qui a  
8 réussi à voter dans votre campagne?

9 **M. HAN DONG:** Des gens qui n'habitent pas  
10 dans la circonscription? Non.

11 **Me MARK POLLEY:** Et soit à ce moment-là ou  
12 lorsque vous avez creusé la question depuis l'apparition des  
13 articles dans la presse, est-ce que vous avez eu connaissance  
14 d'infractions aux règles par un membre de votre campagne?

15 **M. HAN DONG:** Non.

16 **Me MARK POLLEY:** Est-ce que vous avez fait  
17 une enquête? Est-ce que vous avez posé des questions pour  
18 essayer de déterminer cela?

19 **M. HAN DONG:** J'ai vérifié avec les  
20 intervenants principaux de ma campagne, avec le responsable  
21 de campagne, oui.

22 **Me MARK POLLEY:** Et vous avez vu dans le  
23 document à l'écran, que vous avez vu aujourd'hui pour la  
24 première fois, qu'on a parlé de falsification de pièces  
25 d'identité, il y a eu des allégations de gens qui auraient  
26 détenu de fausses pièces d'identité. Vous étiez au courant?

27 **M. HAN DONG:** Non.

28 **Me MARK POLLEY:** Et qu'est-ce qui se



1 passerait si vous l'aviez découvert?

2 **M. HAN DONG:** Je serais le premier à  
3 condamner cela. Je crois que c'est une insulte à notre  
4 système démocratique. Si quelqu'un veut utiliser ce genre  
5 d'avantage, je serais le premier à le condamner.

6 **Me MARK POLLEY:** Parlons des deux Michaels.  
7 Vous avez dit que vous aviez parlé au consul général par  
8 exemple. Pourquoi est-ce que vous parleriez au consul  
9 général?

10 **M. HAN DONG:** À titre de député d'une  
11 circonscription qui a une forte proportion de résidents sino-  
12 canadiens, ça fait partie de mes fonctions. Je considère que  
13 cela fait partie de mes fonctions de m'entretenir avec des  
14 diplomates étrangers — dans ce cas-là, RPC.

15 **Me MARK POLLEY:** Pourquoi est-ce que ça fait  
16 partie de vos fonctions?

17 **M. HAN DONG:** Pour échanger des opinions sur  
18 la lutte contre le racisme envers les Chinois ou pour aider  
19 aussi des résidents à obtenir des visas pour la Chine s'ils  
20 ont des difficultés avec le consulat. C'est ce que ferait mon  
21 bureau pour les aider.

22 **Me MARK POLLEY:** Alors, c'est lié à vos  
23 fonctions de député?

24 **M. HAN DONG:** Oui.

25 **Me MARK POLLEY:** Est-ce que vous avez  
26 d'autres fonctions qui vous amèneraient à avoir des liens  
27 avec des fonctionnaires ou des diplomates chinois?

28 **M. HAN DONG:** J'ai été élu par mes collègues

1 parlementaires au poste de coprésident de l'Association des  
2 parlementaires sino-canadiens, donc ça fait partie de mes  
3 fonctions d'avoir des liens avec la Chine, et je fais partie  
4 de l'Association législative entre le Canada et la Chine.

5 **Me MARK POLLEY:** Vous parlez de vos  
6 collègues?

7 **M. HAN DONG:** Oui, et des députés et des  
8 sénateurs.

9 **Me MARK POLLEY:** Qui est le coprésident?

10 **M. HAN DONG:** Le sénateur Massicotte.

11 **Me MARK POLLEY:** On a entendu parler de vos  
12 liens avec des Sino-Canadiens dans votre circonscription.  
13 Est-ce que vous avez de liens avec d'autres communautés dans  
14 votre circonscription?

15 **M. HAN DONG:** Oui, il y a une communauté  
16 arménienne importante dans ma circonscription. J'ai des  
17 conversations régulières avec l'ambassadeur de l'Arménie et  
18 je suis coprésident du Groupe de l'amitié canado-arménienne,  
19 j'ai des conversations régulières avec l'ancien haut-  
20 commissaire du Sri Lanka, et je suis administrateur du Groupe  
21 parlementaire Canada-Ukraine. Donc, à ce titre, j'ai  
22 l'occasion de rencontrer des diplomates.

23 **Me MARK POLLEY:** Et lorsqu'on a parlé d'un  
24 appel téléphonique avec le consul général, on a vu un rapport  
25 détaillé qui a été mis à l'écran. Vous avez dit que cette  
26 conversation aurait été en mandarin?

27 **M. HAN DONG:** Oui, c'est le plus probable.

28 **Me MARK POLLEY:** Et est-ce que vous auriez

1 dit au consul général... non, pardon, je reformule.

2 Quel a été votre message au consul général  
3 lorsque vous avez parlé des deux Michaels?

4 **M. HAN DONG:** J'ai toujours réclamé la  
5 libération anticipée et l'amélioration des conditions.  
6 Lorsque les diplomates chinois comparent l'affaire des  
7 Michaels par rapport à celle de Wanzhou, qui était détenue au  
8 même moment, je dirais qu'il y a un manque de transparence de  
9 la part des Chinois.

10 **Me MARK POLLEY:** Je n'ai plus d'autres  
11 questions. Merci.

12 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

13 Réinterrogatoire?

14 **Me HOWARD KRONGOLD:** Pas de réinterrogatoire.

15 **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, nous allons faire  
16 une pause. Nous allons revenir à 16 h 20.

17 **THE REGISTRAR:** À l'ordre, s'il vous plait.

18 La séance est en pause jusqu'à 4 h 20.

19 --- La séance est suspendue à 15 h 59

20 --- L'audience est reprise à 16 h 21

21 **THE REGISTRAR:** À l'ordre, s'il vous plait.

22 Cette séance de la Commission sur l'ingérence  
23 étrangère a repris.

24 **Me HOWARD KRONGOLD:** Merci, Madame la  
25 commissaire.

26 Le prochain témoin est Ted Lojko. Est-ce  
27 qu'on peut assermenter le témoin?

28 **LE GREFFIER:** Bon après-midi. Est-ce que vous

1       pouvez indiquer votre nom et épeler votre nom.

2                   **M. TED LOJKO:** Ted Lojko – L-O-J-K-O.

3                   **LE GREFFIER:** Est-ce que vous jurez que votre  
4       témoignage sera la vérité, toute la vérité, rien que la  
5       vérité?

6                   **M. TED LOJKO:** Je le jure.

7       **--- MR. TED LOJKO, Assermenté:**

8                   **LE GREFFIER:** Merci beaucoup.

9       **--- INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me HOWARD KRONGOLD:**

10                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Pourriez-vous afficher  
11       le document WIT 000021.

12                   Vous avez été interrogé par la Commission le  
13       6 mars 2024 et ce résumé a été produit à la suite de cela,  
14       n'est-ce pas?

15                   Est-ce que vous avez examiné ce résumé aux  
16       fins d'exactitude?

17                   **M. TED LOJKO:** C'est exact.

18                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-il exact, selon  
19       vous?

20                   **M. TED LOJKO:** Oui.

21                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que vous avez des  
22       modifications ou des corrections que vous voulez apporter?

23                   **M. TED LOJKO:** Non.

24                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Je voudrais parler de  
25       vos antécédents, Monsieur. Vous faites de la politique depuis  
26       2017?

27                   **M. TED LOJKO:** C'est exact.

28                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Et vous avez participé à

1 de nombreuses campagnes d'investissement, à de nombreuses  
2 élections, et peut-être que vous avez travaillé avec des  
3 candidats du Parti libéral, du Parti conservateur et du Parti  
4 néo-démocrate de temps à autre?

5 **M. TED LOJKO:** J'ai aidé les personnes qui,  
6 selon moi, devaient être élues.

7 **Me HOWARD KRONGOLD:** Donc, vous avez appuyé  
8 ces campagnes, mais vous n'avez pas travaillé pour eux?

9 **M. TED LOJKO:** Oui, je les ai appuyées, mais  
10 je ne travaillais pour ces candidats.

11 **Me HOWARD KRONGOLD:** Bon, vous avez été  
12 responsable de la campagne de Han Dong lorsqu'il s'est  
13 présenté aux élections provinciales en 2014 et 2018?

14 **M. TED LOJKO:** C'est exact.

15 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et en 2019, vous étiez  
16 responsable de la campagne de Han Dong lorsqu'il était  
17 candidat à Don Valley North. Donc, ça, c'était dans le cadre  
18 d'une course à l'investissement et d'une élection générale?

19 **M. TED LOJKO:** Oui.

20 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et vous l'avez aussi  
21 aidé lorsqu'il a cherché à se faire réélire en 2021.

22 **M. TED LOJKO:** C'est exact.

23 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et vous travaillez aussi  
24 pour le bureau de monsieur Dong?

25 **M. TED LOJKO:** Oui, à temps partiel.

26 **Me HOWARD KRONGOLD:** Je voudrais vous poser  
27 une question sur 2019 et sur la course à l'investissement.  
28 Quelle était votre connaissance des règles?

1                   **M. TED LOJKO:** Je les connaissais assez bien.

2                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Et pourquoi?

3                   **M. TED LOJKO:** À titre de responsable de  
4 campagne, vous êtes chargé qu'on respecte les règles et les  
5 délais et que toutes les personnes qui participent au  
6 processus comprennent les règles.

7                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Et est-ce qu'il y a des  
8 scrutateurs?

9                   **M. TED LOJKO:** Oui, il y a des scrutateurs  
10 des différents partis. Et oui, le Parti libéral a des  
11 scrutateurs.

12                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Et est-ce que vous  
13 participez aux consultations avec les scrutateurs s'il y a  
14 des questions qui surgissent?

15                   **M. TED LOJKO:** Non. En général, non. Cela  
16 revient au scrutateur en chef qui est nommé par le candidat,  
17 mais en général j'assiste aux réunions d'information qui  
18 définissent les paramètres pour savoir qui a le droit de  
19 vote.

20                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Dans le résumé de votre  
21 entretien, vous dites que vous pensez que des étudiants  
22 internationaux n'auraient pas eu le droit de voter lors de la  
23 campagne à l'investiture du Parti libéral.

24                   **M. TED LOJKO:** Non. On faisait du porte-à-  
25 porte, on recrutait des personnes qui adhéraient, mais à  
26 moins que ces personnes ne soient des résidents permanents et  
27 aient une pièce d'identité, ces personnes n'auraient pas le  
28 droit de vote.

1                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Et est-ce que vous  
2                   pensez qu'un étudiant international aurait le droit  
3                   d'utiliser une adresse qui serait la résidence d'un  
4                   établissement d'enseignement?

5                   **M. TED LOJKO:** Certains étudiants  
6                   internationaux peuvent être des résidents permanents, mais un  
7                   étudiant international qui n'a pas la résidence permanente au  
8                   Canada n'a pas le droit de vote et n'aurait pas le droit de  
9                   voter

10                  **Me HOWARD KRONGOLD:** Alors, selon vous, un  
11                  étudiant étranger devrait être un résident permanent?

12                  **M. TED LOJKO:** Oui, résident permanent du  
13                  Canada, mais aussi de Don Valley North.

14                  **Me HOWARD KRONGOLD:** Mais comment est-ce  
15                  qu'on fait la preuve de sa résidence?

16                  **M. TED LOJKO:** Il peut s'être inscrit comme  
17                  membre du Parti libéral, mais au moment de voter, la personne  
18                  se dirige vers un isoloir et doit montrer une pièce  
19                  d'identité portant son adresse.

20                  **Me HOWARD KRONGOLD:** On parle de résidence  
21                  permanente dans un contexte juridique, mais est-ce qu'une  
22                  personne doit montrer un document émis par le gouvernement du  
23                  Canada pour prouver qu'il est résident permanent au sens de  
24                  la loi fédérale?

25                  **M. TED LOJKO:** Non, les lois d'Élections  
26                  Canada s'appliquent. Donc, une personne peut jurer qu'elle  
27                  est résidente permanente, mais si une personne a un permis de  
28                  conduire qui porte son nom et veut voter, honnêtement, et si

1 la personne est sur la liste du parti, elle aurait le droit  
2 de voter.

3 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et qu'en est-il de la  
4 règle qui s'applique à une personne qui se porte garante?

5 **M. TED LOJKO:** Par exemple si quelqu'un est  
6 bien connu, si vous êtes le conjoint de quelqu'un, vous  
7 pouvez voter pour le conjoint ou la conjointe en disant qu'il  
8 ou elle a laissé sa pièce d'identité et que la personne vit  
9 avec vous, et à ce moment-là, on peut aller se rendre au  
10 poste des identifiants parce qu'une personne se porte  
11 garante.

12 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et le fait d'utiliser un  
13 courrier pour prouver sa résidence, est-ce que ça va?

14 **M. TED LOJKO:** En vertu des règles  
15 d'Élections Canada, il y a une liste de pièces d'identité  
16 officielles ou de lettres officielles qui sont valables pour  
17 prouver sa résidence.

18 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et est-ce que ces règles  
19 d'Élections Canada s'appliquent aussi à une course à  
20 l'investiture du Parti libéral?

21 **M. TED LOJKO:** Oui, ces règles... oui. Ce  
22 processus de candidatures est régi par les règles d'Élections  
23 Canada.

24 **Me HOWARD KRONGOLD:** Qu'est-ce que vous  
25 voulez dire?

26 **M. TED LOJKO:** Eh bien, oui, par les règles  
27 d'Élections Canada et aussi pour les rapports financiers.

28 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce qu'on pourrait



1 passer au paragraphe 16 du document WIT 21? Au bas de la  
2 page 3. Oui. Le paragraphe 16 indique que :

3 « Monsieur Lojko pensait que les  
4 étudiants internationaux n'auraient  
5 pas le droit de vote dans les courses  
6 à la candidature à moins de prouver  
7 qu'ils vivent dans la région. Et à ce  
8 moment-là, il pensait que les  
9 étudiants internationaux n'auraient  
10 pas de preuve de résidence parce  
11 qu'ils vivraient dans une résidence  
12 au sein de leur établissement. »

13 **M. TED LOJKO:** Il y a des étudiants qui ont  
14 la double nationalité ou qui vivent dans une résidence, mais  
15 quelqu'un qui vit dans une résidence aurait beaucoup de mal à  
16 prouver qu'il ou elle est résident permanent, donc ça serait  
17 très difficile de passer le stade des pièces d'identité.

18 **Me HOWARD KRONGOLD:** Je voudrais parler du  
19 recrutement d'adhérents au parti au sein de la communauté  
20 sino-canadienne.

21 Est-ce que vous pourriez nous parler de la  
22 stratégie de la campagne?

23 **M. TED LOJKO:** Il y avait deux candidats  
24 sino-canadiens, Han Dong et l'autre... l'autre candidat.  
25 Évidemment, la stratégie était d'envisager d'autres  
26 communautés ethnoculturelles auxquelles nous pouvions faire  
27 appel et c'est ce sur quoi nous nous sommes principalement  
28 concentrés.

1                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Bon, la circonscription  
2 de Don Valley North, si je comprends bien, c'est composé  
3 d'environ 30 % de Chinois, de Canadiens chinois. Est-ce que  
4 la campagne a essayé d'inscrire des Canadiens chinois?

5                   **M. TED LOJKO:** Han et sa femme se sont  
6 concentrés sur les personnes âgées surtout parce que la mère  
7 de Han faisait partie d'un des clubs de tai-chi ou quelque  
8 chose comme ça dans cette zone. Et puis leur... et d'essayer  
9 d'établir des liens à certains des foyers de personnes âgées.

10                  **Me HOWARD KRONGOLD:** Et comment est-ce que  
11 cette communication se passait? Est-ce que c'était du porte-  
12 à-porte? Est-ce qu'on sollicitait des groupes?

13                  **M. TED LOJKO:** En relation avec les personnes  
14 âgées? Normalement, on apprenait dans un centre communautaire  
15 lorsqu'on avait des classes de tai-chi ou des rencontres.  
16 C'est là que Han et sa femme normalement allaient les  
17 rencontrer pour dire que Han cherchait l'investiture.

18                  **Me HOWARD KRONGOLD:** Et est-ce qu'il y a un  
19 avantage à solliciter du soutien de groupes plutôt que  
20 d'individus en faisant du porte-à-porte?

21                  **M. TED LOJKO:** Il est plus facile de majorer  
22 le vote lorsqu'on a un groupe d'individus qui ont besoin  
23 d'aide, au niveau du transport par exemple, ainsi qu'au  
24 niveau de la communication. Donc, il y a un avantage à aller  
25 trouver des groupes d'individus plutôt que de faire du porte-  
26 à-porte. Si on fait du porte-à-porte, il y a très peu de  
27 personnes... bon, on peut s'inscrire comme membre, mais très  
28 peu de personnes finissent par participer au processus.

1                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Et est-ce que cela est  
2 un problème avec lequel les campagnes d'investissement doivent  
3 composer, non seulement faire inscrire des électeurs, mais  
4 les faire sortir pour voter?

5                   **M. TED LOJKO:** Dans chaque élection, on doit  
6 essayer de faire sortir le vote. On se concentre sur les  
7 individus qu'on a fait inscrire pour essayer de faire en  
8 sorte qu'ils viennent voter, oui.

9                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Nous avons entendu dire  
10 monsieur Dong aujourd'hui qu'il sollicitait du soutien  
11 d'étudiants internationaux chinois assistant à une école  
12 secondaire privée. Saviez-vous... étiez-vous au courant de sa  
13 campagne pour solliciter le soutien des étudiants  
14 internationaux d'écoles secondaires?

15                   **M. TED LOJKO:** Je savais qu'il menait sa  
16 campagne dans différents édifices dans différentes régions.  
17 Je ne crois pas avoir su qu'il sollicitait le soutien de  
18 personnes (sic) « internationaux ». C'était des jeunes  
19 personnes, que ce soit des étudiants internationaux ou non,  
20 je ne crois pas que lui savait et moi non plus.

21                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Bon. Est-ce que vous  
22 saviez qu'il allait à des écoles secondaires pour solliciter  
23 du soutien des écoles privées?

24                   **M. TED LOJKO:** Des écoles privées?  
25 Honnêtement, je n'étais pas au courant.

26                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Ecq vous étiez au  
27 courant de son assistance des résidences où il y avait des  
28 écoles... des élèves d'écoles secondaires qui y résidaient?

1                   **M. TED LOJKO:** Non, mais je sais qu'il est  
2                   entré dans divers édifices. Chaque fois qu'il pleuvait, il  
3                   rentrait dans des édifices, il ciblait des endroits où il  
4                   croyait que l'investiture pourrait se faire : le centre  
5                   autour de Seneca College, les plus grands édifices dans cette  
6                   région où nous croyions que le parti pourrait tenir une  
7                   réunion d'investiture et il serait beaucoup plus facile de  
8                   faire les gens aller à un coin de rue que plus loin. Je ne  
9                   sais pas dans quels édifices il est allé.

10                  **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que ces visites  
11                  ont été organisées par la campagne d'une façon quelconque?

12                  **M. TED LOJKO:** Normalment, Han faisait...  
13                  menait sa campagne avec des amis et puis, honnêtement, ça  
14                  dépendait du jour de la semaine. Normalement, il y allait le  
15                  samedi, il allait à diverses résidences. Si c'était pluvieux,  
16                  il est entré dans des édifices.

17                  **Me HOWARD KRONGOLD:** J'essaie de comprendre  
18                  la distinction. Est-ce qu'il y a une distinction quand vous  
19                  dites « canvassing »? Moi, ça me fait penser au porte-à-porte  
20                  plutôt que des événements planifiés qu'un candidat pourrait...  
21                  auxquels un candidat pourrait assister. Est-ce qu'il y a une  
22                  distinction?

23                  **M. TED LOJKO:** Non. Il n'y avait pas  
24                  d'évènements planifiés comme tels. Il n'y avait pas de  
25                  rencontres de groupe ou de rassemblements de groupe, pas en  
26                  autant que je sache. Mais il y a des endroits ciblés où nous  
27                  croyions pouvoir faire inscrire des membres.

28                  **Me HOWARD KRONGOLD:** Donc, il n'y avait pas

1 d'évènements planifiés pour qui que ce soit où monsieur Dong  
2 aurait sollicité du soutien pour son investiture?

3 **M. TED LOJKO:** À l'exception des cours de  
4 tai-chi de personnes âgées, ce genre de choses où chaque  
5 mercredi on se rencontrait là, il y avait peut-être des  
6 rencontres de café à ce moment-là. Désolé, je ne suis pas au  
7 courant de rassemblements spécifiques arrangés pour la  
8 campagne.

9 **Me HOWARD KRONGOLD:** Donc, votre  
10 compréhension, c'est que monsieur Dong avait fait du porte-à-  
11 porte dans ces zones où il y avait peut-être des étudiants  
12 internationaux, je suppose?

13 **M. TED LOJKO:** Il faisait du porte-à-porte là  
14 où les gens vivaient, oui.

15 **Me HOWARD KRONGOLD:** Mais d'évènements  
16 planifiés avec les élèves d'écoles secondaires en autant que  
17 vous sachiez.

18 **M. TED LOJKO:** Il n'y avait pas de plan  
19 particulier pour cibler les jeunes personnes ou les étudiants  
20 internationaux ou les élèves d'écoles secondaires. On  
21 essayait de solliciter les inscriptions possibles.

22 **Me HOWARD KRONGOLD:** Pourquoi est-ce qu'une  
23 campagne d'investiture ne passerait pas du temps à cibler des  
24 élèves d'écoles secondaires?

25 **M. TED LOJKO:** Il y a une très faible  
26 participation aux élections parmi les plus jeunes. On  
27 pourrait inscrire... il faut se rappeler que le Parti libéral  
28 permettait d'être membre à l'âge de 14 ans ou plus. Si les

1 parents inscrivent une jeune personne, il y a plus de chances  
2 qu'on sortira plutôt que d'être devant une école secondaire à  
3 faire inscrire des gens à ce point-là, le taux de  
4 participation est très faible à ce moment-là.

5 **Me HOWARD KRONGOLD:** Trouvez-vous qu'ils sont  
6 des électeurs enthousiastes et motivés, les élèves?

7 **M. TED LOJKO:** Je ne crois pas qu'ils  
8 comprennent le processus d'investissement, plutôt le processus  
9 d'élections, ils y participent plus.

10 **Me HOWARD KRONGOLD:** Monsieur Dong nous a dit  
11 que quelqu'un de la campagne avait pris des engagements pour  
12 qu'il élicite du soutien de la part d'élèves à une école  
13 secondaire avec les initiales N-O-I-C. Est-ce que vous en  
14 êtes au courant?

15 **M. TED LOJKO:** Non.

16 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que vous pensez  
17 que quelqu'un de la campagne aurait pris des arrangements  
18 pour faire cela?

19 **M. TED LOJKO:** S'ils entraient dans un  
20 édifice, il aurait fallu qu'ils aient la permission, donc  
21 c'est une possibilité, oui.

22 **Me HOWARD KRONGOLD:** Monsieur Dong a aussi  
23 témoigné qu'on lui a dit qu'un autobus organisé... bien,  
24 l'autobus était organisé pour transporter ces élèves à la  
25 réunion d'investissement et qu'ils ont voté dans le concours...  
26 dans la course à l'investissement. Est-ce que vous êtes au  
27 courant de cela?

28 **M. TED LOJKO:** Je ne me souviens pas d'un

1       autobus à une réunion d'investiture avec des jeunes  
2       personnes, non. Pas spécifiquement.

3                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Monsieur Dong a dit que  
4       quelqu'un de la campagne lui a dit que cet autobus était venu  
5       au vote. Est-ce que vous en avez entendu parler de qui que ce  
6       soit de la campagne?

7                   **M. TED LOJKO:** Non.

8                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que vous avez  
9       posé des questions à d'autres membres de la campagne  
10      concernant ces sujets?

11                  **M. TED LOJKO:** En date d'hier, oui.

12                  **Me HOWARD KRONGOLD:** Et quelles questions  
13      vous avez posées?

14                  **M. TED LOJKO:** La plupart des personnes avec  
15      qui j'ai parlé qui auraient été au courant de l'extérieur et  
16      ce qui s'était passé, on n'était pas au courant d'un autobus.

17                  **Me HOWARD KRONGOLD:** D'accord. En dernier,  
18      j'aimerais vous interroger sur une synthèse de sujets  
19      produite sur Don Valley North.

20                         Je crois que ça, c'est CAN... quelque chose  
21      numéro 1.

22                         C'est pas pour vous, monsieur Lojko.

23                         Pendant qu'on cherche ce document, je vais  
24      donner la condition standard. Ici, c'est un résumé des  
25      documents d'Intelligence Canada. Il y a une page de  
26      conditions à considérer et je ne suggère pas qu'il s'agisse  
27      de faits prouvés, mais j'aimerais savoir ce que vous pourriez  
28      nous dire en tant que quelqu'un qui avait une connaissance

1 directe de ces sujets.

2 Donc, si on peut descendre jusqu'à la  
3 deuxième page, s'il vous plaît? Le point 2.1 se lit comme  
4 suit :

5 « Les rapports des renseignements de  
6 sécurité indiquent que les autobus  
7 ont été utilisés pour amener des  
8 étudiants internationaux au processus  
9 de l'investiture en soutenant Han  
10 Dong. »

11 Est-ce que vous pouvez nous dire quelque  
12 chose là-dessus?

13 **M. TED LOJKO:** C'est peut-être ou peut-être  
14 pas vrai, mais je n'étais pas au courant d'autobus  
15 spécifiquement pour des étudiants ou des étudiants  
16 internationaux.

17 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que vous étiez au  
18 courant d'autres moyens pour transporter des étudiants ou des  
19 étudiants internationaux au processus d'investiture?

20 **M. TED LOJKO:** En bref, chaque campagne  
21 fournit du transport aux électeurs pour les faire venir au  
22 poste de scrutin pendant une élection ou une investiture. Si  
23 je savais qu'il y avait un groupe de personnes ayant besoin  
24 de transport, de grands groupes, on pouvait arranger du  
25 transport pour les groupes de ce type. Je ne savais pas qu'il  
26 y avait une telle grappe, si vous voulez, d'étudiants ou de  
27 jeunes personnes dans une zone donnée, donc nous n'avons pas  
28 fait d'arrangements pour le transport.



1                   Il y a d'autres édifices où nous avons  
2                   arrangé le transport, mais c'était des camionnettes ou des  
3                   fourgonnettes privées.

4                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Le deuxième point ici  
5                   dit que :

6                                   « Certains renseignements de sécurité  
7                                   ont indiqué que les étudiants ont  
8                                   reçu des documents falsifiés leur  
9                                   permettant de voter même s'ils  
10                                  n'étaient pas résidents. »

11                   Est-ce que vous voulez nous dire quelque  
12                   chose concernant cet énoncé?

13                   **M. TED LOJKO:** Cela n'a pas de sens du tout,  
14                   et je vous dirai pourquoi ça n'a pas de sens. D'abord, il n'y  
15                   a que trois entités ayant accès à la liste des membres. Il y  
16                   a Han Dong, le candidat, il y a l'autre candidat, et il y a  
17                   le Parti libéral. Pour qu'ils puissent savoir qui figure sur  
18                   cette liste, ça n'a pas de sens.

19                   Mais si on va un pas plus loin où on leur  
20                   fournit des documents falsifiés, tout d'abord, à qui est-ce  
21                   que vous fournissez des documents falsifiés, et deuxièmement,  
22                   toute personne qui s'est inscrite s'est inscrite en faisant  
23                   du porte-à-porte et aurait fait partie de la liste. Donc, il  
24                   y a la supposition comme quoi on a déjà mis l'adresse sur  
25                   cette liste des membres, et donc, tout cela ne tient pas  
26                   vraiment debout. Surtout lorsque vous parlez d'un agent connu  
27                   qui aurait accès d'une manière quelconque à une liste qui  
28                   était sauvegardée par trois entités impliquées avec la liste

1 des membres.

2 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et le point numéro 3 ici  
3 dit :

4 « Les renseignements de sécurité  
5 fournis après les élections ont  
6 indiqué que des menaces cachées ont  
7 été émises par la République  
8 populaire de Chine, du consulat, aux  
9 étudiants internationaux chinois  
10 impliquant que leurs visas d'étudiant  
11 seraient en péril et qu'il y aurait  
12 des conséquences pour leurs familles  
13 en Chine s'ils n'appuyaient pas Han  
14 Dong. »

15 Est-ce que vous pouvez dire quelque chose par  
16 rapport à ça?

17 **M. TED LOJKO:** Oui. Lorsque j'ai dit :  
18 comment est-ce qu'on pourrait savoir qui était sur cette  
19 liste lorsqu'il n'y avait que trois individus qui y avaient  
20 accès, et une fois le processus d'investiture terminé, bon,  
21 ça cesse d'exister. Et deuxièmement, le visa... l'aspect visa  
22 étudiant, c'est émis par le gouvernement canadien et non pas  
23 par le gouvernement chinois. Donc, cette ligne pour moi n'a  
24 vraiment pas beaucoup de sens.

25 **Me HOWARD KRONGOLD:** D'accord. Merci  
26 beaucoup, Monsieur. Ce sont là mes questions.

27 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

28 Alors, le contre-interrogatoire, ça va être

1 effectué par l'avocat pour Han Dong.

2 **Me MARK POLLEY:** Je n'ai pas de questions.

3 Merci, Madame la commissaire.

4 **COMMISSAIRE HOGUE:** Pour le Parti

5 conservateur?

6 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NANDO de LUCA:**

7 **Me NANDO de LUCA:** Bon après-midi, Monsieur

8 Lojko.

9 **M. TED LOJKO:** Bonjour.

10 **Me NANDO de LUCA:** Si j'ai bien compris  
11 votre témoignage... ou peut-être que je vous demanderai : est-  
12 ce que j'ai raison de dire que dans une course à  
13 l'investiture, seuls les membres du parti peuvent voter?

14 **M. TED LOJKO:** Oui.

15 **Me NANDO de LUCA:** Et l'objectif d'un  
16 candidat, c'est d'obtenir du soutien d'un membre existant et  
17 pour inscrire de nouveaux membres pour voter, n'est-ce pas?

18 **M. TED LOJKO:** Oui.

19 **Me NANDO de LUCA:** Est-ce que vous vous  
20 rappelez combien de membres environ du Parti libéral il y  
21 avait pour Don Valley North au début de la course à  
22 l'investiture entre monsieur Dong et son opposant... j'ai  
23 oublié le nom?

24 **M. TED LOJKO:** Honnêtement, je... non, je ne me  
25 souviens pas.

26 **Me NANDO de LUCA:** Et est-ce qu'on peut  
27 dire que la campagne d'investiture de monsieur Dong et son  
28 opposant ont fait inscrire de nouveaux membres?

1                   **M. TED LOJKO:** Absolument.

2                   **Me NANDO de LUCA:**       Mais vous ne seriez pas  
3                   en mesure de nous donner une idée de combien de nouveaux  
4                   membres ont été inscrits entre les deux campagnes pendant  
5                   cette période?

6                   **M. TED LOJKO:**       Ça aurait été un nombre égal  
7                   de membres signés. Je ne sais pas, je n'ai vraiment pas  
8                   d'idée de combien de membres ont été inscrits.

9                   **Me NANDO de LUCA:**       Quand vous dites un  
10                   montant égal, vous supposez approximativement de combien de  
11                   membres chaque campagne aurait fait inscrire.

12                   **M. TED LOJKO:**       Oui, absolument.

13                   **Me NANDO de LUCA:**       Mais en ce qui concerne  
14                   le total représentant de nouvelles personnes inscrites au-  
15                   delà de qui étaient les membres au départ, vous ne pourriez  
16                   pas nous aider?

17                   **M. TED LOJKO:**       Je présume qu'il y avait  
18                   beaucoup plus de personnes inscrites que le nombre de membres  
19                   précédent, oui.

20                   **Me NANDO de LUCA:**       Et pour être certain,  
21                   vous croyez qu'entre les deux, monsieur Dong et son opposant,  
22                   collectivement, les membres qu'ils ont inscrits, les nouveaux  
23                   membres collectivement étaient plus nombreux que ce qu'il y  
24                   avait au départ?

25                   **M. TED LOJKO:**       Fort probablement, oui.

26                   **Me NANDO de LUCA:**       Et c'est basé sur quoi?

27                   **M. TED LOJKO:**       C'est une hypothèse de base  
28                   parce que la liste s'est agrandie, puis quand nous avons dû

1 inscrire les noms dans la liste des... dans les bases de  
2 données.

3 **Me NANDO de LUCA:** Et je vais vous poser  
4 des questions sur ces bases de données. Est-ce que c'est une  
5 chose en ce qui concerne la saisie de ces noms, est-ce que  
6 vous auriez surveillé cela comme chef de campagne?

7 **M. TED LOJKO:** Oui. Je ne fais pas la saisie  
8 des données, mais je surveille pour m'assurer que ça soit  
9 fait de la bonne façon, oui.

10 **Me NANDO de LUCA:** Est-ce qu'il y aurait  
11 une liste quelque part, soit dans le cadre de la campagne de  
12 monsieur Han Dong ou au Parti libéral du Canada, qui  
13 reflèterait le nombre de nouveaux membres qui ont été  
14 inscrits pour cette course à l'investiture?

15 **M. TED LOJKO:** Absolument. Le Parti libéral  
16 aurait cette liste, oui.

17 **Me NANDO de LUCA:** Et est-ce que la  
18 campagne de monsieur Han Dong aurait eu cette liste à un  
19 moment donné?

20 **M. TED LOJKO:** Nous recevons la liste  
21 seulement une fois que... j'allais dire que l'investiture est  
22 appelée. Dans les 48 ou 72 heures, je ne sais pas exactement,  
23 nous recevons une copie de la liste finale afin de pouvoir  
24 avoir accès à tous les membres pour essayer de solliciter  
25 leur soutien.

26 **Me NANDO de LUCA:** Et est-ce que vous vous  
27 rappelez si vous avez retenu une copie de cette liste?

28 **M. TED LOJKO:** Oui, nous en avons gardé une.

1                   **Me NANDO de LUCA:**       Et est-ce qu'on vous a  
2                   demandé dans le cadre de ce processus ou est-ce que vous avez  
3                   de votre gré cédé ce qui reflétait les membres suite à cette  
4                   course à l'investiture?

5                   **M. TED LOJKO:**   Je ne comprends pas votre  
6                   question.

7                   **Me NANDO de LUCA:**       La liste que vous venez  
8                   de décrire pour moi, vous avez dit que vous en avez gardé une  
9                   copie à un certain point. Est-ce que vous en avez toujours  
10                  une copie?

11                  **M. TED LOJKO:**   Non.

12                  **Me NANDO de LUCA:**       Qui a cette liste? Qui  
13                  l'a?

14                  **M. TED LOJKO:**   Le parti aurait la liste. Nous  
15                  aurions détruit la liste à ce point-là parce que ce n'était  
16                  plus pertinent pour la prochaine étape de la campagne.

17                  **Me NANDO de LUCA:**       Donc, je peux  
18                  interpréter que si c'est une question que j'ai posée, vous  
19                  n'auriez pas été en position de passer toute liste que vous  
20                  aviez à un certain point à la Commission, n'est-ce pas?

21                  **M. TED LOJKO:**   Non.

22                  **Me NANDO de LUCA:**       Mais vous croyez qu'il y  
23                  a une liste, une base de données qui reflète tous les noms de  
24                  personnes nouvellement inscrites par les deux campagnes dans  
25                  le cadre de cette course à l'investiture de 2019, n'est-ce  
26                  pas?

27                  **M. TED LOJKO:**   Je crois que le Parti libéral  
28                  à ce moment-là avait une copie de la liste. Si cette liste

1 est toujours disponible, moi, je questionnerais cela, après  
2 neuf ans, honnêtement.

3 **Me NANDO de LUCA:** D'accord. Est-ce que  
4 j'ai raison... bon, je vais l'exprimer ainsi. Dans le Parti  
5 conservateur, devenir un membre exige que l'on achète une  
6 carte de membre de 15 \$ avec la carte de crédit personnelle  
7 du membre ou un chèque d'un compte en banque canadien. Est-ce  
8 que j'ai raison en disant que dans le Parti libéral il n'y a  
9 pas de frais pour le faire?

10 **M. TED LOJKO:** Cela a changé il y a environ  
11 huit ans, oui.

12 **Me NANDO de LUCA:** Qu'est-ce que vous  
13 voulez dire que ça a changé?

14 **M. TED LOJKO:** Il y avait un frais d'adhésion  
15 avant et puis ce frais d'adhésion aurait été abrogé.

16 **Me NANDO de LUCA:** Vous dites que c'est  
17 environ huit ans?

18 **M. TED LOJKO:** Je ne sais pas exactement,  
19 mais c'était à un certain point.

20 **Me NANDO de LUCA:** Mais avant les élections  
21 de 2019?

22 **M. TED LOJKO:** Absolument, oui.

23 **Me NANDO de LUCA:** Et la campagne  
24 d'investiture de 2019?

25 **M. TED LOJKO:** Oui.

26 **Me NANDO de LUCA:** Et est-ce que je réponds  
27 de cela qu'aujourd'hui il serait possible de s'inscrire au  
28 Parti libéral du Canada sans avoir une carte de crédit

1 canadienne ou un compte en banque canadien?

2 **M. TED LOJKO:** C'est juste.

3 **Me NANDO de LUCA:** Merci. Ce sont toutes  
4 mes questions.

5 **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

6 L'avocat pour Michael Chan?

7 **Me GIB van ERT:** Pas de questions pour ce  
8 témoin, Madame la commissaire.

9 **COMMISSAIRE HOGUE:** Coalition des droits de  
10 la personne?

11 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SARAH TEICH:**

12 **Me SARA TEICH:** Bonjour.

13 Est-ce qu'on peut afficher la déclaration de  
14 témoin 21? J'ai une question de clarification au  
15 paragraphe 42.

16 **--- PIÈCE No. WIT 21 EN:**

17 Interview Summary: Ted Lojko

18 **--- PIÈCE No. WIT 21 FR:**

19 Résumé d'entrevue : Ted Lojko

20 **Me SARA TEICH:** Merci.

21 Alors, Monsieur Lojko, vous dites qu'il n'y a  
22 pas de vérification d'antécédents de bénévoles :

23 « Généralement, s'il y a un individu  
24 qui veut accéder à une base de  
25 données, la campagne va les  
26 évincer. »

27 Vous dites... est-ce qu'il y a autre chose qui  
28 identifierait un individu comme étant douteux?



1                   **M. TED LOJKO:** Il y a beaucoup de choses que  
2                   la campagne doit surveiller. Si les gens sont victimes de  
3                   harcèlement dans la campagne, s'il y a des gens là-dedans qui  
4                   sollicitent leurs points de vue, on les regarde avec  
5                   suspicion aussi. Très franchement, on essaie de s'assurer que  
6                   tout le monde se sent à l'aise d'être bénévole dans une  
7                   campagne sans être intimidé par d'autres gens.

8                   Si quelqu'un demande d'accéder à la base de  
9                   données, la base de données n'est utilisée que par un certain  
10                  nombre de gens et on ne donne pas l'accès aux ordinateurs.

11                  **Me SARA TEICH:** Lorsque vous dites  
12                  « harcelé », vous voulez dire dans le bureau de campagne ou  
13                  est-ce que ça inclurait par exemple des bénévoles qui  
14                  harcèlent des électeurs ou électeurs potentiels pour qu'ils  
15                  votent pour monsieur Dong?

16                  **M. TED LOJKO:** Alors, harcelés au sein des  
17                  bénévoles. Alors, si quelqu'un harcèle une jeune femme ou un  
18                  jeune homme, bon, en tant que gestionnaire de campagne, c'est  
19                  porté à mon attention, et normalement je dois m'occuper de  
20                  cet individu en particulier. Si ça persiste, alors  
21                  essentiellement on doit leur demander de s'en aller.

22                  **Me SARA TEICH:** Merci.

23                  Est-ce qu'on peut indiquer le résumé...  
24                  afficher le résumé, plutôt? Merci. J'aimerais revenir à ce  
25                  point concernant le renseignement communiqué à propos des  
26                  menaces émises.

27                  Alors, Monsieur Lojko, vous avez indiqué que  
28                  ça ne fait aucun sens pour deux raisons : essentiellement,

1 que seulement trois entités ont accès à la liste et que des  
2 visas d'étudiant sont émis par le gouvernement canadien et  
3 non chinois. Est-ce que je... c'est bien ça?

4 **M. TED LOJKO:** Oui.

5 **Me SARA TEICH:** Alors, au-delà de la liste,  
6 les volontaires vont faire du porte-à-porte, n'est-ce pas?

7 **M. TED LOJKO:** Oui.

8 **Me SARA TEICH:** Donc, serait-il possible  
9 qu'un bénévole fasse du porte-à-porte et force un étudiant  
10 international chinois de cette façon-là?

11 **M. TED LOJKO:** Je ne comprends pas votre  
12 question. Pardon.

13 **Me SARA TEICH:** Alors, un bénévole n'a pas  
14 nécessairement accès à la liste pour forcer un électeur  
15 potentiel s'ils font du porte-à-porte, n'est-ce pas?

16 **M. TED LOJKO:** Alors, normalement, lorsque  
17 les bénévoles font du porte-à-porte, ils le font avec le  
18 candidat ou sa femme, n'est-ce pas? Parce que les membres  
19 potentiels vont voter pour cet individu, on n'envoie pas  
20 juste des escouades de gens pour frapper arbitrairement aux  
21 portes. On ne fait pas d'intimidation des gens aux portes,  
22 surtout lorsque vous avez le candidat et des gens qui  
23 devraient savoir ce qu'ils font à la porte. Donc, non, on ne  
24 fait pas d'intimidation aux gens à devenir membres parce que  
25 ça ne servirait à rien.

26 **Me SARA TEICH:** Donc, par extension, si de la  
27 coercition avait lieu en faisant du porte-à-porte, monsieur  
28 Dong en serait informé, n'est-ce pas?

1                   **M. TED LOJKO:** Oui.

2                   **Me SARA TEICH:** Et avez-vous des bénévoles  
3 qui font des appels téléphoniques?

4                   **M. TED LOJKO:** Oui.

5                   **Me SARA TEICH:** Est-il possible que des  
6 bénévoles pourraient faire de la conversion au travers  
7 d'appels téléphoniques?

8                   **M. TED LOJKO:** Alors, ça pourrait avoir lieu.  
9 Certains de nos bénévoles, surtout nos plus expérimentés,  
10 sont très animés dans leurs appels. On ne sait pas quelles  
11 sont les conversations parce qu'on ne parle pas arménien ou  
12 chinois ou... et certains ont tendance à être au téléphone plus  
13 longtemps qu'ils ont besoin.

14                   **Me SARA TEICH:** Vous avez dit que les visas  
15 étudiants sont émis par le gouvernement canadien et non  
16 chinois. Seriez-vous d'accord qu'il y a d'autres façons pour  
17 les étudiants d'être menacés par le gouvernement chinois  
18 s'ils ne votent pas d'une certaine façon?

19                   **M. TED LOJKO:** Ça, c'est possible, mais mon  
20 observation concernait le fait que s'ils étaient membres,  
21 comment auraient-ils accès à la liste au départ? Et de ce  
22 fait, s'ils sont sur la liste, comment est-ce qu'on essaiera  
23 de les intimider si on ne savait même pas qu'ils étaient sur  
24 la liste?

25                   **Me SARA TEICH:** C'est ça, mais on a établi  
26 maintenant que les bénévoles ont accès à des électeurs ou aux  
27 électeurs potentiels en faisant du porte-à-porte avec  
28 monsieur Dong ou les listes téléphoniques, n'est-ce pas?

1                   **M. TED LOJKO:** Non, je n'ai pas dit ça.  
2           Durant la période électorale, nous avons une liste  
3           d'électeurs éligibles; durant le processus de nomination,  
4           nous n'avons pas de liste d'électeurs potentiels.

5                   **Me SARA TEICH:** D'accord. Alors, les  
6           bénévoles font quand même du porte-à-porte et des appels  
7           téléphoniques durant la nomination, n'est-ce pas?

8                   **M. TED LOJKO:** Oui.

9                   **Me SARA TEICH:** Plus de questions. Merci.

10                  **COMMISSAIRE HOGUE:** Gouvernement du Canada,  
11           plus de questions?

12                  **Me LAURA DOUGAN:** Pas pour ce témoin. Merci.

13                  **COMMISSAIRE HOGUE:** Et un réexamen?

14                  **Me HOWARD KRONGOLD:** Non. Merci.

15                  **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, on a rattrapé le  
16           temps, on va prendre une courte pause tout simplement parce  
17           qu'il y a un autre témoin.

18                                Oui?

19                  **Me HOWARD KRONGOLD:** Alors, on peut peut-être  
20           continuer. Je vois que le prochain témoin, Michael Chan, est  
21           dans la salle d'audience. Donc, c'est à vous.

22                  **COMMISSAIRE HOGUE:** Alors, pas besoin d'une  
23           pause. Parfait.

24                                Merci, Monsieur.

25                                        **(COURTE PAUSE)**

26                  **Me HOWARD KRONGOLD:** Madame la commissaire,  
27           je voulais indiquer que mon collègue va être au côté de  
28           monsieur Chan pour aider à voir le document dont il a besoin.

1 Est-ce qu'on peut afficher WIT 17?

2 **COMMISSAIRE HOGUE:** Un instant, il faut  
3 l'affir... le présenter.

4 **LE GREFFIER:** Bonjour, Monsieur Chan. Pouvez-  
5 vous donner votre nom au complet et épeler votre nom de  
6 famille pour le procès-verbal?

7 **M. MICHAEL CHAN:** Je suis Michael Chan - C-H-  
8 A-N est mon nom de famille.

9 **LE GREFFIER:** Est-ce que vous affirmez de  
10 façon solennelle que les preuves que vous allez présenter  
11 aujourd'hui sont la vérité, toute la vérité, rien que la  
12 vérité?

13 **M. MICHAEL CHAN:** Oui.

14 **--- M. MICHAEL CHAN, Sous affirmation solennelle:**

15 **LE GREFFIER:** Merci beaucoup.

16 Vous pouvez y aller, Monsieur.

17 **--- INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me HOWARD KRONGOLD:**

18 **Me HOWARD KRONGOLD:** Merci.

19 Alors, est-ce qu'on peut afficher WIT 17?

20 **--- PIÈCE No. WIT 17.EN:**

21 Interview Summary: Michael Chan

22 **--- PIÈCE No. WIT 17.FR:**

23 Résumé d'entrevue : Michael Chan

24 **Me HOWARD KRONGOLD:** Monsieur Chan, en  
25 attendant, vous souvenez-vous qu'il y a eu un entretien de  
26 l'avocat de la Commission le 20 février de cette année?

27 **M. MICHAEL CHAN:** Oui.

28 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et le doc devant vous

1 est un résumé d'entretien qui a été généré à la suite de  
2 cette discussion?

3 **M. MICHAEL CHAN:** Oui.

4 **Me HOWARD KRONGOLD:** Avez-vous eu l'occasion  
5 de regarder ce document pour le vérifier?

6 **M. MICHAEL CHAN:** Oui.

7 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et est-ce qu'il est...  
8 est-ce que les informations y contenues sont véridiques?

9 **M. MICHAEL CHAN:** Oui.

10 **Me HOWARD KRONGOLD:** Avez-vous des  
11 corrections, ajouts à ajouter?

12 **M. MICHAEL CHAN:** Non.

13 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et est-ce que vous  
14 l'adoptez dans le cadre de votre preuve devant la Commission?

15 **M. MICHAEL CHAN:** Oui.

16 **Me HOWARD KRONGOLD:** Alors,, pour parler  
17 rapidement de votre expérience, Monsieur Chan, vous avez  
18 émigré au Canada en 1969, de ce que je comprends?

19 **M. MICHAEL CHAN:** Oui.

20 **Me HOWARD KRONGOLD:** Votre expérience  
21 professionnelle est dans l'industrie de l'assurance?

22 **M. MICHAEL CHAN:** Oui, j'ai commencé en 75.

23 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et je comprends que vous  
24 vous êtes impliqué dans la politique du Parti libéral en 94?

25 **M. MICHAEL CHAN:** Oui, à peu près à cette  
26 époque.

27 **Me HOWARD KRONGOLD:** Vous avez été impliqué  
28 dans les campagnes pour des dizaines de politiciens libéraux

1       aux niveaux fédéraux et provinciaux?

2                   **M. MICHAEL CHAN:** Oui, de nombreuses.

3                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Vous avez servi comme  
4 député de l'Ontario de 2007 à 2018?

5                   **M. MICHAEL CHAN:** Oui.

6                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Et vous étiez au Cabinet  
7 avec plusieurs portefeuilles ministériels, essentiellement  
8 durant votre période à Queens Park?

9                   **M. MICHAEL CHAN:** Oui, j'ai été ministre  
10 pendant 11 ans.

11                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Vous avez pris votre  
12 retraite de la politique provinciale en juin 2018?

13                   **M. MICHAEL CHAN:** Oui.

14                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Et ça, ça a coïncidé  
15 avec les élections générales en Ontario de 2018?

16                   **M. MICHAEL CHAN:** Oui, parce qu'avant les  
17 élections, j'ai déclaré que je ne me présentais pas. Donc,  
18 j'ai pris ma retraite.

19                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Et je comprends que vous  
20 êtes passé à la politique municipale en octobre 2022?

21                   **M. MICHAEL CHAN:** Oui.

22                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Et vous êtes  
23 actuellement maire adjoint de la ville de Markham.

24                   **M. MICHAEL CHAN:** C'est ça.

25                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Alors, je vais vous  
26 demander un petit peu quelle est votre relation avec Han  
27 Dong. Vous souvenez-vous quand ou dans quelle circonstance  
28 vous l'avez rencontré?

1                   **M. MICHAEL CHAN:** Il y a de nombreuses  
2 années. Je comprends qu'il travaillait pour le gouvernement  
3 ou le Parti libéral. Et je connais sa femme Sophie,  
4 également.

5                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Et connaissiez-vous  
6 monsieur Dong avant qu'il soit élu député en 2014?

7                   **M. MICHAEL CHAN:** Oui, parce qu'au  
8 gouvernement, on rencontre beaucoup de monde, donc je l'ai  
9 certainement rencontré. Donc, je dirais que oui, je l'ai  
10 certainement connu avant ça.

11                  **Me HOWARD KRONGOLD:** Et à ce moment-là, il  
12 était personnel politique et vous étiez député.

13                  **M. MICHAEL CHAN:** Oui, c'est ça.

14                  **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que votre  
15 relation avec lui a continué après qu'il soit devenu député  
16 provincial en 2014?

17                  **M. MICHAEL CHAN:** Oui, bien sûr. Il était  
18 député et j'étais aussi député provincial et on se croisait  
19 souvent dans la Chambre. On se voyait fréquemment, je dirais.  
20 On se croisait fréquemment à de nombreuses reprises.

21                  **Me HOWARD KRONGOLD:** Et quelle était la  
22 nature de votre relation jusqu'à la période où vous avez  
23 quitté vos postes en 2018?

24                  **M. MICHAEL CHAN:** Je dirais qu'on était  
25 collègues de travail. On se dit bonjour lorsqu'on se croise  
26 et parfois on se rencontrait à des événements ou des  
27 festivals, on disait quelques mots publiquement. Donc, c'est  
28 à peu près le genre de rencontres standard qu'on pouvait



1 avoir.

2 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et je comprends que vous  
3 avez quitté la politique provinciale en juin 2018. Monsieur  
4 Dong décide ensuite de se présenter pour la nomination  
5 fédérale libérale de Don Valley North. Avez-vous joué un rôle  
6 à encourager monsieur Dong à se présenter pour les Libéraux à  
7 Don Valley North?

8 **M. MICHAEL CHAN:** J'étais celui qui l'a  
9 appelé, et je crois que c'était une belle journée  
10 ensoleillée, il faisait chaud, donc ça devait être l'été,  
11 j'entends à la radio que le député précédent ne se représente  
12 pas, c'est annoncé à la radio, donc je décroche le téléphone  
13 et j'appelle Han Dong et je lui dis : « Han, Geng Tan a dit  
14 qu'il ne se présente pas. » Et je me souviens de sa réponse,  
15 il était en voyage de pêche à ce moment-là.

16 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et pourquoi l'avez-vous  
17 encouragé à se présenter?

18 **M. MICHAEL CHAN:** À nouveau, je le  
19 connaissais et je sais que c'est un politicien expérimenté,  
20 il a travaillé dans le gouvernement provincial, et il a de  
21 bonnes compétences linguistiques et de communication, il  
22 parle très bien anglais, son mandarin est très bon, et  
23 également il est... son cantonais est très bon. Donc, je me  
24 suis dit que ça serait une bonne personne pour se lancer dans  
25 l'arène politique.

26 **Me HOWARD KRONGOLD:** Avez-vous été impliqué  
27 dans la campagne de nomination de Han Dong en 2019?

28 **M. MICHAEL CHAN:** Je dirais que non parce que

1 j'étais occupé, je voyageais beaucoup, je sillonnais le pays.  
2 En termes de nomination, non. J'ai peut-être participé à une  
3 conférence de presse de courtoisie où il était, mais en  
4 termes de participation active, je... non.

5 **Me HOWARD KRONGOLD:** Vous souvenez-vous si  
6 vous étiez présent pour son annonce de nomination?

7 **M. MICHAEL CHAN:** Pouvez-vous répéter votre  
8 question?

9 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que vous vous  
10 souvenez si vous étiez présent lorsqu'il a annoncé qu'il se  
11 lançait pour la nomination?

12 **M. MICHAEL CHAN:** Je ne me souviens pas.  
13 Désolé.

14 **Me HOWARD KRONGOLD:** Avez-vous participé à  
15 beaucoup d'annonces de nomination?

16 **M. MICHAEL CHAN:** Dans ma carrière politique?

17 **Me HOWARD KRONGOLD:** Oui.

18 **M. MICHAEL CHAN:** Oui, bien sûr.

19 **Me HOWARD KRONGOLD:** Avez-vous fait autre  
20 chose pour appuyer sa campagne?

21 **M. MICHAEL CHAN:** Je crois que j'ai participé  
22 à l'ouverture de son bureau de campagne au moment des  
23 élections et j'ai peut-être fait du porte-à-porte pour lui  
24 une ou deux fois, maximum deux fois, et j'étais occupé, donc  
25 c'était certainement un soutien de courtoisie.

26 **Me HOWARD KRONGOLD:** Vous souvenez-vous si  
27 vous étiez à la réunion du concours de nomination?

28 **M. MICHAEL CHAN:** Je ne me souviens pas, mais

1 je serais enclin à vous dire que je n'étais pas là.

2 **Me HOWARD KRONGOLD:** Avez-vous des  
3 connaissances de première main d'irrégularités dans la course  
4 à la nomination?

5 **M. MICHAEL CHAN:** Absolument pas.

6 **Me HOWARD KRONGOLD:** On a entendu des preuves  
7 de monsieur Dong ce matin concernant des étudiants chinois  
8 internationaux qui vivaient à Seneca College qui semblaient  
9 avoir été amenés en bus à la course à la nomination de 2019 à  
10 Don Valley. À ce moment-là, vous étiez gouverneur à Seneca  
11 College?

12 **M. MICHAEL CHAN:** Oui.

13 **Me HOWARD KRONGOLD:** Étiez-vous au courant de  
14 ce transport en autobus d'étudiants chinois internationaux au  
15 vote de nomination de Han Dong?

16 **M. MICHAEL CHAN:** Absolument pas.

17 **Me HOWARD KRONGOLD:** Vous avez mentionné  
18 qu'au moment où se déroulait la nomination, vous travailliez  
19 à l'étranger?

20 **M. MICHAEL CHAN:** Je me déplaçais à  
21 l'étranger. Je ne travaillais pas à l'étranger.

22 **Me HOWARD KRONGOLD:** C'est ça. Et qu'est-ce  
23 que vous faisiez à l'étranger?

24 **M. MICHAEL CHAN:** J'essayais de mettre sur  
25 pied un centre de certification au Cambodge. Alors, laissez-  
26 moi vous expliquer. Ce centre de certification, ce sont pour  
27 les produits qui sortent ou qui rentrent du pays, ils doivent  
28 être certifiés pour que ça puisse être utilisé dans le pays,

1 et à ce moment-là, il n'y avait pas de centre de  
2 certification au Cambodge et tous les produits qu'ils  
3 produisaient devaient être envoyés au Vietnam ou en Thaïlande  
4 et devaient passer par ces pays pour qu'ils soient certifiés  
5 et ensuite envoyés à l'exportation. Donc, c'était tout à fait  
6 intelligent du point de vue des affaires de mettre ça sur  
7 pied.

8 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et quand est-ce que vous  
9 travailliez sur cette opportunité d'affaires?

10 **M. MICHAEL CHAN:** Alors, je me suis rendu là  
11 à plusieurs reprises en 2019. Je dirais que cette idée est  
12 arrivée fin 2018, puis on a commencé à travailler dessus,  
13 c'est pourquoi je me suis déplacé tant de fois là-bas.

14 **Me HOWARD KRONGOLD:** La 43<sup>e</sup> élection générale  
15 était le 21 octobre 2019. C'est bien ça? Oui. Est-ce que vous  
16 travailliez toujours sur ce dossier jusqu'aux élections?

17 **M. MICHAEL CHAN:** Oui.

18 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et combien de temps  
19 passiez-vous à vous déplacer durant cette période?

20 **M. MICHAEL CHAN:** Alors, j'ai essayé de  
21 garder le document pour que je puisse vous le montrer. Je me  
22 suis déplacé de fin 2018 jusqu'en octobre ou novembre 2019.  
23 Je me suis rendu là-bas huit ou neuf fois. Et c'est un voyage  
24 lointain.

25 **Me HOWARD KRONGOLD:** Et de la fin de 2018 à  
26 la fin 2019, est-ce que vous avez eu des contacts avec des  
27 fonctionnaires de la Chine populaire?

28 **M. MICHAEL CHAN:** Oui.

1                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Quel était l'objectif de  
2 ces contacts?

3                   **M. MICHAEL CHAN:** Le centre de certification,  
4 c'est un centre pour le Cambodge, mais qui fait appel à une  
5 technologie chinoise, donc il y a des investissements chinois  
6 dans ce projet. Et c'est un projet significatif. Il est  
7 important, je pense, ou il était important de rendre visite à  
8 l'ambassadeur de Chine, Wang Wentian.

9                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Comment est-ce que vous  
10 épelez son nom?

11                   **M. MICHAEL CHAN:** W-A-N-G. Et j'ai découvert  
12 que monsieur Wang se trouvait ici à l'ambassade. Donc, j'ai  
13 vu monsieur Zhuang - Z-H-U-A-N-G. À ce moment-là, il était  
14 consul général adjoint. Je l'ai contacté et je lui ai demandé  
15 s'il voulait bien m'autoriser à me rendre au Cambodge pour  
16 avoir une réunion avec l'ambassadeur Wang. Monsieur Wang - W-  
17 A-N-G.

18                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Et l'autre, c'est W-I-N  
19 et T-I-A-N?

20                   **M. MICHAEL CHAN:** Non. Je peux faire un suivi  
21 et vous fournir l'orthographe.

22                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Alors, si je comprends  
23 bien ce que vous dites, l'ambassadeur, monsieur Wang,  
24 travaillait à Ottawa et vous vous êtes adressé à monsieur  
25 Zhuang, le consul général adjoint, pour vous aider à  
26 organiser une réunion avec monsieur Wang. Pourquoi est-ce que  
27 vous aviez besoin de faire intervenir l'ambassadeur de Chine  
28 au Cambodge?

1                   **M. MICHAEL CHAN:** Eh bien, c'est coutumier  
2 lorsqu'on fait des affaires. J'étais ministre du Commerce  
3 international auparavant pour l'Ontario et c'est courant de  
4 s'adresser à des diplomates ou à des conseillers pour  
5 promouvoir des activités ou une entreprise. C'est très  
6 courant.

7                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Et finalement, vous avez  
8 eu une réunion avec monsieur Zhuang?

9                   **M. MICHAEL CHAN:** Oui.

10                  **Me HOWARD KRONGOLD:** Et cette réunion a eu  
11 lieu au Canada?

12                  **M. MICHAEL CHAN:** Oui.

13                  **Me HOWARD KRONGOLD:** Dans la région  
14 métropolitaine de Toronto?

15                  **M. MICHAEL CHAN:** Oui.

16                  **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que quelqu'un  
17 d'autre était présent?

18                  **M. MICHAEL CHAN:** Monsieur Zhao Wei.

19                  **Me HOWARD KRONGOLD:** Pourquoi est-ce que Zhao  
20 Wei était là?

21                  **M. MICHAEL CHAN:** Je ne sais pas. À ce  
22 moment-là, j'agissais à titre de citoyen privé. J'y suis allé  
23 seul, mais lorsque j'étais ministre du gouvernement  
24 provincial, en général, j'étais accompagné d'un adjoint. Ça  
25 veut dire que je n'avais pas de réunions seul, j'avais des  
26 adjoints. Ça dépendait de qui je rencontrais ou des  
27 diplomates de tel ou tel pays. Mais dans ce cas, j'y suis  
28 allé seul, j'ai eu une réunion avec monsieur Zhuang et

1 monsieur Zhao Wei.

2 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que vous saviez  
3 que Zhao Wei serait là?

4 **M. MICHAEL CHAN:** Non.

5 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que vous l'aviez  
6 rencontré auparavant?

7 **M. MICHAEL CHAN:** Est-ce que je l'avais  
8 rencontré auparavant? Oui. Lorsque j'étais au gouvernement  
9 provincial, j'ai participé à 7 000 événements, alors j'ai  
10 rencontré beaucoup de diplomates de nombreux pays. J'avais  
11 souvent des rencontres avec les diplomates chinois à cause  
12 des affaires dont je m'occupais.

13 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que vous avez  
14 pourquoi Zhao Wei était là précisément?

15 **M. MICHAEL CHAN:** Non. Je ne peux pas vous  
16 répondre parce que je ne sais pas.

17 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que vous vous  
18 rappelez quand a eu lieu cette réunion avec messieurs Zhuang  
19 et Zhao Wei?

20 **M. MICHAEL CHAN:** Il faisait froid. En  
21 janvier ou février, ou en mars, c'était l'hiver. À peu près à  
22 ce moment-là.

23 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que vous avez eu  
24 d'autres réunions où Zhao Wei était présent pendant cette  
25 période?

26 **M. MICHAEL CHAN:** Après cette réunion? Oui.

27 **Me HOWARD KRONGOLD:** Je voudrais me  
28 concentrer sur la période de la fin 2018 et à la fin 2019.

1 Vous avez parlé d'une réunion où Zhao Wei était présent. Est-  
2 ce qu'il y a eu d'autres réunions où il était présent?

3 **M. MICHAEL CHAN:** Non. Non, pas que je me  
4 souviens.

5 **Me HOWARD KRONGOLD:** Parce que vous avez eu  
6 une réunion avec messieurs Zhuang et Zhao Wei. À cette  
7 occasion, à propos de vos affaires au Cambodge, est-ce que  
8 vous avez parlé de quelque chose relié... qui était relié à Han  
9 Dong?

10 **M. MICHAEL CHAN:** Non.

11 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que vous avez  
12 parlé de la course à l'investissement à Don Valley North?

13 **M. MICHAEL CHAN:** Non.

14 **Me HOWARD KRONGOLD:** Quelque chose de lié...  
15 qui serait lié aux élections canadiennes?

16 **M. MICHAEL CHAN:** Non.

17 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que vous avez eu...  
18 est-ce que vous avez rencontré d'autres responsables du  
19 consulat de la Chine populaire?

20 **M. MICHAEL CHAN:** En 2019? Non. Je ne crois  
21 pas. Parce que j'ai passé tellement de temps à l'étranger, je  
22 suis revenu ici... non. La réponse est non.

23 **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que je pourrais  
24 vous demander un éclaircissement? Dans le document WIT 17, au  
25 dernier paragraphe du résumé de votre déposition, on parle de  
26 l'ambassadeur de Chine au Cambodge.

27 **M. MICHAEL CHAN:** Ça devrait être monsieur  
28 Wang - W-A-N-G.



1 Me HOWARD KRONGOLD: Alors, non, ce n'est pas  
2 l'ambassadeur Li?

3 M. MICHAEL CHAN: Non, c'est faux.

4 Me HOWARD KRONGOLD: C'est une erreur?

5 M. MICHAEL CHAN: Oui, c'est une erreur.

6 Me HOWARD KRONGOLD: Merci beaucoup. Voici  
7 qui termine mes questions.

8 COMMISSAIRE HOGUE: Merci.

9 Contre-interrogatoire. Tout d'abord, l'avocat  
10 de Han Dong.

11 Me MARK POLLEY: Pas de questions.

12 COMMISSAIRE HOGUE: Le conseiller de Michael  
13 Chong?

14 (COURTE PAUSE)

15 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me GIB van ERT:

16 Me GIB van ERT: Monsieur, combien de fois  
17 avez-vous rencontré Zhao Wei?

18 M. MICHAEL CHAN: Combien de fois? Je l'ai  
19 rencontré dans des événements publics... quatre ou cinq fois  
20 sur deux ou trois ans.

21 Me GIB van ERT: Pendant toute votre vie?

22 M. MICHAEL CHAN: Oui, dans des événements où  
23 il y avait 300 personnes ou 800 personnes. Je l'ai rencontré  
24 dans des lieux publics.

25 Me GIB van ERT: Merci.

26 Je vais vous demander d'afficher le document  
27 COM 67, un article du *Globe and Mail*. Ah, peut-être que j'ai  
28 fourni le mauvais numéro.

1        ---PIÈCE No. COM 67:

2                    Article: CSIS warned Trudeau about  
3                    Toronto-area politician's alleged  
4                    ties to Chinese diplomats [The Globe  
5                    and Mail]

6                    **Me GIB van ERT:** Je vais essayer de faire  
7                    sans le document.

8                    Monsieur, en février 2023, est-ce que vous  
9                    vous souvenez...

10                    Ah, le voilà. Je crois que vous avez des  
11                    difficultés de vision, je vais essayer de vous aider sans le  
12                    document, mais il est ici si on en a besoin.

13                    Est-ce que vous vous souvenez que le *Globe*  
14                    *and Mail*, dans un article, a dit qu'il y a eu une réunion  
15                    d'information du Service canadien du renseignement de  
16                    sécurité affirmant que vous aviez eu une réunion clandestine  
17                    liée aux élections avec monsieur Zhao Wei? Est-ce que vous  
18                    vous souvenez de cet article?

19                    **M. MICHAEL CHAN:** Est-ce que quelqu'un peut  
20                    me procurer le document pour que je le vois?

21                    Ah, maintenant ça bouge.

22                    **Me GIB van ERT:** Au bas de la page 2, dernier  
23                    paragraphe de la page, « En 2019 ». Je vais vous le lire :

24                    « En 2019, monsieur Chan a eu un  
25                    certain nombre de réunions avec  
26                    monsieur Zhao qui ont été décrites  
27                    par le SCRS comme de nature  
28                    clandestine et qui, selon les

1 sources, auraient été liées aux  
2 élections. »

3 Monsieur, est-ce que vous niez la source de  
4 cette déclaration?

5 **M. MICHAEL CHAN:** Absolument.

6 **Me GIB van ERT:** Merci. Le rapport de David  
7 Johnston dit cela et je peux vous le montrer au besoin, mais  
8 c'est très bref, alors je vais essayer de vous le lire.  
9 Monsieur Johnston, à la page 29 du rapport, a dit cela :

10 « Les tentatives d'ingérence  
11 étrangère sont multiples, en  
12 particulier de la part de la  
13 République de Chine, et cela est  
14 connu depuis bien des années. »

15 Est-ce que vous acceptez le fait que la Chine  
16 a essayé de s'ingérer dans les élections canadiennes?

17 **M. MICHAEL CHAN:** Au fil des ans, j'ai lu  
18 beaucoup de rapports semblables à celui que vous venez de me  
19 lire. Est-ce que j'accepte l'ingérence étrangère de tout  
20 pays? La Chine, l'Inde, l'Iran, Singapour, la Corée, le  
21 Japon? Je condamne toute ingérence étrangère dans les  
22 élections canadiennes.

23 **Me GIB van ERT:** Permettez-moi de poser à  
24 nouveau ma question parce que je vais la reformuler.

25 Monsieur Johnston semble indiquer que la  
26 Chine le fait et je comprends que vous l'avez condamné. Ma  
27 question est la suivante : est-ce que vous êtes d'accord avec  
28 monsieur Johnston? Est-ce que vous acceptez sa conclusion

1       selon laquelle la Chine se livre à une telle ingérence ou  
2       est-ce que vous pensez que ce n'est pas vrai?

3                   **M. MICHAEL CHAN:** Monsieur Johnston est une  
4       personne que je respecte. Je l'ai déjà rencontré, c'est  
5       vraiment une bonne personne et il a accès à tous ces  
6       documents d'information. Je ne les ai pas lus.

7                   Donc, je crois que monsieur Johnston a droit  
8       à ses conclusions. Et vous me posez une question pour  
9       laquelle je n'ai pas de renseignements devant moi, donc je ne  
10      peux pas y répondre.

11                   **Me GIB van ERT:** Est-ce que vous êtes troublé  
12      que monsieur Johnston ait plus d'informations que vous ou que  
13      moi?

14                   **M. MICHAEL CHAN:** Eh bien, il a été chargé de  
15      se renseigner sur cette affaire.

16                   **Me GIB van ERT:** Vous avez raison, il a été  
17      chargé de cette mission et on lui a donné accès à des  
18      documents auxquels vous et moi n'aurons pas accès et il a  
19      conclu que la Chine se livre à une ingérence dans ce pays. Ma  
20      question est : est-ce que ça vous préoccupe? Est-ce que ça  
21      vous inquiète? Beaucoup de Canadiens sont inquiets, je  
22      voudrais savoir si vous l'êtes aussi.

23                   **M. MICHAEL CHAN:** Bien sûr.

24                   **Me GIB van ERT:** Merci, c'est très utile.

25                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

26                   Parti conservateur?

27                   **(COURTE PAUSE)**

28                   **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me NANDO de LUCA:**

1                   **Me NANDO de LUCA:**       Bon après-midi, Monsieur  
2 Chan.

3                   **M. MICHAEL CHAN:**   Bon après-midi.

4                   **Me NANDO de LUCA:**       Je voudrais résumer ce  
5 que vous avez indiqué plus tôt parce que je voudrais  
6 m'assurer de comprendre.

7                                Vous avez indiqué que vous étiez souvent à  
8 l'étranger en 2018 et 2019. Est-ce exact?

9                   **M. MICHAEL CHAN:**   Oui.

10                  **Me NANDO de LUCA:**       Et si j'ai bien compris,  
11 vous essayiez de créer une entreprise pour certifier des  
12 biens importés ou exportés par le Cambodge?

13                  **M. MICHAEL CHAN:**   C'était un partenariat avec  
14 des Cambodgiens. Il y avait aussi moi-même et un homme  
15 d'affaires de Chine.

16                  **Me NANDO de LUCA:**       Alors, vous aviez des  
17 intérêts financiers dans cette entreprise?

18                  **M. MICHAEL CHAN:**   C'est pas encore... ça n'a  
19 pas encore été créé à cause de la COVID-19.

20                  **Me NANDO de LUCA:**       Alors, vous étiez à  
21 l'étranger. Vous essayiez de créer cela en 2018 et 19, mais  
22 l'entreprise n'est pas en activité?

23                  **M. MICHAEL CHAN:**   Non. C'est presque fait.  
24 C'était presque fait et puis il y a eu la COVID, tout s'est  
25 arrêté et la Chine a pris beaucoup plus de temps pour lutter  
26 contre la COVID-19 et le pays était bouclé. Et donc, on  
27 attendait. Et j'irai peut-être même le mois prochain pour  
28 essayer de finaliser des choses.

1                   **Me NANDO de LUCA:**       Mais la COVID-19 était  
2 terminée ici et même en Chine il y a un an.

3                   **M. MICHAEL CHAN:**   Nous, on a rouvert même un  
4 an avant la Chine.

5                   **Me NANDO de LUCA:**       Et cette entreprise,  
6 même si elle n'a pas encore été lancée, est-ce qu'elle a un  
7 nom?

8                   **M. MICHAEL CHAN:**   Pas encore. On pensait  
9 l'appeler CXC, mais non, pas encore. Il faut encore qu'on  
10 finalise cette création.

11                   **Me NANDO de LUCA:**       Je voudrais revenir aux  
12 noms des personnes qui vous ont aidé ou à qui vous avez  
13 demandé de l'aide en 2018 et 2019.

14                               Est-ce qu'on pourrait voir le résumé de votre  
15 entretien au paragraphe 32?

16                               Est-ce que vous pouvez le lire et je vais  
17 vous poser ces questions.

18                               Quelle était l'assistance que vous  
19 recherchez? Est-ce que c'était celle de l'ambassadeur ou  
20 celle du conseiller général adjoint?

21                   **M. MICHAEL CHAN:**   Celle de l'ambassadeur.

22                   **Me NANDO de LUCA:**       Est-ce que vous avez eu  
23 une réunion avec l'ambassadeur?

24                   **M. MICHAEL CHAN:**   Oui.

25                   **Me NANDO de LUCA:**       Et lors de cette  
26 réunion, est-ce que le consul adjoint était là?

27                   **M. MICHAEL CHAN:**   Non, j'ai eu une réunion  
28 avec l'ambassadeur Wang au Cambodge avec le partenaire

1       potentiel de la Chine et avec le consul du Cambodge.

2                   **Me NANDO de LUCA:**       Et quelle était la  
3 participation de Zhao Wei et du consul général Zhuang?

4                   **M. MICHAEL CHAN:**   Aucune. J'ai demandé au  
5 consul général adjoint Zhuang de m'adresser à l'ambassadeur  
6 Wang une fois que le contact avait été établi. Donc, au  
7 Cambodge, cela m'a permis d'avoir une réunion avec  
8 l'ambassadeur Wang.

9                   **Me NANDO de LUCA:**       <Non interprété>

10                  **M. MICHAEL CHAN:**   Est-ce qu'il a organisé...  
11 pas nécessairement.

12                  **Me NANDO de LUCA:**       Est-ce qu'il a fait  
13 l'introduction?

14                  **M. MICHAEL CHAN:**   Oui, il a fait  
15 l'introduction.

16                  **Me NANDO de LUCA:**       Et quel a été le rôle de  
17 Zhao Wei? Parce que vous avez dit qu'il a été à la réunion.

18                  **M. MICHAEL CHAN:**   Avec (inintelligible) juste  
19 à la réunion.

20                  **Me NANDO de LUCA:**       À quelle réunion?

21                  **M. MICHAEL CHAN:**   La réunion à Toronto, ici.

22                  **Me NANDO de LUCA:**       Avec le sous-consul  
23 général?

24                  **M. MICHAEL CHAN:**   <Non interprété>

25                  **Me NANDO de LUCA:**       Bon, en changeant de  
26 sujet, est-ce que vous vous rappelez une série de  
27 manifestations à Hong Kong entre le milieu de 2019 jusqu'au  
28 milieu de 2020?

1                   **M. MICHAEL CHAN:** Oui.

2                   **Me NANDO de LUCA:** Et vous rappelez-vous  
3 avoir fait des déclarations concernant ces manifestations?

4                   **M. MICHAEL CHAN:** Oui.

5                   **Me NANDO de LUCA:** Je vais vous référer à  
6 un des (inaudible). C'est COM multiples zéros 101.

7                   **--- PIÈCE No. COM 101 :**

8                                   Article: Hong Kong Canadians question  
9                                   alleged pro-Beijing backing for  
10                                  prominent Liberal candidate [Global]

11                   **Me NANDO de LUCA:** Est-ce qu'on peut  
12 afficher ça, s'il vous plait? Et je vais vous demander de  
13 tourner à la page 9 de 17 de ce document.

14                   **Me HOWARD KRONGOLD:** Est-ce que je peux vous  
15 demander si ce document était sur la liste?

16                   **Me NANDO de LUCA:** Je n'ai pas vu la liste,  
17 donc je ne sais pas.

18                                   Sinon, est-ce que je peux avoir la  
19 permission, Votre Honneur? Ce sont des déclarations qu'il a  
20 faites.

21                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui, je crois que la  
22 question est plutôt la question de regarder le document. Est-  
23 ce que c'est la raison?

24                                   Est-ce qu'il est possible de trouver une  
25 façon de le faire? Oui.

26                   **Me NANDO de LUCA:** Est-ce qu'il y a une  
27 préoccupation concernant la lecture du document?

28                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Oui.



1                   **Me ERIN DANN:** <Non interprété>

2                   **Me NANDO de LUCA:**       Peut-être je peux le  
3                   faire de cette manière. Je peux lire une déclaration et je  
4                   peux simplement vous demander est-ce que c'est une  
5                   déclaration que vous avez faite, et si vous pouvez suivre, si  
6                   possible.

7                   **M. MICHAEL CHAN:**   Oui. Et vous me demandez...

8                   **Me NANDO de LUCA:**       Voici une déclaration  
9                   qui a été attribuée à vous, donc écoutez, c'est une  
10                  citation :

11                               « Nous appuyons la police de Hong  
12                               Kong qui traite strictement de ces  
13                               soulèvements, qui dépend la primauté  
14                               du droit, le gouvernement de la Chine  
15                               qui observe soigneusement Hong  
16                               Kong. »

17                   C'est une citation qui est attribuée à vous.  
18                   Est-ce que vous vous rappelez avoir dit ça, Monsieur?

19                   **M. MICHAEL CHAN:**   J'ai fait un énoncé public  
20                   tout en chinois et ceci est une traduction de ce que j'ai  
21                   dit, et maintenant, je ne me rappelle tout simplement pas la  
22                   traduction, c'est... si c'est une traduction juste de ce que  
23                   j'ai dit.

24                   En passant, j'ai essayé de lire. Est-ce que  
25                   je peux avoir ma déclaration publique dans son entier? En  
26                   tout cas, ça pourrait être plus ou moins.

27                   **Me NANDO de LUCA:**       Plus ou moins, est-ce  
28                   que ça reflète vos sentiments? Vous avez adopté une approche

1 dure contre les manifestants à Hong Kong. Est-ce que ça  
2 serait juste?

3 **M. MICHAEL CHAN:** Je ne pense pas qu'on  
4 pourrait utiliser le mot « tough », « dur ». De ce que je me  
5 rappelle, mon énoncé public, c'est qu'il y avait des  
6 troubles, c'était assez mauvais, et puis je pensais à ces  
7 troubles localement, ici. Et aussi, les troubles en Amérique  
8 le 6 juin, si je compare cela, c'est pas bon, et puis ce que  
9 je voulais dire, c'est que nous avons besoin de la police  
10 pour maintenir l'ordre. Je crois que c'était mon intention.

11 **Me NANDO de LUCA:** Dernière question. Ici,  
12 aujourd'hui, vous êtes d'accord avec la manière dont le  
13 gouvernement de la Chine a traité des manifestations à Hong  
14 Kong entre 2019 et 2020?

15 **M. MICHAEL CHAN:** Je ne pense pas comment  
16 votre question portait sur les élections entre 2019 et 2021,  
17 mais est-ce que vous pouvez répéter votre question encore une  
18 fois?

19 **Me NANDO de LUCA:** Vous m'avez indiqué au  
20 début que vous vous rappelez les manifestations à Hong Kong  
21 entre 2019 et 2020, et je vous ai demandé si c'était une  
22 citation juste ou une traduction juste d'une citation  
23 attribuée à vous et vous avez indiqué « plus ou moins » et  
24 vous avez un peu contourné. Je vous pose une question  
25 différente maintenant.

26 En général, est-ce que vous êtes d'accord  
27 avec la manière dont le gouvernement de Chine a traité des  
28 manifestants à Hong Kong entre 2019 et 2020?

1                   **M. MICHAEL CHAN:** Je pense que le désordre à  
2 Hong Kong a été réglé par la police de Hong Kong.

3                   **Me NANDO de LUCA:** Sans influence de la  
4 part du gouvernement de la République populaire de Chine?

5                   **M. MICHAEL CHAN:** Je ne sais pas. Je n'étais  
6 pas là à la police de Hong Kong.

7                   **Me NANDO de LUCA:** Est-ce que vous êtes  
8 d'accord avec la manière dont la police a traité de la  
9 situation?

10                  **M. MICHAEL CHAN:** Oui. La police est là pour  
11 maintenir l'ordre et ça s'applique à tout autre pays, y  
12 compris le Canada.

13                  **Me NANDO de LUCA:** Merci beaucoup.  
14 Monsieur.

15                  **M. MICHAEL CHAN:** Merci.

16                  **COMMISSAIRE HOGUE:** Merci.

17                                La Coalition des droits de la personne?

18                  **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me SARAH TEICH:**

19                  **Me SARA TEICH:** Bon après-midi, Monsieur  
20 Chan.

21                  **M. MICHAEL CHAN:** Bon après-midi.

22                  **Me SARA TEICH:** Alors, je comprends que vous  
23 avez demandé une introduction, d'être présenté à  
24 l'ambassadeur Wang et que vous l'avez, en fait, rencontré.

25                  **M. MICHAEL CHAN:** L'ambassadeur Wang,  
26 l'ambassadeur au Cambodge, oui.

27                  **Me SARA TEICH:** Oui. Est-ce que cette  
28 présentation a été utile pour vous?

1                   **M. MICHAEL CHAN:** La réunion a été utile,  
2                   oui, parce que ç'a enrichi la promotion de cette entreprise,  
3                   oui.

4                   **Me SARA TEICH:** Est-ce que vous appréciez la  
5                   valeur que vous avez reçue des responsables de la Chine?

6                   **M. MICHAEL CHAN:** C'est un renvoi ou une  
7                   référence. Comme j'ai dit avant, sur le commerce, dans mon  
8                   expérience comme ministre du Commerce, avoir des conseillers  
9                   impliqués, faire des présentations et assurer les connexions,  
10                  c'est variable, bien sûr, et avec les affaires, l'équipe  
11                  peuvent être effectués, ça fait la promotion de l'économie,  
12                  oui.

13                  **Me SARA TEICH:** Est-ce que vous avez eu  
14                  l'impression qu'ils vous ont rendu une faveur?

15                  **M. MICHAEL CHAN:** Je pense, oui. Vous pouvez  
16                  considérer cela une faveur, mais encore une fois, c'est  
17                  commun. C'est très commun, c'est très courant dans le  
18                  commerce international ou en faisant... menant les affaires.

19                  **Me SARA TEICH:** Je comprends. Croyez-vous  
20                  qu'il serait déloyal de ne pas reconnaître la faveur?

21                  **M. MICHAEL CHAN:** Lorsque quelqu'un vous rend  
22                  un service, on se le rappelle.

23                  **Me SARA TEICH:** Est-ce que vous croyez qu'il  
24                  serait déloyal de ne pas remettre la faveur, remettre la  
25                  monnaie?

26                  **M. MICHAEL CHAN:** Est-ce que vous répétez  
27                  votre question?

28                  **Me SARA TEICH:** Est-ce que vous croyez qu'il

1       serait déloyal de ne pas rendre la monnaie?

2                   **M. MICHAEL CHAN:** Pas nécessairement. Ça  
3 dépend de ce qu'on demande.

4                   **Me SARA TEICH:** Est-ce que votre comportement  
5 subséquent s'aligne avec la façon dont la Chine vous a  
6 traité, que c'était très gentiment?

7                   **M. MICHAEL CHAN:** La Chine m'a traité très  
8 gentiment? Je ne crois pas que c'était spécial. Je trouve  
9 cette question étrange.

10                  **Me SARA TEICH:** Bien, j'aimerais que vous y  
11 répondiez, si ça ne vous dérange pas. Est-ce que votre  
12 comportement subséquent ne s'aligne pas avec la manière dont  
13 la Chine vous a traité, ce qui était gentiment?

14                  **M. MICHAEL CHAN:** Désolé.

15                  **Me SARA TEICH:** Est-ce que vous n'avez pas  
16 dit des choses pour appuyer la Chine? Est-ce que vous n'avez  
17 rien fait pour montrer votre appréciation?

18                  **M. MICHAEL CHAN:** Après cette faveur  
19 particulière, est-ce que j'ai fait quelque chose pour la  
20 Chine? C'est ça votre question?

21                  **Me SARA TEICH:** Oui.

22                  **M. MICHAEL CHAN:** Non.

23                  **Me SARA TEICH:** En ce qui concerne la Chine  
24 parce que vous êtes reconnaissant de la valeur que vous avez  
25 reçue? Vous n'êtes pas objectif sur la Chine, est-ce que  
26 c'est pas juste?

27                  **M. MICHAEL CHAN:** Je crois que votre question  
28 antérieure, c'était par rapport à une faveur, quelqu'un m'a

1 fait une faveur et est-ce que je remets la faveur?

2 **Me SARA TEICH:** Oui, c'est ça.

3 **M. MICHAEL CHAN:** Comme, après cette réunion,  
4 est-ce que j'ai donné des faveurs? Non.

5 **Me SARA TEICH:** Est-ce que vous n'avez rien  
6 dit qui appuie la Chine? Est-ce que ça serait considéré  
7 donner une faveur?

8 **Me MATTHEW FERGUSON:** Je dois rappeler à mon  
9 amie que nous nous concentrons sur les élections de 2019 et  
10 21 et c'est un peu en dehors de la portée.

11 **COMMISSAIRE HOGUE:** Je suis d'accord.

12 Et vous avez posé la question à plusieurs  
13 reprises maintenant, donc je vais vous demander de passer à  
14 autre chose.

15 **Me SARA TEICH:** D'accord.

16 Vous avez mentionné monsieur Zhao Wei. Dans  
17 les conversations avec monsieur Zhao Wei, est-ce que vous  
18 avez compris qu'il était impliqué à l'ingérence étrangère?

19 **M. MICHAEL CHAN:** Non.

20 **Me SARA TEICH:** Est-ce qu'il vous est venu à  
21 l'idée qu'il était opératif de l'ingérence étrangère?

22 **M. MICHAEL CHAN:** Non.

23 **Me SARA TEICH:** Agent de l'ingérence  
24 étrangère?

25 **M. MICHAEL CHAN:** Non.

26 **Me SARA TEICH:** Merci. Pas de questions.

27 **COMMISSAIRE HOGUE:** AG?

28 **Me HELENE ROBERTSON:** Pas de questions.

1                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Avocat pour Michael Chan?  
2           Monsieur Chapman?

3           **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me JOHN CHAPMAN:**

4                   **Me JOHN CHAPMAN:** Mon nom, c'est Chapman,  
5           initiale « J ».

6                   Monsieur Chan, je vais vous poser des  
7           questions sur certaines des allégations faites contre vous  
8           dans les reportages de la presse. Et je ne vais pas mettre  
9           les documents parce qu'il est tard, donc je vais simplement  
10          lire quelques-unes des allégations et vous poser des  
11          questions là-dessus.

12                  Il y a un article par un monsieur Cooper de  
13          Global News en février 2023 suggérant que Chan avait  
14          orchestré l'élimination de Tan de la campagne persuadant aux  
15          aides de Justin Trudeau d'appuyer Yaodong. Et ce Tan, ce  
16          serait Geng Tan, connu dans Don Valley North.

17                  Est-ce que c'est vrai? Est-ce que vous avez  
18          fait partie d'une telle campagne?

19                  **M. MICHAEL CHAN:** Absolument pas vrai. Pour  
20          moi, c'est une fabrication. Je ne sais pas pourquoi monsieur  
21          Sam Cooper ferait cela.

22                  Et en passant, Monsieur l'avocat, est-ce que  
23          vous pouvez parler un peu plus fort pour que je puisse  
24          entendre mieux?

25                  **Me JOHN CHAPMAN:** Est-ce que vous avez eu des  
26          discussions ou des interactions avec le Bureau du premier  
27          ministre ou avec ses agents politiques en ce qui concerne  
28          l'avenir de Geng Tan?





1                   **COMMISSAIRE HOGUE:** Réexamen?

2                   Merci, Monsieur Chan.

3                   Nous avons terminé pour la journée, donc  
4                   merci. À 9 h 30 demain matin? Donc, on se verra demain.

5                   **LE GREFFIER:** À l'ordre, s'il vous plait.

6                   Cette séance de la Commission sur l'ingérence  
7                   étrangère est levée jusqu'à demain à 9 h 30.

8                   --- L'audience est suspendue à 17 h 44

9

10                   **C E R T I F I C A T I O N**

11

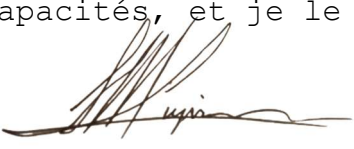
12                   I, Sandrine Marineau-Lupien, a certified court reporter,  
13                   hereby certify the foregoing pages to be an accurate  
14                   transcription of my notes/records to the best of my skill and  
15                   ability, and I so swear.

16

17                   Je, Sandrine Marineau-Lupien, une sténographe officielle,  
18                   certifie que les pages ci-hautes sont une transcription  
19                   conforme de mes notes/enregistrements au meilleur de mes  
20                   capacités, et je le jure.

21

22



---

23                   Sandrine Marineau-Lupien

24

25

26

27

28